

**RÉSUMÉ**

**DE LA**

**PHILOSOPHIE COSMIQUE**

**DES**

**GRADES DE LA MAÇONNERIE ÉCOSSAISE**

**PAR**

**J.-M. RAYMOND**

**T.: P.: S.: GR.: COMMANDEUR DU SUP.: CONS.: DE FRANCE**

## AVANT-PROPOS

---

Doyen des membres de notre Suprême Conseil du Rite Ecossais ancien et accepté pour la France et ses Dépendances, nous avons résolu, depuis quelques temps de faire une étude approfondie des divers grades de notre Ordre du 1<sup>er</sup> au 33<sup>e</sup>, afin d'en dégager le côté philosophique et de le mettre en lumière autant que nos facultés pourraient nous le permettre.

Cette résolution fut mise à exécution vers le milieu de l'année 1906.

Nous eûmes alors occasion de lire une traduction de l'important discours prononcé, le 19 octobre 1903, par le Grand Commandeur James D. Richardson, à la biennale session du Suprême Conseil de la Juridiction Sur des États-Unis d'Amérique, réunie à l'Orient de Washington.

Les belles pensées qui y sont exprimées s'étaient souventes fois manifestées à notre esprit ; nous éprouvâmes une grande satisfaction de cette concordance d'idées.

Mais pour réaliser ce que demande, avec tant d'éloquence et de précision, le Grand Commandeur Richardson, il faut tout d'abord préparer des éducateurs, et nous pensons que la Maçonnerie est la société la mieux placée pour former dans son sein les apôtres de l'éducation.



Nous avons le devoir d'informer ceux qui nous feront l'honneur de nous lire, que l'étude à laquelle nous nous sommes livré ne revêt qu'un caractère personnel et ne peut engager que son auteur.

Cette étude a été divisée en neuf Conférences :

- |                  |              |  |
|------------------|--------------|--|
| 1 <sup>ere</sup> | Conférence : | Une légende préparatoire ;             |
| 2 <sup>e</sup>   | -            | La Loge Symbolique ;                   |
| 3 <sup>e</sup>   | -            | La Loge d'Adoption ;                   |
| 4 <sup>e</sup>   | -            | La Loge de Perfection ;                |
| 5 <sup>e</sup>   | -            | Le Chapitre ;                          |
| 6 <sup>e</sup>   | -            | L'Aréopage                             |
| 7 <sup>e</sup>   | -            | Le Consistoire                         |
| 8 <sup>e</sup>   | -            | Le Conseil Suprême ;                   |
| 9 <sup>e</sup>   | -            | Le Suprême Conseil (Devise de l'Ordre) |



Nous ne publions, de ces Conférences, qu'un résumé de leur partie philosophique et politique, ayant dû en distraire la partie purement initiatique qui se rapporte à nos Rituels et à nos Symboles, afin que nos Frères Écossais de tous grades puissent en avoir connaissance et aient la possibilité de parcourir les diverses étapes de la Philosophie Cosmique qui forme la base de l'enseignement donné dans notre Ordre.

Puissions-nous ouvrir, à leur esprit, quelques horizons nouveaux et révéler, à leur cœur, des trésors encore ignorés !

J.-M. RAYMOND

T·P·S·GR·COMMANDEUR DU SUP·CONS·DE FRANCE

RÉSUMÉ  
DE LA  
PHILOSOPHIE COSMIQUE  
DES  
GRADES DE LA MAÇONNERIE ÉCOSSAISE

---

LÉGENDE PRÉPARATOIRE

---

Dans un île inconnue, que les navigateurs de l'avenir découvriront peut-être un jour, vivait une race d'hommes fortement constitués et d'une intelligence puissante et droite qu'aucune civilisation n'avait encore déformée.

Le sol, convenablement défriché, produisait abondamment légumes, plantes et fruits.

Les animaux y vivaient en paix, ne fuyant point les hommes, qui n'avaient jamais cherché à leur faire le moindre mal et se contentaient d'accepter d'eux certains services volontaires.

Tout était à tous ; les habitants de cette terre ignorée n'ayant jamais eu aucune idée de ce que pouvait être la propriété individuelle.

A mesure cependant que s'accroissait la population, une certaine gêne se manifestait dans les relations de plus en plus étendues, et ces hommes primitifs sentaient instinctivement la nécessité d'une organisation capable de faciliter les rapports entre les familles devenues très nombreuses.

Mais personne n'avait de notions suffisantes pour essayer d'établir un projet quelconque de groupement.

Un jour, le hasard d'un naufrage jeta, au milieu d'eux, un inconnu qui ne comprenait rien à leur langage, ni ne pouvait se faire comprendre.

Très inquiet sur le sort qui lui était réservé, le naufragé ne tarda pas à se rassurer en voyant avec quel empressement et quelle bonne grâce les indigènes se mettaient à sa disposition et lui offraient tout ce qui pouvait lui être nécessaire.

Une maison simple, mais d'agréable aspect, récemment achevée à l'intention d'un jeune couple qui devrait prochainement s'unir lui fut donnée pour abri.

Il y trouva un réel confortable et y reçut des présents de toutes sortes en nourriture et vêtements.

Il y entendit de douces paroles de bienvenue et d'amitié, qu'il ne comprenait pas, mais dont son cœur devinait aisément le sens.

Et notre naufragé, pénétré de reconnaissance et d'admiration pour ces hommes qui l'avaient si bien accueilli, se promit de leur rendre tous les services dont son savoir et son intelligence seraient capables.

Il était Maçon Ecossais du 33<sup>e</sup> degré ayant été investi du grade de Souverain Grand Inspecteur Général l'année précédente, avant son départ pour de lointains voyages.

En très peu de temps il parvint à comprendre la langage des habitants de l'île, et bientôt à le parler intelligiblement lui-même.

Mais alors il se trouva fort perplexe pour répondre aux questions qui lui étaient adressées sur la contrée d'où il venait et sur les habitants de cette contrée.

Il se sentait de la honte au cœur ; car le pays d'Europe qui l'avait vu naître était en proie à l'anarchie la plus complète ; il était tellement civilisé que les citoyens n'y jouissaient que d'une apparence de liberté et y vivaient dans un continuel état de guerre économique.

Et il se fit cette réflexion : si je leur dis ce qu'il en est de mon pays, non-seulement je leur en donnerai une bien triste opinion ; mais encore j'introduirai inévitablement dans leur esprit des idées malsaines dont ils pourront - à leur tour - devenir les victimes.

Il médita longuement et résolut, non point de leur dépeindre tel qu'il était le milieu social de son pays ; mais de leur faire connaître, dans un entretien public, ce qu'il serait s'il avait été organisé suivant la loi maçonnique.

Nous allons reproduire cet entretien, sans y rien changer, voulant conserver toute la simplicité de langage employée par un éducateur aussi sage s'adressant à des hommes que rien n'avait encore éloignés de la Nature, leur mère.



Dans une réunion qu'il organisa, devant un public nombreux d'hommes, de femmes, d'enfants, et même d'animaux de différentes espèces, notre Maçon parla ainsi :

« Amis, vous m'avez reçu comme un frère, ce qui a rempli mon cœur de joie et m'a inspiré la plus vive tendresse pour vous tous.

« Vous êtes de braves cœurs et peut-être vais-je pouvoir, à mon tour, vous prêter aide et assistance.

« Si j'ai bien compris certaines de vos paroles, vous éprouvez quelque inquiétude sur l'avenir de votre colonie, qui augmente tous les jours en nombre et à laquelle il vous semble manquer quelque chose que vous ne pouvez définir.

« Ce quelque chose est ce qu'on appelle une organisation sociale, précisant les *devoirs* de chacun envers tous et de tous envers chacun.

(Il n'osait pas prononcer le mot *droit*.)

« C'est sur le principe de fraternité qu'est basée l'organisation sociale de mon pays dont la population est immense et compte des millions d'hommes.

« Là, comme chez vous tous, tous les êtres s'aiment et ne luttent entre eux que de dévouement et d'affection.

Cette organisation s'appuie sur des lois simples, connues de tous, que tous observent, que nul n'a jamais enfreintes.

« Elles sont formulées en deux préceptes :

« *Tous les hommes sont libres,*

« *Tous les hommes sont frères.*

« Mais je dois vous dire, qu'avant d'en arriver à semblable organisation, l'homme avait tenté de percer le mystère de son existence.

« Il avait cherché à savoir d'où il venait, où il allait.

« Il avait étudié, observé, réfléchi, et était finalement arrivé à cette conclusion: l'homme est sorti de la Terre; la Terre est sortie du Ciel ; le Ciel c'est toute la Nature, c'est l'Infini.

« Donc, par la Terre, l'homme vient du Ciel.

« Où va-t-il ?

« Lorsqu'il disparaît il retourne à la Terre, et la Terre, si elle doit disparaître un jour, retournera au Ciel.

« Donc, avec la Terre, l'homme ira au Ciel.

« Donc le Ciel est tout, puisqu'il est à la fois la Terre et l'homme, en même temps qu'il est lui-même.

« Y a-t-il des lois qui gouvernent le Ciel ?

« Il a semblé à l'homme que le Ciel était gouverné par deux lois, se complétant l'une et l'autre, la loi d'EQUILIBRE et la loi d'HARMONIE.

« Et il s'est alors posé cette question : si ces deux lois gouvernent le Ciel ne doivent-elles pas gouverner la Terre, sortie du Ciel, et aussi l'homme sorti de la Terre ?

« Sans aucun doute.

« Mais comment ces lois gouvernent-elles le Ciel ?

« Et d'abord qu'est-ce que le Ciel ?

« Je vous l'ai dit : le Ciel c'est tout la Nature, c'est l'espace infini peuplé de mondes en nombre infini.

« Tous ces mondes vivent isolément de leur vie propre, et tous ensemble d'une vie qui leur est commune. Tous, ayant la même origine, sont donc frères et, suivant la loi de la famille, chacun d'entre eux donne aux autres ce qui peut leur être utile et en reçoit ce dont il a besoin.

« Mais dans le système des mondes, divisés en d'innombrables familles, l'homme n'a guère pu étudier que le fonctionnement de quelques-uns d'entre elles et, plus spécialement, le fonctionnement de la famille à laquelle appartient la Terre que nous habitons.

« Il a d'abord remarqué ceci : que toutes les manifestations vitales sont dues au Soleil qui donne à la Terre, la chaleur, la lumière et le mouvement.

« Mais - en retour - qu'est-ce que la Terre donne au Soleil ?

« Nous ne le savons pas encore de façon précise ; toutefois nous pensons que les fécondes effluves de vie que la Terre reçoit du Soleil ne peuvent que faire naître en elle d'autres effluves que le Soleil attire à lui et qui, sans doute, sont nécessaires à son existence.

« La loi d'*Equilibre* serait ainsi observée, le Soleil recevant de la Terre des effluves, sinon semblables, du moins équivalentes à celles qu'il lui envoie.

« Cette sorte d'attraction effluviale mutuelle, qui se produit entre eux, serait alors l'accomplissement de la loi d'*Harmonie* qui les unit l'un à l'autre.

« Et l'homme, imitant sagement la Nature, a introduit, dans l'organisation de la Société dont il est membre, les deux lois d'*Equilibre* et d'*Harmonie* ainsi formulées : *Tous les hommes sont libres. Tous les hommes sont frères.* Puis il s'est demandé par quels moyens il pourrait obtenir la complète et constante application de ces deux lois.

« Il avait observé que la société humaine était un petit univers, composé de familles plus ou moins nombreuses, en plus ou moins grand nombre, et il lui parut logique de donner à cette société une Constitution en tout semblable à celle des mondes.

« Il se dit alors : les chefs de la famille sont nécessairement le père qui l'a engendrée et l'aïeul qui a engendré le père. C'est donc du père et de l'aïeul que doivent partir les effluves d'amour qui entretiennent la vie morale de tous les membres de la famille et c'est aussi vers eux que ces effluves doivent retourner, après avoir accompli leurs œuvres d'union de vie.

Toutefois, l'organisation sociale de mon pays n'a pu être ainsi établie qu'après de longs tâtonnements, de nombreux essais qui n'ont pas toujours été heureux, ni décisifs.

« Je pense bien faire en vous faisant connaître l'une des premiers et des plus déplorables de ces essais ; vous y trouverez des enseignements qui pourront guider votre conduite future et vous empêcher de tomber dans les erreurs qui ont tant fait souffrir mes compatriotes.

« A une époque assez lointaine, certains hommes imaginèrent qu'un homme semblable à eux, mais beaucoup plus puissant avait créé le Ciel et la Terre, tout comme un maçon et un charpentier font les murs et la charpente d'une maison.

« Ces hommes, un peu plus instruits et plus avisés que les autres, arrivèrent aisément à leur faire croire que cette conception de la création du monde était la vérité même.

« Mais ils ne s'en tinrent pas là et, voulant tirer profit de leur idée, ils affirmèrent qu'ils étaient en relations directes avec ce créateur, qui avait tous les caprices de l'humanité avec la toute puissance en plus.

« Et il dirent aux autres hommes : « Lorsque vous souffrirez de la maladie, lorsque vos récoltes seront menacées par une température défavorable, lorsque vous voudrez obtenir quelque chose hors de votre pouvoir, adressez-vous à nous, nous le demanderons au grand Chef, que vous ne pouvez voir, mais que nous connaissons, et le grand Chef, qui se nomme Dieu, vous donnera, par notre intermédiaire, la pleine satisfaction de vos désirs.

« Mais - pour cela - vous devrez pourvoir à notre subsistance ; car nous ne pouvons nous livrer à aucun autre travail qu'à celui de parler pour vous au grand Chef.

« Nous sommes les prêtres de sa religion, et nous disposons de sa toute puissance.

« Tout le monde eût confiance en eux ; il vécurent dans la paresse et purent bientôt jouir d'une grande abondance.

« Dans leur droiture et leur simplicité, les autres hommes n'avaient point songé à ceci : si le grand Chef est mon maître, il doit pouvoir m'entendre si je m'adresse à lui.

« Et si les animaux qui m'acceptent pour maître, mon chien, mon cheval, mon bœuf, avaient à se plaindre de moi, pour insuffisance de nourriture ou manque de soins, s'adresseraient-ils à d'autres chiens, à d'autres chevaux, à d'autres bœufs, pour me faire connaître leurs désirs ?

« Assurément non ; ils me les exprimeraient directement eux-mêmes et peut-être serais-je mieux disposé à leur donner satisfaction que si leur demande, même justifiée, me parvenait par l'intermédiaire d'un être de leur race.

« Mais hélas ! les hommes ne firent pas semblable réflexion et il arriva que le pouvoir attribué au grand Chef devint peu à peu le propre pouvoir de ceux qui se disaient ses mandataires.

« Ceux-ci devinrent ainsi les maîtres des autres hommes qu'ils maintinrent sous leur dépendance pendant de longs siècles, les faisant travailler, peiner, pour s'assurer à eux-mêmes le plus grand bien-être en vivant dans l'oisiveté.

« Ils allèrent plus loin encore et dirent à ceux qui les nourrissaient : Le grand Chef nous a appris, qu'après leur mort, tous les hommes comparaissent devant lui, pour rendre compte des actes de leur vie, et que suivant leurs mérites ou leurs fautes, ils sont envoyés dans différents endroits où ils sont récompensés ou punis.

« Les uns vont dans un Ciel où tout est pur et brillant et y sont heureux ; les autres doivent vivre pendant un temps parfois très long, dans un lieu où ils souffrent et peinent lamentablement jusqu'à ce que le Chef les appelle dans le Ciel brillant et pur ; d'autres, enfin, sont transportés sur une terre de feu où ils sont éternellement brûlés, sans espoir d'en sortir jamais.

« Et ils ajoutèrent qu'il était en leur pouvoir d'obtenir du grand Chef l'entrée directe du Ciel à tous ceux qui se soumettraient à leurs volontés et se montreraient généreux envers eux.

« C'est ainsi qu'il firent le malheur de leurs semblables en leur ôtant toute liberté d'action, toute initiative, en les faisant vivre dans une crainte perpétuelle pour leur avenir, en les asservissant à de fausses croyances, en les rendant plus ou moins leurs esclaves.

« Mais peu à peu les hommes se sont ressaisis, ont repris la libre direction de leurs pensées et de leurs actes, ont chassé les imposteurs et créé la religion de fraternité qui les a mis en possession du véritable bonheur. »



« Dans mon pays d'origine, plusieurs familles réunies en un même lieu forment un village, si leur nombre est petit, une ville si leur nombre est plus grand.

« Or, à toute agglomération un peu importante, qui n'est en somme qu'une famille plus grande, il faut un ou plusieurs chefs.

« Comme les choisir ?

« Ce sont les chefs de famille qui - réunis - désignent ceux d'entre eux qu'ils estiment être les plus sages pour remplir cette fonction sociale.

« Cette première organisation de groupement s'appelle la Loge, ou Conseil des familles.

« Le lieu de réunion des chefs de famille s'appelle le Temple.

« Réuni en Loge, le Conseil des familles a, dans ses attributions, la surveillance de l'instruction donnée aux jeunes enfants et c'est lui qui doit, en tenant compte de leur désir et de leurs aptitudes, guider les élèves dans le choix du métier qu'ils devront exercer au sortir de l'école.

« Je dois encore vous indiquer que les mères de famille ont, elles aussi, une fonction sociale à remplir.

« A des intervalles réguliers, elles se réunissent dans le Temple pour s'occuper des questions intéressant leur sexe et, plus spécialement, des soins à donner aux malades, qui sont l'objet des attentions les plus touchantes, et aux tout jeunes enfants dont elles s'occupent avec une grande tendresse.

« Ces réunions s'appellent Loges d'adoption.

« Plus tard, je vous parlerai de ces premiers groupements et vous ferai connaître ceux qui les suivent pour aller jusqu'à la constitution d'un Etat de plusieurs millions d'hommes.

« Cette organisation a mis de longs siècles à s'accomplir, chaque génération l'ayant peu à peu complétée suivant ses besoins.

« Nous en avons retrouvé la trace dans les anciens monuments publics, édifiés à diverses époques, où se voient encore des attributs, des outils de travail, des étoiles, des soleils, des figures symboliques et géométriques, attributs au moyen desquels il a été possible de reconstituer l'histoire de cette organisation.

« De tout cela je vous parlerai un jour, afin de vous faire connaître toutes ces choses que j'aurai grand plaisir à vous apprendre. »



« Je ne sais si j'ai été bien compris : vous m'avez écouté sans m'interrompre, avec une attention dont je vous remercie ; mais, voulant être pour vous un Initiateur, je désire que la lumière soit complète dans vos esprits et vous m'honorerez en me questionnant sur les parties de cet exposé qui auraient gardé - pour vous - quelque obscurité.

« J'estime, du reste, que cette façon de vous instruire en répondant à vos question, est de beaucoup la meilleure. »



Un vieillard à longue barbe blanche, très probablement le doyen de l'assemblée, s'adressant à l'Initiateur, lui parla ainsi : « Vous nous avez dit que l'accueil que vous avez reçu parmi nous avait rempli votre cœur de joie.

« Cela est tout naturel, il ne pouvait en être autrement, ni de votre part, ni de la nôtre.

« C'est à nous de vous dire maintenant combien nous avons été charmés de vous connaître et de vous entendre aujourd'hui nous expliquer ce qu'est une organisation sociale.

« Il y a là une idée merveilleuse, qui répond tout à fait à ce que nous désirions tous, sans pouvoir nous l'expliquer à nous-mêmes, et que nous mettrons certainement à profit, si vous voulez bien nous y aider.

« Personnellement, je suis ravi de vous avoir entendu parler des grandes lois d'équilibre et d'harmonie ; mais je crains de n'avoir pas très bien compris et je pense que plusieurs de nos amis sont comme moi.

« Voudriez-vous nous dire encore ce qu'est la loi d'équilibre qui gouverne le Ciel, la Terre et l'Homme, et à laquelle je m'intéresse tout particulièrement ? »

L'INITIATEUR : « Très volontiers,

« Tous vous savez que si la règle d'équilibre n'est pas observée, lors de la construction d'une maison, la maison s'écroulera. Il faut qu'elle repose sur de solides assises et soit bâtie de façon rigoureusement perpendiculaire.

« Etant donnée la ligne horizontale de fondation sur le sol, il est de toute nécessité que la ligne verticale en élévation, qui est la maison, soit parfaitement d'équerre avec la première.

« Ceci est le fait géométrique qui vous est connu.

« Voici maintenant le fait physiologique: Nous savons que la lutte pour l'existence est double chez l'homme et les animaux.

« 1° L'être doit lutter contre les conditions climatiques qui lui sont extérieures : l'extrême chaleur et l'extrême froid, en retardant ou accélérant l'action de ses organes de vie, le conduiraient infailliblement à la mort, s'il ne s'était pas précautionné contre eux.

« 2° Il doit lutter aussi - par le travail - pour conquérir sa nourriture et être en pouvoir de donner satisfaction à ses besoins de toutes sortes ; car le manque de nourriture le conduirait rapidement à la destruction de son être.

« Il en est, du reste, de même pour les végétaux, qui périssent sous un climat trop dur et ne pourraient vivre si la terre, l'air et le soleil ne leur fournissaient pas les éléments indispensables à leur subsistance.

« L'observation de ces deux faits nous a conduits au raisonnement philosophiques suivant : toute agglomération humaine, société grande ou petite, subit la loi de l'équilibre pour la conservation de son existence.

« Elle doit, tout comme l'homme pris en particulier, se préoccuper de tout ce qui pourrait pousser à l'extrême les conditions de température morale dans lesquelles elle évolue ; autrement dit, elle doit se garantir de l'individualisme, ou égoïsme personne., cet extrême froid qui ne peut qu'altérer et détruire les organes essentiels au moyen desquels s'établissent les rapports entre tous ; elle doit aussi de priver de toute jouissance excessive, cette extrême chaleur qui brûlerait et détruirait sa vitalité.

« Il lui faut donc apporter tous ses soins à conserver dans son organisation, un équilibre parfait, lequel ne peut s'obtenir que par l'égalité du dévouement de tous envers chacun et de chacun envers tous. »

LE VIEILLARD : « Je vous suis bien reconnaissant ; car, tout âgé que je suis, j'ai maintenant l'espérance, grâce à vous, de voir s'établir, dans notre île, cette belle organisation. »



Une vénérable dame, aux yeux pleins de douceur dans un front tout ridé, posa cette seconde question : « Nos maris ont certainement compris vos explications de la loi d'équilibre qui les intéresse plus spécialement, voudriez-vous de même nous reparler de la loi d'harmonie qui me paraît être mieux appropriée à notre sexe ? »

L'INITIATEUR : « De grand cœur .

« L'harmonie c'est l'amour. Entre deux êtres qui s'aiment et sont heureux de la vie commune il y a harmonie.

« Lorsque tous se préoccupent également du bien à faire à chacun, des satisfactions à procurer à autrui, il y a, entre tous et chacun, harmonie parfaite.

« Et si tous : les hommes, les femmes, les enfants, se soumettaient volontairement à la grande loi morale de l'amour, la société tout entière ne formerait plus qu'un seul corps, complètement homogène dans ses parties et sans son ensemble : elles se développerait en pleine harmonie.

« C'est ainsi que l'homme doit vivre en s'attachant à étendre toujours le champs de son action ; car aimer son semblable et lui rendre service, c'est se lier à lui et le lier à soi ; c'est aussi augmenter sa vitalité et se grandir soi-même en puissance.

« Vous avez parfaitement compris que l'harmonie faisait surtout partie des attributions de la femme ; car, dans toute société en plein épanouissement c'est l'homme qui est chargé de veiller sur la loi de l'équilibre ; c'est lui qui, par son travail, doit pourvoir à l'alimentation, à la conservation, au développement de la famille ; tandis que la femme, par sa grâce et sa tendresse, doit faire régner autour d'elle l'accord des sentiments qui donne joie et bonheur à tous.

Un homme d'âge mûr, au regard clair et pétillant d'intelligence caché sous d'épais sourcils bruns, dit : « Nous n'avions pas songé que l'homme venait de

la Terre, ce qui est, en effet, certain ; mais comment avez-vous pu découvrir que la Terre venait du Ciel ? »

L'INITIATEUR : « Notre jugement nous a fait concevoir et admettre que les étoiles que nous voyons et qui sont autant de soleils, chef de famille des terres qui les entourent, n'ont pas d'autre domicile que le Ciel.

« Elles vivent donc dans le Ciel tout comme l'homme vit sur la Terre, ce qui permet de penser qu'elles doivent être sorties du Ciel, leur créateur, comme l'homme est sorti de la Terre, sa mère et sa créatrice.

« Le mêmes lois d'équilibre et d'harmonie président à leur existence et assurent leur bonheur particulier, si tant est que les étoiles puissent vivre heureuses, ce que, après tout, la loi des affinités rend parfaitement admissible.

« Je vous ai dit que l'isolement était le déséquilibre. L'homme qui vivrait seul, devrait chercher à équilibrer sa vie en se mettant en rapport avec les plantes et les animaux.

« Toutefois, il n'y a que le contact avec ses semblables qui puisse lui donner l'équilibre complet.

« Or les astres, qui nous paraissent être en parfait équilibre dans le Ciel, ont certainement des contacts entre eux.

« Ils forment des groupes, peut-être des Loges, et ont sans doute des chefs qui veillent à assurer l'harmonie dans chacune et dans toutes les existences du groupement.

« C'est dans le Ciel que se sont formés, qu'évoluent et vivent tous les astres.

« Il semble donc que le Ciel, qui contient tous les germes de vie, ait seul pu engendrer ces êtres que l'on nomme des mondes, et par conséquent la Terre que nous habitons, qui est elle même un de ces mondes. »



Une femme, belle encore, paraissant avoir une quarantaine d'années, posa cette question : « J'ai été vivement intéressée par ce que vous avez dit des Loges d'adoption où les mères de famille se réunissent pour se concerter sur le rôle qui leur appartient.

« J'aurais grand plaisir à savoir comment fonctionnent ces Loges : car je pense qu'elles doivent faire beaucoup de bien. »

L'INITIATEUR : « Elles sont organisées comme les Loges d'hommes ; mais les femmes se réunissent moins fréquemment.

« Vous avez déjà compris, je n'en doute pas, que leur action est plus étendue encore que je ne vous l'ai dit. Suppléant leurs époux, qui sont occupés aux travaux extérieurs, les mères de famille se montrent d'un dévouement à toute épreuve dans l'accomplissement de la mission délicate et toute d'affection qui est la leur.

« Ce sont elles qui visitent les malades, les infirmes, les affligés, et leur portent, avec la joie de leur présence qui est - pour eux - comme un rayon de soleil, le charme de leurs consolations et de leur affection toute maternelle.

« Ce sont elles aussi qui s'occupent des réjouissances à organiser pour les enfants, des fêtes d'adoption où ces petits êtres, gentiment parés, sont adoptés par toutes les mères, et font ainsi leur entrée dans la société en partageant les jeux de leurs petits camarades qu'ils apprennent à connaître et à aimer. »



Un jeune marié, d'environ vingt-cinq ans, à l'œil franc et bien ouvert, parla ainsi : « Un mot m'a frappé, c'est le mot devoir.

« Vous avez dit qu'une organisation sociale devait préciser les devoirs de chacun envers tous et de tous envers chacun.

« Je voudrais bien connaître la nature et l'étendue de ces devoirs. »

L'INITIATEUR : « Le devoir est ce qui nous appelons une loi morale, c'est à dire une loi que nous nous imposons à nous-mêmes pour diriger nos actions vers le bien de ceux qui nous entourent.

« Nous ne devons songer à rien qui nous soit personnel pour accomplir un devoir.

« De plus, le devoir doit toujours être en accord avec les lois naturelles d'équilibre et d'harmonie.

« Ainsi, par exemple : se dépouiller pour les autres ne peut être l'accomplissement d'un devoir, car il y aurait alors rupture d'équilibre entre les autres et soi-même ; mais partager son bien-être avec ceux qui en manquent, éclairer des lumières de son intelligence ceux qui sont encore dans l'obscurité, réchauffer de l'amour de son cœur ceux que l'isolement a refroidis, c'est accomplir un véritable devoir, c'est établir l'équilibre entre celui qui jouit du superflu et celui qui manque du nécessaire, entre le savant et l'ignorant, entre le sensitif supérieur et celui dont le sentiment affectif est moins développé.

« C'est également se conformer à la loi d'harmonie qui veut que les êtres soient liés entre eux par la réciprocité des bienfaits.

« Voici le point de vue particulier à votre situation de jeune époux. Votre devoir envers votre jeune femme ne peut consister à lui imposer vos

volontés ; il n'y aurait plus alors équilibre entre elle et vous ; il consiste à aider, par votre force physique, par votre affection, votre tendresse, au plein développement de ses facultés de tous ordres.

« Vous êtes son soutien physique, elle est votre appui moral. Votre force supplée à celle qui lui manque, de là équilibre ; sa sensibilité supplée à celle qui peut vous faire défaut, de là « harmonie. »



Une toute jeune femme, portant un bébé dans ses bras, quelque peu rougissante, dit :

« J'ai été très impressionnée par votre récit des prêtres se refusant au travail pour communiquer avec le grand Chef qui a pouvoir de transporter les hommes, après leur mort, dans une terre de feu où ils brûlent toujours.

« Est-ce que vraiment cela peut-être ? »

L'INITIATEUR : « Non, cela n'est pas ! Ni vous, ni votre enfant, ni celui que vous avez choisi pour époux, personne enfin n'est exposé à un tel malheur.

« Il n'existe nulle part un Etre ayant pouvoir de récompenser ou de punir les hommes.

« Ce qui est la vérité, c'est que la justice existe sur notre terre, sans aucune intervention extra-terrestre.

« N'avez-vous pas déjà remarqué que lorsque vous satisfaites un désir raisonnable de votre enfant, lorsque vous procurez de la joie à votre mari, lorsque vous vous appliquez à faire le bonheur de ceux qui vous entourent, parents ou amis, non seulement vous en faites des heureux ; mais que vous même en éprouvez une bien douce satisfaction ?

« Cette satisfaction, qui est votre récompense, représente l'action de la justice qui toujours se manifeste.

« Causez de la gêne ou de l'ennui à vos semblables, et vous en serez vous même punie par le remords.

« Mais s'il devait y avoir un juge, vous le trouveriez dans votre mari, capable de comprendre les sentiments qui inspirent vos actions, dans vos parents qui sauront apprécier votre cœur et vos mérites, et même dans votre enfant, lequel instinctivement saura distinguer ce qui est juste de ce qui est injuste.

« Et si votre existence se passe à semer joie et bonheur autour de vous, vous ne pouvez manquer d'en recevoir la récompense, même après votre mort, par l'harmonie dans la vie future dont - plus tard - je vous parlerai. »

A mesure que parlait l'Initiateur, le visage de la jeune femme reflétait la quiétude, la paix, la satisfaction.

Il fut remercié par un regard doux et affectueux.

Un grand et beau garçon, d'un(e) vingtaine d'années, s'approcha un peu et posa cette question :

« L'organisation de votre pays, avez-vous dit est basée sur ces deux préceptes : -Tous les hommes sont libres. -Tous les hommes sont frères ; mais je n'ai pas bien saisi ce que veut dire : Tous les hommes sont libres, et j'aimerais à vous entendre nous l'expliquer. »

L'INITIATEUR : « Avec plaisir, mon ami.

« J'ai voulu dire que rien ne pouvait empêcher l'homme de satisfaire ses volontés, si ce n'est toutefois sa propre raison qui doit le conduire à n'accomplir que des actes ne pouvant nuire ni aux autres, ni à lui même.

« Est donc libre l'homme qui fait ce qui lui plaît de faire pourvu qu'il n'implose ni ennui, ni gêne, ni dommage à autrui.

« La liberté ainsi comprise est le privilège de tous.

« Elle représente - pour l'individu - la loi d'équilibre qu'il accomplit dans sa plénitude, n'ayant pour l'empêcher d'agir, d'autre entrave que la loi d'harmonie représentée par la maxime : tous les hommes sont frères, et cette loi d'harmonie suffit à elle seule pour l'empêcher de commettre tout acte qui pourrait attenter à la liberté ou au bien-être des autres hommes, ses frères.

« En un mot, être libre c'est pouvoir faire tout ce qui ne gêne pas les autres ou les empêcherait de jouir eux-mêmes de semblable liberté. »



Une jeune fille, ayant peut-être l'âge d'être fiancée adressa timidement cette question :

« En répondant à grand'mère vous avez dit que la femme doit faire régner l'harmonie autour d'elle. Je voudrais bien comprendre. »

L'INITIATEUR : « Avez-vous entendu la voix de la mer lorsqu'elle avance vers le rivage ou s'en éloigne ; avez-vous écouté le bruit du vent dans les grands arbres, avez-vous remarqué la douceur de l'aurore avant le lever du soleil et la douceur plus grande encore du crépuscule ?

« Tout cela ne vous a-t-il pas paru beau et harmonieux ? N'avez-vous pas aussi remarqué, dans certaines familles, combien doux étaient les liens qui unissaient les membres, avec quelle délicatesse les époux se procuraient de mutuelles joies, avec quelle tendresse les parents et les enfants s'aidaient

dans leurs travaux, prévenaient leurs désirs pour accroître le bonheur de chacun ?

« Eh bien ! Tout cela c'est l'harmonie.

« Le mot harmonie veut dire accord parfait.

« C'est cet accord parfait, résultant des bonnes dispositions de chacun envers tous, que la femme doit faire régner en communiquant aux siens la flamme de tendresse qui est en elle et qui, allant de porche en porche<sup>1</sup>, finit par embraser toute la famille.

« Se rendre utile, aimer, c'est l'harmonie complète qui étend sur tous un voile de félicité. »



Un jeune garçon d'environ douze ans, tortillant son bonnet entre ses mains, un peu ému, mais brave cependant dit : « Vous avez parlé d'un Conseil qui doit guider les garçons dans le choix d'un métier. Est-ce qu'ils ne peuvent pas choisir eux-mêmes ? »

L'INITIATEUR : « Mon jeune ami, avez vous songé à ceci : Un écolier, au sortir de l'école, connaît-il parfaitement la vie et les plaisirs ou les ennuis qu'elle peut donner ? Le goût qui peut être en lui pour telle ou telle profession est il un goût durable ? Serait-il sûr de n'avoir jamais à regretter la décision que - seul - il aurait prise ?

« En un mot, est-il suffisamment capable de réfléchir et de décider ? Non, n'est-ce pas ?

« Maintenant, croyez-vous que votre père et les pères de vos jeunes camarades, qui aiment leurs enfants et désirent les voir heureux soient susceptibles de faire de mauvais choix pour eux ?

« Puis, vous comprenez certainement que ceux qui sont plus instruits que vous ne l'êtes, qui savent pourquoi il vaut mieux choisir telle profession parce qu'elle demande plus de santé ou plus de force physique, que telle autre qui exige plus de savoir ou plus d'habileté, et qui, de plus, connaissent très bien les aptitudes de leurs enfants, sont mieux placés qu'eux pour leur choisir un métier.

« Si un enfant, plus jeune que vous, s'expose par ignorance à un danger, ne le lui faites-vous pas aussitôt apercevoir et ne vous entremettez-vous pas pour l'empêcher de se faire mal ?

« Eh bien ! Ce que vous faites, pour cet enfant plus jeune, c'est ce que vos pères font pour vous.

---

1 Erreur de typo probable



Une charmante fillette de cinq à six ans, quitta vivement la main de sa mère et vient dire à l'Initiateur : « Qu'est-ce que c'est, dis monsieur, que les fêtes d'adoption pour les petits enfants ? »

L'INITIATEUR : « Les petits enfants ont tous leur maman et leur papa autour desquels ils vivent heureux, quelque fois en les tourmentant un peu, n'est-ce pas ?

« Eh bien ! Dans les fêtes d'adoption, tous les hommes et toutes les femmes deviennent de seconds papas et de secondes mamans pour les petits enfants, et tous les enfants deviennent les frères et les sœurs des autres.

« On leur donne des gâteaux et, pour apprendre à chacun que les autres enfants sont ses frères et sœurs, on leur dit de partager ces gâteaux entre eux.

« Puis, on les réunit pour qu'ils s'amuse, dansent, sautent, se réjouissent tous ensemble et, plus les enfants sont gais et joyeux, et plus les papas et les mamans sont heureux. »

L'ENFANT : « Est-ce que j'irai, dis ? »

L'INITIATEUR : « Certainement, puisque tu es bien sage. »



Après un court silence, l'Initiateur continua ainsi :

« Mes amis,

« J'aurais pu vous parler encore de l'*Intérêt* et du *Droit*, lesquels avec la Liberté, sont enseignés dans les Loges de mon pays ; mais j'ai préféré vous entretenir des devoirs qui leur correspondent.

« En quelques mots cependant, je puis vous dire ce qu'il en est, et cela sera suffisant ; car ce n'est que pour rappeler l'époque déjà lointaine où il existait de méchants hommes, que nous parlons de ces choses.

« Le mot *Intérêt* veut dire : profit, avantage personnel, égoïsme de l'individu.

« Il est donc bien inutile d'en parler à des hommes qui ne connaissent que le profit de tous, l'avantage collectif, et n'ont, en fait de désir, que celui de faire le bien.

« Le *Droit* est la faculté de disposer, de jouir et même d'exiger.

« Pour nous, la loi qui crée le droit a une action beaucoup plus importante : celle de constituer le devoir ; de sorte que c'est le devoir accompli par chacun et par tous qui constitue le droit de tous et de chacun.

« Je vous ai très sommairement indiqué les principaux devoirs des individus et des sociétés ; mais je me réserve de vous en parler - plus tard - avec toute l'étendue et toute la clarté désirables, lorsque nous serons réunis dans la Loge que nous allons fonder ensemble. »

Il se tut, et personne ne lui posant plus d'interrogation, il clôtura la réunion par ces paroles : « J'ai maintenant la certitude de pouvoir vous être utile à tous et mon cœur en est rempli de joie.

« Je vous aiderai à préparer, dans votre île, un commencement d'organisation sociale et, pour cela, je vous réunirai à nouveau pour vous donner d'autres enseignements.

« Soyez tous remercié et aimés ! »

Avant de s'éloigner, les hommes vinrent lui serrer affectueusement les mains, les femmes le remercièrent du regard et lui firent envoyer des baisers par leurs enfants, les animaux - à leur tour - vinrent lui demander une caresse, et notre Maçon rentra dans sa demeure, heureux comme il ne l'avait jamais été.

---

# LOGE SYMBOLIQUE

## 1<sup>er</sup> 2<sup>e</sup> ET 3<sup>e</sup> GRADES

---

A la suite de la première réunion publique, dont nous avons rendu compte, notre 33<sup>e</sup> Initiateur reçut de nombreux visiteurs.

Tous lui demandaient de les réunir au plus tôt afin de fonder une Loge.

Il leur donna rendez-vous pour la semaine suivante, en leur indiquant que - seuls - les hommes de 18 ans et au-dessus devaient assister à cette réunion qui eut lieu en plein air, comme la précédente.

En y arrivant, à l'heure fixée, l'Initiateur remarque que trois groupes s'étaient formés : un premier, composé des vieillards et des pères de famille ; un deuxième comprenant les mariés et les veufs sans enfants ; un troisième formé par les jeunes gens.

Une grande animation régnait dans ces groupes.

Il fit un signe et le silence s'établit aussitôt.

« Mes amis, dit-il, je vais vous demander d'accomplir votre premier acte social : celui de construire une salle assez vaste pour nous recevoir tous, et aussi les femmes et les enfants quand il y aura lieu de les réunir.

« Cette construction, où nous serons à l'abri des intempéries pour travailler ensemble, sera, en même temps que la maison de notre premier groupement communal, le Temple de la Loge symbolique dont je vous ai parlé.

« Y consentez-vous ? »

Une acclamation unanime accueillit cette proposition.

« Maintenant, reprit-il, je dois vous apprendre qu'une Loge est composée de trois catégories de membres qui s'appellent : les Apprentis, les Compagnons, les Maîtres.

« Sans vous en douter, vous avez établi vous mêmes ces trois catégories, et je pense que nous pouvons les conserver telles quelles.

« Les jeunes gens formeront la classe des Apprentis, les veufs et les hommes mariés sans enfants seront les Compagnons, et les pères de famille composeront la catégorie des Maîtres.



« Dans mon pays, l'Ordre Maçonnique Ecossais (c'est ainsi qu'il se nomme) est formé par une sorte d'élite de la société : j'entends dire par là

que les hommes qui le composent n'ont jamais commis de mauvaises actions, et qui sont tous animés du désir de se dévouer au bonheur de leurs semblables.

« Le lieu où se réunissent les Apprentis, les Compagnons et les Maîtres s'appelle le Temple, mot qui veut dire que la Loge est réunie dans l'Univers.

« Pour les Maçons, l'Univers est le grand Temple de la Nature, et un Apprenti reçu dans le Temple, y doit être instruit sur tout ce qui intéresse l'Univers, dans lequel l'homme occupe l'une des premières places.

« Etant donné que la première Loge que nous fonderons sera la première tentative d'organisation sociale faite dans cette île, nous l'appellerons : LA SOCIÉTÉ.

« Ensemble nous y étudierons les lois naturelles, dont nous tâcherons de pénétrer le véritable sens, pour en faire l'application à notre propre société. »



Un mois plus tard, une vaste construction était édiflée, chacun ayant tenu à honneur d'y consacrer son travail suivant ses capacités.

L'initiateur y fit dresser l'autel et les plateaux réglementaires, ainsi que les deux colonnes supportant le portique d'entrée.

Les dames s'offrirent pour décorer le Temple de feuillages et de fleurs, ce qui fut accepté avec reconnaissance.

Le samedi suivant, jour de repos, eut lieu la première réunion dans le Temps. A l'arrivée de l'Initiateur tous les hommes étaient présents et s'étaient divisés en trois catégories, ainsi qu'il le leur avait indiqué.

Tous s'empressèrent autour de lui : la joie débordait dans tous les cœurs ; c'était une véritable fête.

Il prit place à l'Est : dit à deux vieillards d'occuper les 1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup> plateaux, et à d'autres plus jeunes de remplir les autres Offices.

Chacun s'étant placé suivant ses indications, il les fit tenir debout, leur montra la manière de se mettre à l'ordre et leur indiqua le signe du premier grade.

Puis, il fit la proclamation suivante : « *De par les pouvoirs que j'ai reçus en délégation du Suprême Conseil de mon pays, en présence du Grand Architecte de l'Univers, je vous consacre tous au grade d'Apprenti, premier degré de notre Rite Ecossais ancien et accepté.* »

Il ouvrit ensuite régulièrement les travaux d'Apprenti pour donner la première instruction maçonnique.



## PREMIÈRE INSTRUCTION DU VÉNÉRABLE MAITRE

« Mes Frères, en quelques mots je vais vous expliquer le symbolisme du Temple dans lequel nous sommes réunis.

Vous connaître la signification du mot *Symbolisme* que je vous aurai dit qu'il indique l'emploi d'un langage spécial dans lequel on se sert des noms d'objets visibles et connus pour désigner des choses invisibles touchant à la pensée et à la morale.

« Le Temple, je vous l'ai dit, représente l'Univers, et la place que j'occupe à l'une des ses extrémités représente l'Est ou Soleil levant... ».

Il leur donna l'explication symbolique des principaux outils de construction : la règle, l'équerre, le maillet, le ciseau, la truelle, le compas.

Puis leur montrant le triangle lumineux, ou Delta, il leur dit : « Ce triangle rayonnant est l'emblème de l'Intelligence Suprême, de l'Ame universelle, douée de puissance créatrice, de sagesse et d'amour, qui est la Vie même de l'Univers et règle les conditions d'existence de tous les êtres du Cosmos, depuis l'atome qui est à lui-même son propre monde, jusqu'aux soleils et aux planètes qui ne sont que des atomes plus grands.

« Vous remarquerez que le triangle, sorte de chaîne fermée, à lignes rigides et à pointes angulaires, projette - comme le soleil - des rayons lumineux ; cette projection symbolise l'action de l'Ame universelle, faite de lumière et d'amour, sur tous les être de l'Univers.

« J'arrive à la cérémonie de l'initiation.

« Cette cérémonie comporte des enseignements que vous devez connaître dès maintenant.

« Au moment de sont entrée dans le Temple, le néophyte a les yeux recouverts d'un bandeau qui symbolise l'ignorance dans laquelle se trouve l'homme n'ayant encore reçu aucune instruction philosophique.

« Il lui est expliqué que la Franc-Maçonnerie n'a pas une origine extra-terrestre comme les religions dont je vous ai parlé, qu'elle est une institution fondée par des hommes aimant leur prochain, animés du désir de s'instruire en étudiant en commun les grandes lois de la Nature.

« Le néophyte doit prendre trois engagements : celui de travailler à son propre perfectionnement ; celui de se dévouer à ses frères, de les aimer ; celui de se conformer aux usages et aux règlements de l'Ordre.

« La cérémonie de l'initiation se déroule dans trois voyages successifs et se termine enfin par la connaissance donnée, au récipiendaire, de cette maxime fondamentale de notre Ordre : « *Fais aux autres tout le bien que tu voudrais qu'ils te fissent à toi-même*

« Le nouvel apprenti est alors consacré membre de l'Ordre et va occuper la place qui lui est désignée.

« L'Orateur de la Loge souhaite, au nouveau Frère, la plus cordiale des bienvenues. Nous sommes heureux, dit-il, de vous compter désormais pour l'un des nôtres ; car votre force, votre intelligence et votre cœur vont s'ajouter à notre force, à notre intelligence, à notre cœur, et notre puissance commune en sera d'autant augmentée.

« Vous avez appris que l'homme a des droits qui lui appartiennent et qu'il peut exercer, et aussi qu'il a des devoirs à remplir envers lui-même et envers ses semblables.

« Je ne dois vous parler aujourd'hui que de son premier droit et de son premier devoir.

« *Le premier droit de l'homme est le droit à l'existence. Son premier devoir est sa propre conservation.*

« Le droit à l'existence comprend la nourriture, le vêtement, l'abri et aussi le plein exercice des facultés physiques, morales, intellectuelles.

« Ce droit doit être garanti à l'homme par la collectivité sociale dont il est l'un des membres.

« C'est le droit de l'individu.

« En retour, l'homme a le devoir de veiller à sa propre conservation, afin d'assurer à la collectivité le bénéfice de son action personnelle, laquelle doit être exercée au profit de tous ses frères qui sont - pour lui - comme une famille agrandie.

« Je n'insisterai pas sur le premier droit de l'homme, mais je dois m'arrêter un instant sur son premier devoir.

Que faut-il à l'homme pour sa propre conservation ?

« *Le soin de sa santé, l'emploi de son intelligence, l'exercice de ses qualités d'affection, la volonté d'être utile à ses semblables, enfin la confiance en lui-même.*

« **LE SOIN DE SA SANTÉ** : L'homme doit tenir son corps en équilibre, en évitant tous les excès de nourriture, de veille, d'insuffisance d'abri ou de vêtements, de jouissances, de plaisir et aussi de travail.

« Les malaises dont il ne peut se garantir, doivent attirer son attention et il a le devoir de s'imposer les soins nécessaires à leur prompt disparition.

« **L'EMPLOI DE SON INTELLIGENCE** : Comme le corps humain, l'esprit de l'homme a besoin de soins, d'exercice et aussi de quiétude. Son développement est illimité.

« L'étude, l'observation, la réflexion, sont des moyens sûrs d'évolution et de développement pour l'esprit, lequel est capable de compréhension, d'analyse, d'admiration.

« Et, de même que l'homme doit soigner son corps pour lui conserver toute sa force physique, il doit soigner son esprit pour lui garder toute sa force intellectuelle.

« L'EXERCICE DE SES FACULTÉS D'AFFECTION : Celui qui ne vivrait que pour lui-même, recevant tout de dehors et ne rendant rien à qui lui donne, commettrait la pire des injustices et violerait la loi naturelle de l'équilibre qui veut que les hommes soient heureux par un échange égal de bienfaits et d'affection. L'expérience a démontré que le véritable intérêt de l'individu est tout entier dans l'exercice de la bonté, cette forme naturelle de l'amour d'autrui.

« LA VOLONTÉ D'ÊTRE UTILE A SES SEMBLABLES : Pour être utile à autrui, il faut que l'homme fort n'abuse jamais de sa force, ni l'homme instruit de sa supériorité intellectuelle.

« Il faut, au contraire, qu'il mette à la disposition de ses semblables et sa vaillance et son savoir.

« Il faut plus encore : l'homme doit rendre l'existence agréable à ses frères en humanité, par toutes les manifestations de sympathie et d'amitié dont il est capable.

« Ce n'est qu'ainsi qu'il peut espérer accomplir le devoir de fraternité dont il vous sera parlé plus tard.

« LA CONFIANCE EN LUI MÊME : Tout homme a une valeur propre. Le plus chétif peut rendre parfois d'aussi grands services que le plus robuste, et celui dont l'intelligence est moins développée peut être éminemment utile à ceux qui ont acquis plus de savoir.

« Aucun n'est inutile.

« Tout homme doit avoir la conscience qu'il peut donner de l'aide et de la joie à ses semblables.

« Il doit donc avoir confiance en lui-même, se conserver, se développer autant que ses facultés le lui permettent et ne jamais oublier que sa conservation et son développement ne l'intéressent point seul, mais intéressent l'humanité entière.

« De plus, l'homme ayant conscience qu'il peut être utile aux autres, voit ses forces et son intelligence s'augmenter considérablement par cette certitude, qui ne peut que lui donner des forces nouvelles <sup>a</sup>2 dépenser pour le bien d'autrui.

« Après le discours de l'Orateur, l'initiation des néophytes se termine par la cérémonie symbolique de la *chaîne d'union*.

« Placés en cercle, au milieu du Temple, les assistants se tiennent par les mains et forment ainsi une chaîne humaine qui rappelle à chacun qu'il est étroitement lié avec ses semblables, à l'existence desquels il est nécessaire, et aussi qu'il reçoit de tous la force, l'aide, l'affection dont il a personnellement besoin pour être heureux.

« Deux mots circulent, prononcés à vous basse de proche en proche ; ils sont précédés de l'échange du triple baiser qui traduit, par un acte de touchante amitié, les sentiments de tous les cœurs formant la chaîne d'union.

« Ces mots désignent : l'un, le nom d'un bienfaiteur de l'humanité ; l'autre le nom d'une vertu caractérisant les principaux actes accomplis par celui dont le nom est évoqué.

« Et la pensée vient à l'esprit de chacun d'imiter, par sa conduite et par ses œuvres, celui dont la mémoire est ainsi glorifiée. »

La cérémonie de la chaîne d'union fut accomplie et les travaux furent fermés au milieu d'un enthousiasme général.



Quelques temps après, eut lieu une réunion au deuxième degré, à laquelle les jeunes gens ne furent point conviés.

En ouvrant les travaux, l'Initiateur enseigna aux assistants le signe de Compagnon, dont il leur donna l'explication symbolique ; puis il leur parla en ces termes :

« Aujourd'hui, je dois vous entretenir du deuxième droit de l'homme et de son devoir correspondant :

« *LE DROIT : L'homme a droit, pendant sa vie, à la propriété du sol qu'il habite, aux constructions qui y sont élevées ou qu'il y élève, tout comme il a droit à l'air qu'il respire, aux rayons du soleil qui le réchauffent et l'éclairent, aux produits que, grâce à son travail, la Nature lui fournit pour sa subsistance.*

« *Tout cela est son patrimoine ; mais ce patrimoine n'est entre ses mains, qu'un dépôt limité à la durée de son existence.*

« Vos coutume et vos usages étant conformes à ce droit je puis me dispenser de vous en donner une explication étendue.

« Cependant, il n'en est pas de même dans d'autres pays où le droit de propriété est vivement contesté, où des terres appartiennent à des gens qui ne les cultivent point, et où ceux qui travaillent à la culture n'ont, pour la plupart, aucun champ qui soit leur propriété.

« Si toutefois l'examen de cette question vous présente quelque intérêt, nous en ferons l'étude dans nos réunions au 2<sup>me</sup> grade, et nous examinerons, en même temps, la délicate question de la transmission des propriétés, laquelle donne souvent lieu aux contestations les plus regrettables pour la bonne harmonie sociale.

« *LE DEVOIR: L'homme a le devoir du travail.*

« *Comme tous les êtres, il a le devoir d'activité, limité à l'équilibre de son individu.*

« Vous avez déjà compris que le devoir du travail ne peut se concevoir qu'avec l'association de tous les travailleurs ; car, sans elle, ce devoir ne serait qu'une duperie.

« Vous n'avez jamais admis, dans votre île, que le travail de l'un soit le profit de l'autre, que l'oisif puisse bénéficier de l'activité de celui qui produit.

« Ainsi compris, le devoir du travail demande à tous une somme d'efforts sensiblement égale aussi, de jouissance et de bien-être.

« Nous aurons à étudier ensemble le meilleur système de l'organisation du travail.

« Le grade de Compagnon comporte, comme celui, d'Apprenti, une initiation et des enseignements que je vais brièvement vous résumer.

« Si le grade d'Apprenti symbolise les débuts de l'homme dans la vie, celui de Compagnon marque une phase nouvelle de l'existence humaine : il représente l'homme ayant atteint l'âge viril et vivant en société.

« L'initiation s'accomplit au milieu d'une série d'études initiatiques ; le néophyte apprend à connaître les sens dont il est doué ; il est instruit sur les Arts libéraux, sur les divers ordres d'architecture ; il prend contact avec les grands philosophes de l'antiquité ; il acquiert enfin la connaissance de tout ce qui peut lui être utile pour vivre en bonne harmonie avec ses semblables.

« Des outils sont placés dans ses mains ; on lui apprend à s'en servir.

« Son esprit comprend alors la nécessité de travail et commence à en saisir toute la noblesse et toute la beauté.

« Il sait qu'il doit développer son énergie physique, élever constamment les pensées de son esprit et accroître sans cesse la puissance affective de son cœur.

« Il a compris, qu'au moyen de l'emploi des outils de travail, il lui est devenu possible de ménager ses forces en les employant plus utilement.

« Il s'est rendu compte que le sol terrestre ne peut être la propriété de quelques privilégiés, que les hommes, en naissant, ont des droits égaux, que chaque membre de la Société doit être à même d'obtenir, par son travail, tout le bien-être qui lui est nécessaire.

« Et il a saisi tous les avantages d'un travail accompli en coopération, en association. »

La cérémonie de l'initiation eut lieu et se termina par l'explication des symboles du deuxième degré qui intéressa vivement l'assemblée ; puis l'Initiateur consacra Compagnons tous les membres présents, lesquels montrèrent une grande joie de l'enseignement reçu.



De nombreuses réunions eurent lieu, tantôt au premier tantôt au deuxième grade.

Lorsque l'Initiateur se fut assuré, par les questions qu'il adressa aux Compagnons, que son enseignement avait été pleinement compris, il invita les pères de famille à se réunir dans le Temple, pour recevoir le troisième degré.

Il ouvrit la séance par ces paroles : « Vous savez tous que le premier droit de l'homme est le droit à l'existence et que son premier devoir est la conservation de cette existence dont il n'est pas l'auteur.

« Vous savez aussi que le second droit de l'homme est son droit à la propriété, telle que je vous l'ai définie, pendant toute la durée de sa vie, et que son deuxième devoir est le devoir du travail, limité à l'équilibre de son être.

« Aujourd'hui, je dois vous apprendre qu'un troisième droit vous appartient : le droit à la liberté.

« *DROIT : L'homme a droit à la pleine liberté de ses actions. Faire ce qui lui plaît est le droit de chacun.*

« Et vous avez déjà compris que ce droit implique un devoir correspondant qui peut être ainsi formulé :

« *DEVOIR : Libre, l'homme a pour devoir de ne rien faire qui puisse attenter à la liberté de ses semblables, ou seulement en gêner l'exercice.*

« En y réfléchissant, vous trouverez là une première idée de la justice qui veut qu'il y ait, entre les hommes, un continuel échange de service et de bienfaits, et qui interdit tout acte capable de causer peine ou dommage à autrui.

« Mais, pour que l'homme soit réellement libre, lui qui est malgré tout l'esclave de ses besoins, il faut qu'il sache et qu'il comprenne que, plus ses besoins sont réduits, et plus son esclavage est diminué.

« Il y a deux catégories de besoins : les besoins naturels et les besoins artificiels. Aux premiers il faut donner satisfaction ; mais il faut éviter de transformer les autres en nécessités.

« La satisfaction des besoins naturels assure le calme, la paix, c'est à dire l'équilibre des organismes, tandis que la satisfaction des autres ne peut que leur apporter le trouble et le déséquilibre.

« Pour nous, l'action de la liberté est le moyen de nous transformer, de nous recréer en quelque sorte, en nous faisant avancer sans cesse dans la voie de la perfection, en nous aidant à accomplir notre évolution ascensionnelle.

« L'évolution n'est pas autre chose, disait un de mes collègues du 33<sup>e</sup> grade, que le dégagement de la liberté ; la même loi qui préside aux évolutions organiques, régit tout développement moral, et cette loi c'est le dégagement progressif et incessant de la liberté. »

« A ces paroles, je crois pouvoir ajouter que - seule - la liberté est capable d'assurer la formation de plus en plus complète de l'être dans sa spontanéité, dans sa volonté, dans sa conscience.

« Ici, une question se pose : Est-il possible à l'homme de juger lui-même les actes qu'il accomplit en toute liberté ?

« Il le peut ; car il a en lui un juge sûr qui s'appelle « sa conscience ». Ce juge lui dira, sans jamais se tromper, ce qui est bien et ce qui est mal, et il pourra toujours, grâce à lui, apprécier un acte avant de l'accomplir. Il lui dira que si cet acte doit causer de la peine à autrui, il est mauvais ; mais, qu'au contraire, il est bon, s'il doit apporter du bien-être ou de la joie à ses semblables.

« Et c'est ainsi que l'homme évoluera toujours en pleine connaissance, s'il est sincère avec lui-même. »

L'Initiateur accomplit la belle et impressionnante cérémonie de l'initiation au 3<sup>e</sup> degré et s'étendit longuement sur le côté symbolique de cette initiation.

Il consacra ensuite, au grade de Maître, les pères de famille assemblés dans le Temple et termina la cérémonie par l'instruction suivante :

« Vénérables Maîtres, mes Frères,

« Le grade<sup>3</sup> de Maître écossais, qui désormais vous appartient, vous oblige à vous instruire davantage et à vous perfectionner sans cesse.

« Il faut que vous deveniez capables d'éduquer vos plus jeunes frères, il faut que votre conduite soit - pour eux - un exemple, un encouragement.

« L'antique initiation apprenait à l'homme, qu'après être descendu dans la tombe, il renaissait à une vie nouvelle, faite de clartés plus vives, de beautés plus pures.

« Aux yeux de l'initié, la mort représentait la victoire remportée sur l'âpre lutte pour la vie, lutte à laquelle il ne succombait que pour renaître plus vaillant et plus fort.

« Faible et opprimé dans une première existence, l'homme devenait plus puissant et plus libre dans la nouvelle vie qui suivait sa mort matérielle.

« Il était semblable à la Nature, laquelle - chaque année - semble mourir sous les coups de l'hiver ; mais renaît, à chaque printemps, à une vie nouvelle pour accomplir son œuvre dans le Cosmos des êtres et des choses.

« Un grand devoir est maintenant le vôtre : vous devez combattre, par la parole, tous ceux qui pourraient vouloir accomplir des actes d'oppression, de perfidie, en un mot, d'injustice.

« Vous devez soutenir les faibles, les encourager, les aider dans leur lutte, leur donner des forces pour leur assurer la victoire sur les éléments de destruction.

« La maçonnerie vous confie ses nouveaux adeptes : il vous appartient d'en faire des hommes supérieurs par les lumières que vous ferez entrer dans leur esprit et par l'exemple d'une vie toute d'affection et de dévouement qui leur inspirera le désir de vous ressembler.

« Sur notre Terre, les manifestations de la vie se font par les êtres qui l'habitent et qui ont été classés en quatre ordres : le minéral, le végétal, l'animal, l'intellectuel. Or, l'homme, être à la fois animal et intellectuel, a besoin et par conséquent a droit, pour sa conservation, à toutes les satisfactions de l'animalité et de l'intellectualité.

« Ce n'est que grâce à ces satisfactions qu'il peut accomplir son évolution normale et la continuer, sans arrêts et sans secousses, jusqu'à la consommation des temps, c'est-à-dire à l'infini.

« Au point de vue physique, il ne doit manquer ni du nécessaire, ni même d'un superflu pouvant exciter son ardeur pour le bien ; il lui faut donc les obtenir par son travail personnel et par le travail collectif de ceux avec lesquels il vit en société.

« Au point de vue intellectuel, aucune limite ne peut être imposée à l'exercice de ses facultés ; personne n'a le droit de l'obliger à une conception quelconque des êtres et des choses.

« Aidé par les travaux de ceux qui l'ont précédé, encouragé par les recherches de ses contemporains, excité par sa volonté d'aller toujours plus avant dans le chemin de la connaissance, il doit pouvoir exercer en toute liberté ses facultés de compréhension et de jugement.

« Sa liberté de vivre selon son désir, de juger suivant sa conscience, ne doit avoir d'autres barrières que celles qu'il leur oppose lui-même en évitant les excès qui ne pourraient qu'abréger son existence par le déséquilibre, en n'acceptant aucune croyance, aucune loi, aucune coutume qui tendraient à rompre l'harmonie de sa vie intellectuelle.

« Il doit être son propre prêtre, son propre législateur et ne poursuivre qu'un but : accroître son intellectualité, sans en briser les organes par une contention anormale de son esprit ; mais en les vivifiant sans cesse par le contact avec les intellectualités voisines.

« Pleinement équilibré, il ne portera point atteinte à sa liberté, en se créant des besoins, des habitudes, des croyances, des formules restrictives, ainsi que

le font trop souvent les individus et, plus encore peut-être, les groupements sociaux.

« Il faut que nous soyons véritablement libres, n'acceptant d'esclavage ni des autres, ni de nous-mêmes, afin de pouvoir réaliser toutes nos aspirations, tous nos rêves de bonheur pour ceux que nous aimons et pour nous.

« Il faut enfin que nous devenions capables d'aider efficacement à l'évolution de l'humanité, qui se poursuit à travers les âges, et d'influer, dans la mesure qui est la nôtre, sur l'évolution cosmique qui à l'infini pour horizon. »

Il se tut. Une vive émotion se manifestait dans l'assemblée ; toutes les mains se tendaient vers celui qui venait de parler, pour lui témoigner l'ardente reconnaissance qui était au fond de tous les cœurs.

« Avant de nous séparer, reprit-il, je dois vous dire que je songe à accomplir, vis-à-vis de vos compagnes, de vos mères, de vos filles, l'œuvre d'instruction et d'initiation que j'ai accomplie pour vous.

« Vous voudrez bien le leur annoncer, en leur reportant mes sentiments de tendre et fraternelle affection. »

Cette annonce mit tous les cœurs en joie ; mais le plus satisfait fut peut-être celui qui, véritable centre de lumière, répandait sur chacun et sur tous, ses rayons bienfaisants.

---

## LOGE D'ADOPTION

### 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> ET 3<sup>e</sup> DEGRÉS

---

Lorsqu'il eut terminé l'instruction symbolique des Maçons des trois premiers degrés, l'Initiateur organisa la Maçonnerie d'Adoption qui vint compléter, par le précieux concours des femmes, l'action de la Maçonnerie dans l'île tout entière.

A la première Loge d'Adoption, il donna pour titre distinctif : LA FAMILLE.

Ainsi qu'il l'avait fait pour les hommes, il divisa les femmes en trois catégories : les mères, les femmes sans enfants et les jeunes filles de seize ans et plus.

Réunies dans le Temple, en présence des Maîtres et des Compagnons qui avait<sup>4</sup> seuls le droit d'assister à la cérémonie, les femmes furent placées selon l'ordre de l'Adoption.

Une grande joie brillait dans tous les yeux.

L'Initiateur montra à l'assemblée le signe d'ordre, que tous répétèrent et dont il fit connaître la signification symbolique.

Il donna ensuite une rapide explication des principaux symboles en usage dans le Rituel d'Apprentie et fit consacrer, au premier degré, les dames présentes par le doyen des Vénérables qui comptait alors 99 ans.

Pour abréger, nous allons grouper dans le discours de l'Initiateur, les diverses parties de l'instruction concernant les trois grades de l'Adoption : Apprentie, Compagnonne, Maîtresse.

---

4 Erreur figurant dans le document original

## DISCOURS DE L'INITIATEUR :

« Chères Sœurs,

« Vous avez eu raison de venir en habits de fête ; car vous aurez désormais la satisfaction de joindre votre action à celle des membres de votre famille, à celle de vos amis.

« Vous allez pouvoir utiliser, au profit de la société tout entière, les dons particuliers que votre sexe tient de sa nature même, et les qualités si douces qui sont en vous.

« Voici quels sont votre premier droit et votre premier devoir :

« Votre premier droit est résumé dans cette formule : *La femme a droit au respect, à la sympathie, à la protection de tous.*

« L'affection mutuelle qui règne dans vos familles, les liens de sympathie qui unissent vos familles entre elles, me dispensent d'insister.

« Votre premier devoir peut être ainsi formulé : *Le premier devoir de la femme est l'amour des siens et le dévouement à tous.*

« L'AMOUR DES SIENS. Dans toute famille unies, comme le sont les vôtres, il y a, entre tous les membres, un échange constant de services rendus. Mais la femme peut faire plus encore que de maintenir l'union dans la famille ; elle peut trouver, dans l'ingéniosité de son esprit, les moyens d'inspirer à tous des pensées fortifiantes qui donneront à chacun le courage et la volonté de réaliser sa propre perfection et d'aider à celle d'autrui ; elle peut trouver, dans son cœur, des trésors de tendresse qu'elle répandra autour d'elle, augmentant ainsi la richesse d'affection de ceux qui l'entourent et créant, dans le milieu qu'elle habite, une atmosphère particulièrement favorable à l'éclosion de tous les bons sentiments, de toutes les générosités et, s'il en était besoin, de tous les sacrifices.

« La femme, en donnant une partie d'elle-même, occupera la première place dans la famille et dans la société dont elle sera le bienfaisant génie.

« Et c'est ainsi qu'aimante elle sera tendrement aimée.

« LE DEVOUEMENT A TOUS. Le dévouement est fait de trois actions, réunies en une seule : aimer, penser, agir.

« Ainsi, mes Sœurs, ceux qui sont l'objet de votre dévouement doivent : sentir que votre affection les entoure, savoir que votre pensée est concentrée sur eux, ne recueillir que des bienfaits de votre action.

« Être enveloppées d'affection, être l'objet de pensées qui centralisent les moyens d'adoucir vos peines, entendre des paroles de réconfort, recevoir des témoignages de sollicitude et de respect, n'est-ce pas là tout ce que votre cœur désire pour avoir la certitude du dévouement d'autrui à votre égard ?

« Eh bien ! c'est tout cela que vous devez donner aux autres.

« L'enfant - lui aussi - a des droits particuliers.

« *L'enfant a droit aux soins matériels, à l'éducation familiale et à une instruction aussi étendue que le comportent ses facultés.*

« *Il ne peut jamais être rendu responsable, même moralement, des fautes de ses parents.*

« Quant au devoir de l'enfant, on peut le résumer ainsi :

« *L'enfant doit à ses parents, respect, confiance, amour.*

Ce n'est que par l'éducation familiale donnée à l'enfant que son droit peut être satisfait et son devoir rendu plus facile.

« *Le droit des parents est de travailler au développement physique, intellectuel et moral de leurs enfants ; mais sans jamais leur imposer aucune volonté arbitraire.*

« L'enfant naît avec des dispositions qui lui sont propres, des germes de forces, de désirs, d'aspirations, d'analyse même, qu'il faut se garder de détruire, en lui imposant des dispositions contraires aux siennes, en annihilant plus ou moins sa petite personnalité qu'il doit pouvoir conserver intacte, entière.

« Il faut surtout que les parents se gardent de considérer l'enfant comme un jouet dont ils peuvent s'amuser, se distraire.

« Il faut qu'ils laissent sa petite nature se développer sans la contrarier en rien ; mais en surveillant toutefois, parmi les instincts qu'il peut manifester, ceux qui seraient pervers et nuisibles, pour les redresser avec bonté.

« Il suffira alors de lui faire entendre, par des comparaisons qui peuvent le toucher, qu'il doit avoir d'autres sentiments, d'autres désirs.

« *Le devoir des parents est de donner, à leurs enfants, les soins du corps et de l'esprit, de former leur cœur, de les entourer d'affection, de protéger leur faiblesse, d'inspirer leurs actes par de bons exemples.*

« C'est à vous, mes Sœurs, qu'échoit plus particulièrement la tâche de donner les soins du corps à vos enfants.

« En cela, vous êtes toutes dignes d'admiration ; ni peines, ni fatigues ne peuvent vous arrêter dans l'accomplissement de ce devoir, qui commence par l'allaitement et se continue par les multiples attentions que vous apportez à veiller sur la santé de ces chéris de votre cœur.

« Les soins à donner à l'esprit de l'enfant doivent être également l'objet de votre constante préoccupation.

« Apprendre à ce petit être, qui ne pense pas encore, à voir, à nommer les objets, à connaître l'utilité ou le danger des actes qu'il peut être enclin d'accomplir et, à mesure qu'il grandit, à apprécier les bons procédés des autres à son égard, voilà ce que vous devez vous attacher à faire naître et développer en lui.

« Quant à la formation du cœur de l'enfant, elle est une œuvre plus délicate encore à accomplir ; mais personne ne dispose de moyens plus sûrs de réussir que les femmes.

« Leur cœur si sensible, si aimant, leur suggèrera toujours le meilleur exemple à donner aux enfants pour les inciter à la tendresse, à la bonté.

« Le rôle de la femme est donc par dessus tout éducatif. C'est pour cela que j'estime que votre premier travail en commun, dans la Loge d'adoption fondée aujourd'hui, devra être l'étude d'un programme d'éducation applicable aux enfants.

« Les observations que vous avez pu faire, sur leurs caractères si divers, sur les moyens les plus efficaces à employer pour redresser leurs petits travers, leur inspirer le désir de faire le bien et la volonté de donner de la joie à ceux qui les entourent, vous aideront à trouver les meilleures formules de ce programme d'éducation de l'enfance.

« Sœurs de l'adoption maçonnique, vous aurez aussi à remplacer, auprès des orphelins, les parents qu'ils ont perdus, à leur constituer une nouvelle famille, dans laquelle ils trouveront les soins, la tendresse auxquels ils ont droit.

« Vous aurez encore à assister ceux qui sont à l'autre extrémité de la vie, ceux auxquels la vieillesse a apporté des infirmités, des souffrances inévitables, en les privant parfois des moyens de se soigner, de s'alimenter eux-mêmes.

« En résumé, si l'étude des sciences naturelles, des grandes lois de l'univers, est plus spécialement dans les attributions de l'homme, l'étude et la formation du cœur humain sont surtout du domaine de la femme.

« Et, de même que vous avez une place à part dans la famille, la plus belle peut-être, assurément la plus honorée, de même - dans l'Ordre maçonnique - vous occuperez une place qui vous permettra de donner, à celui qui souffre le calme de l'esprit, à celui qui est attristé la paix du cœur, et de maintenir, par l'amour, une union étroite entre tous les membres de la société.

« Votre titre de Sœurs de l'Adoption vous indique le caractère particulier de l'œuvre que vous devez accomplir.

« Le mot adoption est synonyme du mot maternité. Il veut dire que, pour les enfants, vous serez de véritables mères ; pour les malades, de véritables sœurs ; pour les vieillards, de véritable filles. »

Après ce discours, l'Initiateur procéda successivement aux diverses cérémonies de l'initiation aux trois grades de l'Adoption et donna les explications les plus complètes sur les allégories, les légendes et symboles que comportent ces intéressantes cérémonies.

A la fin de cette Tenue initiatique, il fut décidé qu'une fête d'adoption aurait lieu le mois suivant, afin que les enfants puissent participer à l'œuvre maçonnique et qu'ainsi la société tout entière se trouve intimement groupée sous l'égide de l'Ordre.

## FÊTE D'ADOPTION

Le Temple est magnifiquement décoré de plantes et de fleurs.

Les Maçons de tous grades et les Sœurs de la Loge d'Adoption occupent les places qui leur sont désignées.

Au milieu du Temple, des sièges sont réservés pour les enfants et les mères qui attendent dans le parvis.

Sur l'ordre du Vénérable Président, tous se lèvent.

Une délégation, composée de trois Maîtres, trois Compagnons, trois Apprentis et trois Sœurs d'adoption, portant des flambeaux et des attributs maçonniques, se rend dans le parvis pour encadrer les mères et les enfants auxquels l'entrée du Temple est donnée.

Cette entrée, d'un caractère grave et solennel, est saluée par les triples acclamations des Maçons des deuxièmes et troisième rangs où siègent les Apprentis et les Compagnons ; elle a lieu sous la voûte d'acier que forment les Maîtres placés au premier rang.

Les enfants et les mères sont conduits aux places qui leurs sont réservées.

Les parrains des enfants sont appelés et vont se placer derrière leurs pupilles.

Une allocution de bienvenue est alors adressée par l'Orateur de la Loge : d'abord aux mères qu'il félicite et auxquelles il donne l'assurance qu'elle<sup>5</sup> trouveront - dans l'Atelier - des protecteurs pour leurs chers enfants ; ensuite, aux parrains auxquels il précise les devoirs qu'ils assument, en contractant les liens de parrainage qui les uniront étroitement désormais à leurs jeunes protégés.

Après cette allocution, le Vénérable s'adresse directement aux enfants auxquels il explique, dans un langage simple, clair et précis, le sens de la cérémonie qui va s'accomplir.

« Vous faites, leur dit-il, votre entrée dans la société. Tous ceux qui sont ici, pour fêter avec vous cette belle journée, deviennent dès aujourd'hui des pères, des mères, des amis pour vous tous.

« Leur tendresse vous est acquise pour toujours ; mais ce sont plus particulièrement vos parrains sur l'aide et la protection desquels vous pouvez compter.

---

5 Erreur de typo dans l'original

« Ne craignez pas de vous adresser à eux lorsque vous aurez une peine, de leur faire connaître vos désirs, vos aspirations ; prenez leur conseil chaque fois que vous serez sur le point d'accomplir un acte important de votre vie.

« Ils sont, après vos parents, ceux que vous devez le plus chérir et sur le dévouement desquels vous pouvez le plus compter. Considérez-les comme des guides sûrs, des amis de tous les instants. ....

« Autrefois, un serment solennel était exigé des parrains comme consécration de leurs promesses.

« Nous avons remplacé cet ancien usage par le baiser paternel que je les invite à vous donner et que vous voudrez bien leur rendre, mes chers enfants, afin de sceller, par le plus doux des témoignages, le pacte qui les lie à vous et vous lie à eux. »



Les parrains embrassent les enfants et placent, sur leurs têtes, trois voiles légers et transparents, de couleurs différentes : blanc, bleu, rouge.

Ainsi voilés, les enfants, accompagnés de leurs parrains qui les tiennent par la main, accomplissent un premier voyage.

Une douce mélodie se fait entendre pendant ce voyage des enfants, qui font le tour du Temple et reviennent se placer auprès de leurs mères, lesquelles leur enlèvent le premier voile (*voile rouge*).

« Ce voile rouge, dit le Vénérable, qui symbolise vos désirs, est désormais la propriété de celles qui vous ont mis au monde, de vos mères, vers lesquelles doivent aller toutes vos pensées et aussi tous vos désirs qu'elles doivent connaître les premières et dont leur amour maternel peut seul assurer la réalisation. »



Un deuxième voyage s'accomplit, accompagné par un chant d'allégresse qu'exécutent tous les Maçons présents.

Les enfants sont tenus en main par leurs mères et sont conduits à leurs pères qui enlèvent le deuxième voile (*voile bleu*).

« Ce voile, leur est-il dit, symbolise la joie de la vie, cette joie pure et douce qui nous vient de nous-mêmes lorsque nous avons fait le bien ; mais plus encore de ceux que nous aimons lorsqu'ils nous témoignent leur affection.

« Vous vous souviendrez toujours, mes enfants, qu'en donnant ce voile à votre père, vous lui avez promis de ne jamais lui faire de la peine et d'être

constamment - pour lui - une cause de joie, en retour des soins qu'il vous donne, de la nourriture que son travail vous assure, de l'instruction et de l'exemple que vous tenez de sa tendresse. »



Pendant le troisième voyage, un chœur de femmes, chanté à mi-voix et accompagné en sourdine par l'orchestre, exécute la mélodie de l'amour échangé entre tous les êtres.

La mère et le parrain tiennent l'enfant chacun par une main et le conduisent à l'autel où le troisième voile (*voile blanc*) est enlevé par le Vénérable qui prend l'engagement, au nom de l'Assemblée tout entière, d'entourer de la plus sincère et de la plus vive affection les pupilles qui sont adoptés et deviennent ainsi les enfants de tous.

La consécration est faite par le Chef de la Loge, lequel à son tour, embrasse tendrement les enfants, en lui disant : « Soyez bons, soyez sincères, aimez ! »

Un gâteau de pur froment est présenté à chaque enfant qui le partage avec son voisin immédiat, lequel partage aussi le sien.

« Vous venez, leur dit le Vénérable, d'accomplir votre premier devoir social en partageant votre pain avec vos jeunes amis. C'est ainsi qu'il doit être fait dans la vie. Partager son bien-être, échanger son affection, se communiquer mutuellement ses pensées, tel est le devoir de tout être vivant en société. »

A ce moment, les parrains versent à voire à leurs filleuls, accomplissant ainsi leur premier acte de sollicitude envers leurs jeunes protégés, acte qui symbolise la solidarité étroite désormais établie entre eux.

Enfin, au nom de la Loge, le Vénérable fait distribuer des boîtes de bonbons aux enfants adoptés, en leur disant d'en offrir à toutes les personnes présentes, ce dont les enfants s'acquittent avec grâce et gentillesse.

Ainsi s'établit un heureux contact entre tous ceux qui assistent à la cérémonie d'adoption.

Les enfants sont ensuite placés sur deux rangs, ayant à leurs côtés des corbeilles de fleurs, et distribuent aux dames, qui défilent au milieu d'eux, les petits bouquets placés dans les corbeilles.

Cette distribution termine la cérémonie, à laquelle succèdent des jeux et des danses auxquels les enfants prennent une grande part.

Et la journée s'achève par un repas simple et délicat, pris en commun, repas qu'anime une douce gaieté et qui met le comble à la joie générale.

---

## LOGE DE PERFECTION

### DU 4<sup>e</sup> AU 14<sup>e</sup> DEGRÉ

---

L'île, très étendue, contenait neuf importants groupements d'habitations qui furent constitués en autant de communes.

Dans chaque commune une Loge fut établie.

Les neuf Officiers de chaque Loge formèrent le Conseil communal, le Vénérable remplissant les fonctions de maire.

Le Conseil communal, ou Conseil des familles, était chargé de tenir les registres d'état civil, de présider aux réjouissances organisées à l'occasion des naissances, des unions et aussi des décès.

Il se rendait, à de<sup>6</sup> certains jours, dans l'école de la commune, pour apporter aux enfants et aux maîtres chargés de leur instruction, des conseils et des encouragements.

A chaque fin d'année scolaire, il recevait dans le Temple maçonnique, qui était en même temps la maison communale, les enfants ayant terminé leurs études primaires et arrivés au moment de faire leur choix entre les divers métiers ou professions.

Chaque jeune homme formulait son désir et le motivait de son mieux : puis, en sa présence, le Conseil et - avec lui - les parents et les grands parents de l'enfant délibéraient ensemble et décidaient du choix à faire.

Depuis plus d'une année, les neuf Loges fonctionnaient avec une régularité parfaite.

Les Maçons avaient acquis une instruction symbolique très complète, tant par leur travail personnel que par celui fait en commun.

Notre Initiateur résolut alors d'augmenter leur savoir et d'accroître leur champ d'activité en fondant une LOGE DE PERFECTION.

Il se rendit successivement dans les neuf Loges et, réunissant les Maîtres dans la chambre du milieu, leur demanda de désigner trois d'entre eux pour recevoir une instruction maçonnique plus étendue.

C'est avec les vingt-sept Maîtres élus qu'il fonda la première Loge de Perfection qui porta le titre de « L'Éducation. »

Réunis dans le Temple, les Maîtres attendaient sa venue, lorsqu'il entra et, serrant leurs mains, les salua par ces mots : « La joie soit avec vous ! »

Il ouvrit les travaux au troisième degré, en tenue de comité, et posa successivement, à quatre des Maîtres présents, les questions suivantes :

1° Comment est formée l'administration d'une commune, et quels sont les devoirs des administrateurs ?

2° Quels sont les résultats que vous avez personnellement obtenus, par l'étude faite en commun dans votre Loge, des symboles des trois premiers degrés de notre Ordre ?

3° Quels sentiments ont pris naissance et se sont développés en vous par l'étude faite, dans votre Atelier, des droits et des devoirs de l'homme, correspondant aux enseignements des trois premiers grades de notre Maçonnerie symbolique ?

4° Veuillez nous indiquer sommairement la philosophie des trois premiers degrés de notre Ordre, telle qu'elle s'est dégagée des travaux accomplis dans votre Loge ?

Les réponses à ces questions furent extrêmement satisfaisantes.



Après quelques instants de silence, pour permettre à chacun de réfléchir et de méditer, l'initiateur se rendit à l'Est, où il avait fait installer un transparent triangulaire portant les caractères sacrés ; les assistants prirent place sur les colonnes et écoutèrent l'instruction suivante :

« Resp.'. Maîtres,

« Tous, vous êtes pénétrés d'un profond amour pour notre Institution ; vous avez le désir de continuer vos études et d'atteindre une perfection plus grande.

« Désignés par les suffrages de vos égaux, vertueux et bons, vous avez la noble ambition d'accroître vos connaissances pour être à même de rendre des services plus grands encore.

« Dans un instant, je vous élèverai à 14<sup>e</sup> degré de notre Rite, afin qu'ensemble vous puissiez former une Loge de Perfection.

« Ce mot de Perfection vous indique la nature des travaux que vous aurez à accomplir désormais.

« Mais, avant d'aller plus loin, je dois vous donner connaissance des titres attachés - pour les désigner - à chacun des grades allant du 4<sup>e</sup> au 14<sup>e</sup> et vous indiquer la signification philosophique des principaux symboles de ces divers degrés. »

Il leur fit la lecture de l'*Historique complet des conceptions mythiques et philosophiques de ces grades*, tel que cet historique est écrit dans les Rituels de notre Ordre.

Puis, il continua ainsi :

« *Le quatrième degré* (MAÎTRE SECRET) vous obligera à étudier le devoir humain dans toute son étendue.

« En franchissant ce degré, le Maçon s'élève au-dessus de la matière et se rapproche des régions où l'esprit habite ; il entre dans la spiritualité.

« *Le cinquième degré* (MAÎTRE PARFAIT), qui représente la Vie, exige l'étude des lois naturelles et de la philosophie qui s'en dégage.

« *Le sixième degré* (SECRÉTAIRE INTIME) symbolise l'alliance que les hommes doivent contracter entre eux pour le combat contre les maux qui affligent l'individu et ceux qui désolent la société, combat duquel ils sortirent vainqueurs, grâce à cette alliance.

« *Le septième degré* (PRÉVOT ET JUGE) rappelle l'établissement de la justice au sein de la société, chacun devant avoir sa part de jouissances, en rapport avec les services qu'il rend à autrui.

« *Le huitième degré* (INTENDANT DES BATIMENTS) oblige à l'étude de l'Architecture, ou art de construire.

Par analogie, il indique que l'homme doit acquérir toutes les connaissances nécessaires à la conservation et à l'ornement de sa propre existence.

« *Le neuvième degré* (MAÎTRE ÉLU DES NEUF) symbolise la modération que l'homme doit apporter dans tous les actes de sa vie, afin de ne blesser personne et de ne point subir lui-même cette sorte d'excitation nuisible que produit toujours un excès de zèle ou d'activité.

« *Le dixième degré* (ILLUSTRE ÉLU DES QUINZE) apprend à l'homme qu'il doit s'attacher à réparer les fautes qu'il a pu commettre : contre lui-même, en rétablissant l'équilibre de son être ; contre ses semblables, en les dédommageant des peines qu'il a pu leur causer.

« *Le onzième degré* (SUBLIME CHEVALIER ÉLU) représente une des faces de l'amour d'autrui, qui s'appelle la fidélité.

« C'est la constance dans ses affections, la persévérance dans la voie de l'amour et de la justice, qui donne à l'homme son véritable caractère d'être social.

« *Le douzième degré* (GRAND MAÎTRE ARCHITECTE) se rapporte à la création d'une école où les plus avancés en sciences et les plus épurés en morale doivent enseigner aux autres les moyens de progresser et de grandir.

« L'initié à ce grade ne se sert plus des instruments du Maître ; il est devenu Architecte et Géomètre ; il connaît et applique les mathématiques.

« Au point de vue moral, il est entré dans le domaine de la philosophie et abandonne les problèmes matériels pour s'occuper des problèmes sociaux.

« *Le treizième degré* (ROYAL ARCHE) représente l'étude que l'homme doit faire de la Puissance Suprême qui assure la circulation vitale chez tous les êtres et dans tous les mondes.

« Les regards de l'initié à ce grade ne s'abaissent plus vers la terre ; ils s'élèvent vers le ciel pur où germent les idées d'absolu et d'infini sous le rayonnement des soleils innombrables qui se meuvent dans l'immensité et l'inondent de leur lumière.

« Il apprend que - seule - la pensée est créatrice, que - seule - est capable de donner naissance, par des engendremens successifs, à d'autres pensées, toujours plus élevées.

« Et il a la conception première de l'immortalité humaine, conception qui prendra corps dans son esprit, au fur et à mesure de l'ascension des autres degrés supérieurs de notre Ordre, pour se synthétiser au dernier grade de notre hiérarchie.

« *Le quatorzième degré* (GRAND ÉLU DE LA VOUTE SACRÉE) indique la nature de la Puissance Suprême, source intarissable de mouvement et de vie, dont le but est le perfectionnement indéfini des êtres.

« La maçon investi de ce grade doit explorer tous les champs de connaissances, afin de devenir apte à répandre les lumières qu'il a acquises, à donner l'exemple des vertus qui rapprochent l'homme de la divinité.

« Il a accompli une évolution heureuse pour lui-même et profitable aux autres.

« Et, s'il a pu l'accomplir, c'est grâce à ce qu'il a toujours pratiqué la sincérité.

« Sincère avec lui-même, il n'a jamais cherché à excuser aucune de ses pensées, aucun de ses actes, qu'il a toujours analysés pour les apprécier et les juger à leur juste valeur.

« C'est ce qui lui a permis d'obtenir ce premier et important résultat : équilibrer son propre être.

« Une fois cet équilibre obtenu, il lui est devenu facile d'acquérir les qualités qui distinguèrent les anciens héros dont nos pères ont fait des demi-dieux : la bravoure, le génie, la bonté.

« Je reviendrai plus tard sur ce sujet. »



« Resp.'. Maîtres, mes Frères,

« Vous avez exercé les droits qui appartiennent aux Maçons de votre grade et loyalement pratiqué les devoirs imposés à ceux qui sont en possession des trois premiers degrés de la Maçonnerie.

« Au point de vue social, votre nouvelle situation va vous constituer les administrateurs de l'île tout entière, c'est-à-dire de l'ensemble des communes qui y sont établies et qui, réunies, formeront une ville.

« Votre Loge de Perfection formera le Conseil de ville ou Conseil municipal.

« Vous êtes donc appelés à rendre, dans l'avenir, de plus grands services que ceux que vous avez jusqu'à ce jour rendus à la société.

« Vous vous mettrez le plus possible en relations directes avec ceux que vous serez chargés d'administrer, éduquer, soutenir, aimer.

« Vous vivrez autant de la vie des autres que de la vôtre propre ; vous rendrez à vos administrés tous les services qu'il sera en votre pouvoir de leur rendre.

« Vous serez chargés de l'organisation et de la surveillance de l'instruction primaire supérieure.

« Je vous aiderai à constituer le nouveau groupement municipal et vous instruirai ultérieurement des nouveaux devoirs sociaux dont l'accomplissement va vous être confié.

« Aujourd'hui, je dois vous enseigner les droits et les devoirs se rattachant plus spécialement à la Maçonnerie de Perfection.

« 1<sup>er</sup> DROIT : *Tous les hommes sont égaux de par leur droit égal à l'existence.*

*L'égalité, c'est l'équilibre social.*

« 2<sup>me</sup> DROIT : *L'homme a droit à l'affection, au soutien matériel et à l'aide moral<sup>7</sup> de ses semblables. C'est le droit à la solidarité humaine.*

« 3<sup>me</sup> DROIT : *L'homme, entièrement responsable de ses actions, ne peut jamais l'être de celles d'autrui.*

*C'est la première application de la loi de justice.*

« L'énoncé de ces droits est d'une telle clarté, que j'estime pouvoir me dispenser de vous en donner l'explication.

« Voici maintenant les devoirs qui sont leurs corollaires :

« 1<sup>er</sup> DEVOIR : *Le devoir, créé par le droit d'égalité, consiste à n'abuser d'aucune supériorité physique ou intellectuelle.*

*L'homme n'est point né pour dominer, mais pour protéger.*

« C'est la première partie de l'éducation.

2<sup>me</sup> DEVOIR : *Le droit de tout homme à l'affection, au soutien et à l'aide d'autrui, implique, - pour lui - le devoir de donner à ses semblables même affection, même soutien matériel, même aide moral<sup>8</sup>.*

« C'est la deuxième partie de l'éducation.

« 3<sup>me</sup> DEVOIR : *Le droit - pour l'homme - à l'irresponsabilité des actions d'autrui, a - pour contre-partie - l'accomplissement du devoir de sincérité envers lui-même et vis-à-vis des autres hommes.*

« C'est la troisième partie de l'éducation.

« Examinons ensemble ces trois devoirs qui renferment en eux tout le système de l'éducation.

« Mais d'abord, qu'est-ce que l'éducation ?

« C'est la formation rationnelle de l'esprit et du cœur de l'homme.

« C'est la pénétration de l'esprit par les idées d'égalité et de fraternité ; c'est le développement, dans le cœur, des sentiments d'amour pour autrui.

« C'est pour nous Maçons, la première partie de l'initiation. Le Philosophe grec Platon a admirablement défini l'éducation lorsqu'il disait : « l'éducation a pour but de donner au corps et à l'âme toute la beauté et toute la perfection dont ils sont susceptibles. »

« L'éducation joue encore un autre rôle : on peut admettre, avec la science<sup>9</sup> expérimentale, que l'homme naît avec des dispositions qui lui sont particulières ; or, certaines de ces dispositions peuvent être mauvaises : comment alors agir sur elles, comment les transformer ?

« Par l'éducation, qui donne à l'individu le moyen de juger par lui-même les pensées égoïstes qui peuvent éclore dans son esprit, et d'en changer la direction.

« Je reviens aux trois devoirs que je vous ai signalés.

« Le premier, qui découle du droit d'égalité, précise que l'homme n'est point fait pour dominer les autres hommes.

« Les conditions d'existence ne sont point les mêmes pour chaque individu.

« S'il est possible, au point de vue matériel, de procurer à tous, au moyen d'une équitable organisation de la Société, non seulement le nécessaire, mais encore un bien-être sensiblement égal, il n'est au pouvoir de personne d'enlever les infirmités corporelles à celui qui en est atteint.

---

8 sic

9 sic

« Mais il est au pouvoir de tous d'aider l'infirmes à supporter son infériorité physique, en l'entourant des soins que réclame son état, en lui témoignant une affection qui est - pour lui - la plus douce des consolations.

« C'est ainsi que, suivant notre ancienne Tradition, « l'homme est le sauveur de l'homme. »

« La philosophie cosmique considère l'humanité comme ne formant qu'un seul et même corps dont les individus sont les organes.

« Qu'un seul de ces organes soit atteint par la paralysie, par une souffrance quelconque, le corps tout entier peut la ressentir.

« Un grand prophète, du nom de Mahomet, prêchant sur une colline occupée, dit-on, par plus de cent mille hommes, leur disait : « N'oubliez que vous êtes tous égaux et que vous ne devez former entre tous qu'une même famille de frères. »

« L'infirmes, ou simplement le plus faible, est donc l'égal du bien portant, du plus fort, en même temps qu'il est son frère.

« Or, le devoir d'un frère n'est-il pas de suppléer à la faiblesse de ses frères plus débiles, sans jamais leur imposer une domination qui blesserait leur droit et lui porterait une injuste atteinte ?

« Il doit être pour eux un protecteur, non un maître, un dominateur.

« Et, s'il a véritablement conscience de ce devoir de perfection, il a monté le premier échelon de l'éducation humaine.



« Le deuxième devoir de l'éducation enjoint à l'homme de donner à ses semblables : affection, soutien matériel, aide moral<sup>10</sup>.

« Sans l'accomplissement de ce devoir, la solidarité humaine ne serait qu'un vain mot ; or, sans la solidarité, il n'existe aucun véritable remède aux maux de la Société, ni à ceux de l'individu.

« La chaîne, qui lie les humains entre eux, ne doit jamais voir aucun de ses anneaux supporter seul un effort qui ne pourrait que l'exposer à se rompre, ce qui amènerait la rupture de la chaîne elle-même.

« Le devoir de solidarité est donc un devoir inéluctable que tous doivent accomplir.

« Lorsque un ou plusieurs membres d'une collectivité sont en état de maladie ou de souffrance, d'infériorité physique ou morale, qui donc pourrait affirmer que la collectivité ne souffre pas ?

« Il est, en outre, certain que l'homme qui se développe par sa propre volonté et son propre effort, aide au développement de l'humanité et que le bien qu'il en retire personnellement vient s'ajouter au bien général.

---

10 sic

« Nous savons également que celui qui ne vivrait qu'en s'emparant de la force ou du bien d'autrui nuirait au développement et au bien de la société ; il ne serait qu'un parasite travaillant à détruire l'harmonie sociale.

« Il n'est pas de plus grand bien que celui produit par l'exercice de la solidarité entre les humains : car elle est la représentation de l'ordre véritable établi par les lois naturelles, ordre qui unit tous les êtres qui manifestent la vie.

« Mais pour arriver à la connaissance des lois naturelles, il faut, suivant l'expression d'un grand savant de mon pays <sup>(11)</sup>, sortir de soi-même et contempler la nature de plusieurs points de vue différents, sous peine de n'en connaître jamais qu'un côté. » Or, ajoute-t-il, « sortir de soi-même, c'est ce que ne peut faire celui qui rapporte tout à lui-même. »

« L'éducation est la base indispensable du développement de l'individu, développement qui ne peut se produire qu'autant que l'être a la connaissance de la valeur et du but de la vie.

« C'est cette connaissance, la plus importante de toutes, qu'il faut donner à l'homme par l'éducation.

« Et ce que, par dessus tout, l'éducation doit détruire dans l'esprit humain, c'est, en premier lieu, l'égoïsme qui est le plus grand ennemi de l'homme et, parmi toutes les erreurs dûes à cet égoïsme, celle qui le pousse à vouloir faire lui-même la récolte de ce qu'il a semé.

« Eh ! qu'importe qu'il jouisse personnellement de cette récolte ! Ce qui importe surtout c'est que la récolte se fasse. »



« Le troisième devoir de l'éducation, avons-nous dit, est le devoir de sincérité.

« Ce devoir ne peut être rempli qu'à la condition que chacun ait, en même temps que le respect de sa propre conscience, celui de la conscience d'autrui.

« Ce respect de la conscience obligera l'homme à la courtoise appréciation des actes de ses semblables, et le jugement qu'il portera sur eux ne pourra lui causer ni irritation ni colère.

« Il plaindra le malheureux dont l'éducation est encore à faire ; il lui tendra la main pour l'aider à sortir du dédale de l'animalité où il est encore égaré ; mais il ne sera point un juge partial, ni sévère, pour ne pas s'exposer à l'injustice.

« L'une des principales barrières s'opposant à l'accomplissement du devoir de sincérité, c'est la tendance à l'exagération de la personnalité individuelle.

« Cette exagération produit inévitablement le déséquilibre dans l'homme et dans la société.

« Le devoir de sincérité oblige encore l'homme à se connaître et à devenir son propre censeur, car, suivant la loi morale cosmique, *il n'y a que ceux qui sont pleinement maîtres d'eux-mêmes qui sont aptes à voir et à juger leurs semblables tels qu'ils sont.*

« Un grand et doux philosophe de mon pays <sup>(12)</sup>, synthétisait ainsi l'organisation des sociétés : « Les trois grands organes sociaux sont le foyer, le travail, l'éducation. »

« Les deux premiers de ces organes vous sont connus ; nous en avons fait une étude approfondie dans nos Loges symboliques.

« C'est le troisième organe - l'éducation - que nous devons maintenant étudier dans son essence et son fonctionnement.

« Nous savons que l'essence de cet organe est faite de sincérité ; mais comment pouvons-nous assurer son fonctionnement normal ?

« Par la formation de notre conscience.

« Nous devons avoir le sentiment de notre dignité personnelle et celui de la responsabilité de nos actions.

« Par respect de notre dignité, nous ne nous abaisserons jamais à la dissimulation, au mensonge ; mais nous monterons, par la franchise, à la sincérité, à la vérité.

« Responsables de nos actes, nous ne les accomplirons qu'après en avoir prévu les résultats et nous être assurés qu'il ne peuvent produire aucun mal, ni aux autres, ni à nous-mêmes.

« A leur base, nous placerons toujours la bonté.

« Nous serons bons, même pour les animaux, afin de n'être jamais la cause de souffrances qui ne peuvent qu'attrister la vie de la nature.

« La bonté est communicative, elle fait naître la bonté. »



« Une réflexion vous est peut-être venue à l'esprit : comment, étant donnée la loi d'égalité, peut-on justifier l'existence d'une hiérarchie dans la Maçonnerie et dans la société ?

« Définissons d'abord le mot hiérarchie, trop souvent confondu, dans mon pays et dans beaucoup d'autres, avec celui d'aristocratie.

« L'aristocratie constitue un privilège pour quelques-uns, un droit de suprématie, de commandement, opposé au principe d'égalité, alors que la hiérarchie, au contraire, n'est qu'une classification : c'est l'ordre établi dans l'égalité.

« Les facultés ne sont point semblables chez tous les hommes ; l'organisation hiérarchique de la société met chacun à sa véritable place et lui permet ainsi d'exercer, pour le meilleur profit de tous, les facultés qui lui sont personnelles.

« Je terminerai ce discours en revenant à son début, à l'ÉDUCATION, qui est l'objet principal des travaux de la Loge de Perfection.

« Le but de l'éducation, dit la Philosophie cosmique, est d'équilibrer l'être physique, d'harmoniser l'être intellectuel, de faire rayonner l'être moral. »

« Or, équilibrer l'être physique, c'est lui donner le moyen d'employer au mieux ses facultés de tous ordres, c'est assurer son développement moral.

« C'est plus encore peut-être.

« L'être équilibré, en donnant aux autres : aide, soutien, affection, augmente l'intensité de sa propre vie.

« Donner aux autres la joie de l'amour partagé, leur distribuer les lumières de la science, faire naître et développer dans leur conscience l'esprit de justice et de vérité, c'est réaliser le véritable but de la vie, trop souvent caché aux regards de l'homme par l'égoïsme dominant sa personnalité ; mais mis en plein jour par l'éducation donnée à chacun et à tous.

« J'ai souvent entendu, dans mon pays, prêcher la nécessité de l'instruction, laquelle, disait-on, est seule capable d'augmenter la valeur de la personnalité humaine.

« A ceux qui placent cette nécessité de l'instruction au sommet des devoirs humains, il est bon de montrer, et les exemples en sont fréquents, que l'instruction sans l'éducation peut amener le déséquilibre de l'individu et que c'est alors, par l'éducation seulement, que l'équilibre pourra se rétablir.

« Aux degrés de Perfection, commence réellement la hiérarchie maçonnique, et cependant c'est à ce premier échelon qu'il est parlé du droit d'égalité.

« Je vous ai montré qu'il n'y avait pas antagonisme entre les deux termes.

« Celui qui fait l'ascension de l'échelle hiérarchique assume, à chaque échelon franchi, des devoirs nouveaux et, s'il acquiert ainsi une autorité plus grande, cette autorité est toute morale et ne s'impose, ni par un droit nouveau, ni par une impérieuse volonté, mais simplement par l'influence naturelle qu'exerce celui qui dépense plus de dévouement, plus de science, plus d'amour au profit de ses semblables.

« Ainsi comprise, la hiérarchie n'est et ne peut être que la mise en ordre des valeurs intellectuelles et morales, pour leur meilleure utilisation et la plus prompte réalisation du progrès humain.

« Notre mission, à nous, Maçons des Ateliers supérieurs, est de concevoir. Et, aussitôt une première réalisation accomplie grâce à l'assistance et au concours des Maçons des degrés symboliques, les Maçons des Hauts degrés

doivent continuer leurs études pour arriver à de nouvelles conceptions qui se réaliseront plus tard, et cela sans fin. »



Après cet instructif discours, il fut procédé à l'initiation des degrés allant du 4<sup>me</sup> au 14<sup>me</sup>.

Cette initiation, qui comporte des développements du plus haut intérêt philosophique, fut accomplie avec une grande solennité.

Lorsque fut terminée l'explication des symboles de ces divers grades, l'Initiateur résuma ainsi la cérémonie initiatique :

« L'homme a appris qu'il ne pouvait se passer de l'homme ; car, seul, il serait impuissant à combattre les forces qui lui sont contraires ; il comprend qu'il est de son intérêt de joindre ses efforts à ceux de ses semblables pour vaincre les résistances de ces forces hostiles.

« Qu'il le veuille ou non, l'homme vivant en société ne peut rester enfermé en lui-même ; il pénètre obligatoirement dans la vie des autres.

« De là, la nécessité d'établir des lois sociales, afin de mettre sous la protection de tous le bonheur de chacun.

« Mais ces lois ne peuvent être immuables, comme le sont les lois naturelles ; elles doivent varier selon le degré de perfection atteint par les individus.

« L'important est qu'elles puissent assurer le meilleur équilibre dans la société et que, peu à peu, par l'action continuée, cet équilibre devienne de plus en plus complet.

« Entrés maintenant dans la Maçonnerie de Perfection vous devez tenter de soulever le voile qui cache la Vérité aux regards des humains, en réalisant, en vous et autour de vous, tous les progrès que vous serez susceptibles de concevoir.

« Et vous noterez la différence qui existe, dans toute réalisation progressive, entre le profane et le maçon : *le profane avance d'un pas ; le maçon montre d'un degré.*

« Vous monterez lentement vers le triangle lumineux qui brille au-dessus de l'autel, afin de vous pénétrer peu à peu de sa lumière et de sa chaleur, et vous sentirez en vous comme un accroissement de vitalité.

« Il résume pour nous, Maçons, le merveilleux spectacle de toutes les manifestations vitales qui se produisent dans le Cosmos, où tous les mondes, en nombre incalculables, se meuvent, entraînant avec eux tous les êtres qui vivent à leur surface.

« Il symbolise, pour les initiés, l'*Unité universelle* douée de sagesse, de science, d'attraction, d'amour.

« Il est comme la synthèse des lois naturelles, qui ne peuvent avoir d'autres raisons d'être que celle d'établir des rapports harmonieux entre tous les êtres et l'*Unité Cosmique* à laquelle nous avons donné le nom de *Grand Architecte de l'Univers*.

« C'est de cette Unité que provient la source intarissable alimentant toutes les manifestations de vie.

« Elle est le point central d'où sort et où tout vient aboutir.

« Il n'existe pas de chaos dans lequel le hasard seul réglerait les conditions de la vie ; ce ne peut donc être qu'à cette Unité suprême que sont dûes, et l'immutabilité des lois naturelles, et l'harmonie de leurs manifestations.

« Ceux d'entre vous qui graviront encore d'autres degrés de l'échelle maçonnique, verront graduellement cette conception de l'Unité universelle prendre forme dans leur esprit.

« L'initiation, à mesure qu'elle se poursuit et pénètre l'initié, le rapproche de cette Unité dont il acquiert une notion de plus en plus tangible.

« Et peu à peu, le voile qui couvre l'idéale vérité cosmique se soulève et permet à l'initié de contempler cette merveille des merveilles. »

Les travaux furent fermés au 14<sup>e</sup> degré et les assistants se retirèrent remplis d'admiration pour les hauts enseignements reçus.



## CHAPITRE

### DU 15<sup>e</sup> AU 18<sup>e</sup> DEGRÉ

---

L'art de la navigation était inconnu des habitants de l'île où l'Initiateur naufragé avait été recueilli.

Il leur apprit à construire de petits bateaux à voile et leur indiqua la manière de les gouverner.

Puis il fit, avec rois d'entre eux, qu'il avait instruits sur la direction d'un bateau, plusieurs excursions en mer dont l'une, poussée plus loin que les autres, les conduisit à une autre île habitée, comme la première, par un peuple primitif, sans organisation sociale.

Les voyageurs furent accueillis par les démonstrations de joie des habitants accourus des points de la côté les plus rapprochés du rivage, et furent agréablement surpris de pouvoir converser avec eux ; la langue parlée dans les deux îles étant sensiblement la même.

Pendant leur séjour, ils eurent à répondre à de multiples questions sur le pays d'où ils venaient.

En apprenant comment était organisée socialement et maçonniquement l'île voisine, les naturels du pays témoignèrent un vif désir d'être instruits, afin de pouvoir établir chez eux semblables institutions.

Ce qui fut fait un peu plus tard, grâce à la construction d'une flottille de bateaux qui permit d'organiser de fréquentes visites d'une île à l'autre et, plus tard encore, à une troisième île qui fut ultérieurement découverte.

Lorsque les trois îles furent organisées, c'est à dire divisées en communes, avec une Loge maçonnique établie dans chacune d'elles, les habitants, attentifs, studieux et intéressés, eurent bientôt acquis les connaissances administratives communales nécessaires, ainsi que l'instruction donnée dans les trois degrés symboliques de notre Ordre.

Les communes, au nombre de vingt-sept, furent alors groupées en trois villes où furent installées trois Loges de Perfection, suivant les méthodes et cérémonies que nous avons précédemment décrites.

En moins d'une année, les trois organisations municipales et maçonniques fonctionnèrent à la satisfaction générale.

L'Initiateur résolut alors d'établir un lien entre les trois îles dont il forma un département.

Il lui fallait créer un organe administratif supérieur.

Cet organe, suivant la loi maçonnique, devait être un Chapitre de Chevaliers Rose-Croix.

Les trois Loges de Perfection comprenaient alors chacune 54 membres, soit ensemble 162 Grand Elus, parmi lesquels 36 Frères furent choisis pour former, en même temps que le souverain Chapitre, l'administration départementale et remplir la fonction de Conseillers généraux.

Cette fonction consistait à régler les échanges, entre les villes, des divers produits de l'agriculture et de l'industrie à organiser et surveiller une école d'enseignement secondaire, à recueillir les vœux de la population de tout le département pour les transmettre, avec avis, au parlement de l'État qui fut - plus tard - constitué.



Le jour fixé pour l'installation du Chapitre, auquel fut donné le titre distinctif de « l'Instruction », se leva enfin, à la grande joie de ceux qui allaient recevoir un nouveau grade et remplir de nouvelles fonctions.

Aussitôt réunis, les 36 Grands Élus désignés virent entrer l'Initiateur qui ouvrit les travaux du 14<sup>me</sup> degré et leur dit : « Que la fraternité vous lie et vous comble de ses bienfaits ! *Je viens vous apporter la Parole.* » Et, suivant l'usage, il interrogea trois d'entre eux, sur les enseignements de la Perfection.

A l'un des membres de la Loge de Perfection n°1, il demanda d'indiquer et de définir la caractéristique principale de la Maçonnerie de Perfection.

L'un des grands Élus de la Loge de Perfection n°2 fut questionné sur les devoirs des Maçons du 14<sup>me</sup> grade.

Enfin, s'adressant à l'un des membres de la Loge de Perfection n°3, il le pria de signaler les principaux symboles de la Maçonnerie de Perfection et d'en donner sommairement la signification ésotérique.

Pleinement satisfait des réponses obtenues, notre Initiateur prit la parole à son tour, pour préparer les Grands Elus à recevoir l'initiation au 18<sup>me</sup> degré.

Il leur parla ainsi : « Je dois tout d'abord vous instruire sur les 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> grades qui vous seront donnés par communication.

« Le 15<sup>e</sup> grade est celui de CHEVALIER D'ORIENT ET DE L'EPÉE (\*). Ce titre, dont je vous donnerai plus tard la signification historique, sert à désigner une catégorie de Maçons qui ont pour devoir principal, celui de se livrer à une étude approfondie de la Liberté et de rechercher les moyens d'en assurer à tous la pratique la plus entière.

« Leurs recherches ne doivent point s'arrêter à l'exercice de la liberté dans les actions humaines, elles doivent se continuer jusqu'à la pleine compréhension de la liberté de la pensée.

« Pour pouvoir accomplir ce devoir, les Chevaliers de l'Orient et de l'Épée doivent manifester, dans tous leurs actes, le respect de leur propre conscience et le respect de la conscience des autres hommes ; le respect de soi-même étant la condition inéluctable (\*) de la dignité humaine, qui est la base de l'élévation de l'être, et le respect de la conscience d'autrui étant la condition, également inéluctable, de cette élévation.

« Quel est celui qui oserait penser que la vérité est connue de lui seul ? Quel est celui qui pourrait affirmer qu'est (\*) supérieur aux autres hommes ?

« Au point de vue physique, il en est de plus forts qui - pourtant - sont inférieurs à d'autres moins forts, mais plus adroits, lesquels sont capables d'accomplir certains travaux que les premiers, avec toute leur force, ne sauraient conduire à bien.

« Au point de vue intellectuel, certains hommes ont des connaissances plus étendues, mais d'autres, moins instruits, sont cependant plus capables d'analyse, de logique de synthèse.

« Et il en est ainsi de tout.

« En respectant la pensée et la conscience d'autrui, nous acquérons - pour nous - le droit au même respect, et notre action peut ainsi s'exercer avec une puissance plus grande.



« *Les titulaires de 16<sup>e</sup> grade portent le nom de PRINCES DE JÉRUSALEM.*

« Autrefois, les Chevaliers étaient élevés au rang de Princes, en récompense de leur *valeur*, de leur *fermeté*, de leur *constance*, dit notre Tradition.

« Un mot de définition de ces trois vertus chevaleresques.

« La *valeur* peut aussi s'appeler le courage, la bravoure, la vaillance, l'intrépidité ; elle est la caractéristique des hommes de droiture, de science, de dévouement.

« Les Princes de Jérusalem étaient, en quelque sorte, les apôtres de l'humanité dont ils défendaient les droits, même au péril de leur vie.

« La *fermeté* est une sorte de volonté compacte qu'aucun élément ne peut pénétrer pour la désagréger, ou seulement en diminuer la force de résistance.

« Elle est la résultante de l'énergie morale de l'être.

« La *constance* est la persévérance voulue dans une ligne de conduite tracée pour l'accomplissement de devoirs librement acceptés.

« Cette vertu ne naît point avec l'homme, n'est pas un don de nature, mais s'acquiert à mesure que l'homme se rend compte de l'idéal social qu'il poursuit et de la nécessité de le réaliser pour le bien général.

« Ces trois vertus, qui sont au-dessus des vertus ordinaires, vous devrez les acquérir, non pour vous élever au-dessus des autres hommes ; mais pour assurer votre victoire dans la lutte que vous avez à soutenir contre les obstacles qui s'opposent à la marche de l'humanité.

« Vous mettrez ainsi en pratique cette belle pensée d'un philosophe de mon pays <sup>13</sup> : Ceux qui sont courageux savent vivre et mourir sans gloire.



Le titre de CHEVALIERS D'ORIENT ET D'OCCIDENT appartient aux Maçons investis du 17<sup>me</sup> grade de notre Ordre.

« Autrefois, ces Chevaliers combattaient, sans trêve ni repos, pour l'abolition de l'esclavage.

« Depuis longtemps déjà, l'esclavage corporel n'existe plus ; mais l'esclavage intellectuel, moral et surtout religieux est loin d'être complètement aboli, vaincu.

« Les Maçons du 17<sup>e</sup> degré doivent donc, comme les anciens Chevaliers d'Orient et d'Occident, combattre pour affranchir la pensée humaine, épurer la moralité de l'individu, afin de détruire, dans l'être lui-même, l'esclavage qu'il subit encore de ses passions, de ses besoins anti-naturels, de ses penchants d'orgueil et de vanité. »



Après quelques instants de silence et de réflexion, l'Initiateur commença ainsi l'instruction préparatoire au 18<sup>e</sup> degré :

« Grands Élus, mes Frères,

« Vous vous êtes déjà rendu compte, à mesure que vous avanciez dans la hiérarchie de notre Ordre, qu'à chaque échelon franchi, vous aviez à étudier et à défendre des droits nouveaux vous appartenant, et que vous preniez charge de nouveaux devoirs dont l'accomplissement s'imposait à vous.

« Les nouveaux droits que je dois vous enseigner aujourd'hui sont les suivants :

« 1<sup>er</sup> DROIT : *L'humanité, être collectif, a tous les droits de l'individu, y compris le droit à son propre développement en harmonie avec les lois de la Nature.*

« C'est là une première incursion dans un domaine plus vaste que celui que nous avons parcouru jusqu'à ce jour. Il ne s'agit plus seulement de l'homme, pris isolément, mais de la collectivité humaine tout entière.

« L'homme est lié à tout ce qui existe et particulièrement aux autres hommes, à l'harmonieuse existence desquels il doit contribuer par tous les moyens en son pouvoir.

« Celui qui étudie attentivement la Maçonnerie, dans sa constitution, son organisation, sa philosophie, peut y découvrir un puissant instrument de transformation et d'organisation sociale.

« Au lieu d'entraver le développement de l'individu, ainsi que le font les sectes politiques, religieuses et même sociales, la Maçonnerie, au contraire, facilite ce développement en donnant à chaque homme, les moyens de mettre en jeu les facultés qui sont en lui, et en l'aidant ainsi à accomplir l'indéfinie perfection de son être, laquelle seule peut assurer le développement équilibré de la société.

« Cette étude sera l'objet de vos premiers travaux en Tenue Chapitre : elle vous présentera un intérêt que vous ne pouvez encore soupçonner.

« 2<sup>me</sup> DROIT : *L'homme a droit à toutes les jouissance naturelles : sont seules exceptées celles pouvant porter atteinte au développement, à l'équilibre ou à l'harmonie de son être.*

« Qu'est-ce que jouir ?

« C'est retirer plaisir, agrément, avantage de l'usage des choses.

« Quelles sont les jouissances naturelles ?

« La première est l'activité alternée avec le repos.

« Les autres sont les plaisirs des sens : jouir de la vue d'un site ravissant, des formes artistiques de la matière, de la beauté des êtres des divers règnes de la nature ; de la douce lumière des astres ; jouir des sons harmonieux : du long mugissement des vagues de la mer, du chant des oiseaux, de l'éloquence de la parole et de la mélodie de la voix humaine : jouir du contact moëlleux des étoffes, de la chaleur que procure la fourrure des animaux, d'une douce pression de main, d'un baiser affectueux et tendre ; jouir du parfum des fleurs, de l'arôme des aliments, des senteurs des champs ; jouir du bien-être qui suit un repas frugal et savoureux.

« Viennent ensuite des plaisirs multiples de l'esprit qui donnent le calme et la paix, puis les joies du cœur qui sont comme une délicieuse caresse embrassant l'être tout entier en lui assurant, par la sensation d'une affection partagée, la quiétude d'un bonheur sans mélange.

« Toutes ces jouissances appartiennent à l'homme capable de les apprécier, d'en goûter les charmes.

« Elles lui sont nécessaires pour obtenir l'équilibre de son être et l'harmonie dans son existence.

Quant à celui qui rechercherait d'autres satisfactions telles que : la richesse acquise aux dépens du travail des autres, la domination de ses semblables par l'imposition d'arbitraires volontés, la critique injuste et sans indulgence des actions d'autrui, l'orgueil de ses mérites personnels plus ou moins réels, la jalousie des talents intellectuels et l'envie du bonheur moral des autres

hommes, celui-là commettrait des actes et manifesterait des sentiments en opposition avec la loi d'amour et de fraternité.

« Il aurait perdu le contact familial avec ses frères et, s'agitant dans une atmosphère de déséquilibre, ne connaîtrait ni calme, ni joie, ni bonheur.

« En violant de droit d'autrui, il se serait dirigé à l'opposé du but de la vie, il aurait volontairement aliéné son propre droit aux jouissances naturelles.

« 3<sup>me</sup> DROIT : *L'homme a droit à l'entière liberté de sa conscience : il a droit au plein exercice de son jugement.*

« La liberté de conscience, disait un des membres de mon Suprême Conseil <sup>(14)</sup>, est le fondement de toutes les autres libertés. »

« Mais qu'est-ce, en réalité, que la conscience ?

« Suivant un philosophe grec <sup>(15)</sup>, « la conscience enveloppe tous les faits intérieurs de l'être, elle est l'esprit entré en possession de lui-même. »

« Un éminent savant français <sup>(16)</sup> a dit que « la conscience était l'essence de l'âme. »

« Un grand analyste allemand <sup>(17)</sup> définissait la conscience : *une sorte de sens intérieur.*

« Pour d'autres, la conscience est le sentiment intime du moi ; il est la connaissance de la moralité des actes humains.

« Un problème, souvent posé et diversement résolu, est celui-ci : la conscience est-elle partie intégrante de la substance organisée qui forme l'être humain, ou n'est-elle qu'une résultante de la matière, indépendante d'elle ?

« En un mot, est-elle cause ou effet ?

« La logique nous oblige à conclure que la conscience est cause et ne peut être effet ; qu'elle est distincte de la matière organisée dans laquelle elle ne réside que temporairement.

« En effet, si elle était un sens dû à l'agrégation de la matière, on pourrait à la rigueur admettre que ce sens de la conscience pût avoir la connaissance des faits ; mais non que, dans ses manifestations, il pût aller jusqu'à la comparaison des faits entre eux, jusqu'à leur analyse, jusqu'à l'appréciation de leur valeur morale.

« La philosophie cosmique de notre Ordre nous autorise à penser que la conscience est l'incarnation, dans les agrégations de la matière, d'un atome de l'esprit universel qui préside aux groupements de la matière elle-même.

« Quoi qu'il en soit, ce qui est important, c'est que la conscience constitue la raison humaine dans de qu'elle a de plus élevé, qu'elle est apte à distinguer le bien et le mal, à prononcer sur la moralité des actes et la valeur des idées.

---

14 Jules Simon

15 Aristote

16 Descartes

17 Kant

« La liberté de conscience est le plus précieux des droits de l'homme ; car elle lui permet, après examen, d'accepter tout ce qu'il croit être juste et vrai et d'écarter tout ce qui peut blesser la droiture de son jugement, l'harmonie de sa pensée.

« Cette liberté est inviolable ; elle est la plus noble des facultés humaines ; celle qui consacre la supériorité de l'être et le relie directement à l'impersonnelle Unité Cosmique dont elle est, suivant la tradition maçonnique, une émanation.



« 1<sup>er</sup> DEVOIR : *Le devoir de la société consiste à favoriser le développement de l'individu, auquel il ne peut être imposé aucun lien de nature à nuire à de développement ; il consiste, en outre, à créer un équilibre harmonieux dans les rapports entre les hommes.*

« C'est la première partie de l'Instruction.

« Après le devoir individuel du développement de l'être, vient le devoir social qui impose à tous l'obligation d'aider au développement de chacun.

« La société doit cultiver la plante humaine ; elle doit favoriser sa croissance par tous les moyens de culture, c'est-à-dire d'éducation et d'instruction, et cela, dans l'intérêt social même.

« C'est là le premier devoir social, devoir à l'accomplissement duquel nous devons nous astreindre nous-mêmes et préparer ceux qui vivent autour de nous, afin qu'un jour l'humanité entière le remplisse naturellement, sans effort, avec la ferme volonté d'édifier à jamais le bonheur au sein de l'humaine société.

« C'est la première instruction que nous devons donner à l'homme : c'est le premier devoir à accomplir par les Chevaliers Rose-Croix.

« 2<sup>me</sup> DEVOIR : *Le droit aux jouissances naturelles impose aux hommes groupés en société, l'obligation d'évoluer vers un bien-être social toujours plus grand.*

« C'est la deuxième partie de l'Instruction.

« Si nous avons su former, autour de nous, les esprits et les cœurs à la volonté d'édifier le bonheur pour tous grâce à l'énergie et au dévouement de chacun, nous avons préparé le terrain le plus propice qui soit, pour l'accroissement de vie de la plante humaine et l'ensemencement fécond du bien-être dans la société.

« Essayons d'établir la vision du paradis social qu'il s'agit de conquérir.

« Supposons vaincues, disparues à jamais, les passions qui dépriment l'être : l'orgueil qui le rend insociable et méchant, l'envie qui le fait jaloux et

injuste, la paresse qui l'anémie et de rend indifférent à tout, et traçons le tableau de la société nouvelle :

« Un ciel pur que ne troublera aucun nuage ; un Eden rempli de fleurs qui embaumeront l'atmosphère, de plantes, d'arbres qui produiront les fruits les plus savoureux ; des ruisseaux d'eau cristalline qui réfléchiront l'azur du firmament et apporteront leur douce fraîcheur à toutes les végétations pour assurer la vigueur de leur existence, et, vivant au milieu de ce paradis, une société d'hommes, de femmes, d'enfants, dont le cœur aura la pureté du ciel et exhalera le parfum d'amour des fleurs, dont l'esprit, incessamment rafraîchi par l'eau claire d'une instruction vivifiante, aura évolué, grâce à l'éducation reçue, jusqu'au point où l'homme sentira que son existence appartient tout entière à la collectivité sociale.

« Concevoir un tel idéal de félicité, n'est-ce pas faire le premier pas vers sa réalisation ?

« Ce premier pas nous le ferons ensemble.

« Notre travail en commun, dans le Chapitre que nous créons aujourd'hui, aura pour objet d'étudier les transitions, de rechercher les chemins nouveaux qui nous rapprocheront chaque jour d'un état social qui sera comme une matérialisation de notre rêve.

« 3<sup>me</sup> DEVOIR : *La liberté de la conscience et du jugement de l'individu est équilibrée par le devoir de fraternité.*

*Tout homme doit considérer les autres hommes comme ses frères (ce qu'ils sont en réalité de par la loi de nature) et sans mentir à la justice, faire toujours, à leur égard, incliner son jugement vers la bonté.*

« C'est la troisième partie de l'Instruction.

« Dans l'ancienne civilisation hindoue, l'homme était instruit qu'il devait toujours se diriger vers les régions habitées par les purs esprits, tout en restant en constante communication - par le cœur - avec les êtres de notre Terre ; qu'il devait pratiquer la bonté, non-seulement envers les autres hommes, mais encore envers les animaux, les arbres, les plantes, et que c'était ainsi seulement qu'il pourrait accomplir, sur notre globe terrestre, le rôle de l'Être Suprême dans le Cosmos.

« Je n'ai pas besoin de m'étendre sur le devoir de la fraternité : il me suffira de dire que, considérer les autres hommes comme des frères, c'est-à-dire, comme des membres d'une même famille, c'est être à leur entière disposition pour leur procurer quiétude, plaisir et joie.

« La pure morale chrétienne, qui a beaucoup aidé à l'enseignement de la fraternité humaine, prescrivait d'aimer même ses ennemis.

« La légende du Christ, mourant sur la croix pour racheter ses fautes, les erreurs de l'humanité, n'est autre que cette pure morale mise en action, vécue.

« Gardons-nous d'oublier cependant que la fraternité ne peut être réellement fondée que sur l'égalité des droits de tous, sous peine de n'être qu'un rêve à tout jamais irréalisable.

« La fraternité était réelle chez les anciens Chevaliers Rose-Croix qui s'engageaient, non-seulement à se défendre et à s'aider mutuellement, mais encore à mettre en commun tous leurs biens.

« La règle de leur Ordre, fidèlement observée par eux, les obligeait à travailler à établir la fraternité entre tous les hommes, lesquels, disait la règle, sont nés pour s'estimer et s'aimer, et trouveront dans leur mutuelle affection une source intarissable de bienfaits pour tous.

« Une autre loi très ancienne des Chevaliers Rose-Croix leur imposait l'obligation d'étudier la médecine et de l'exercer sans rétribution aucune.

« Cette loi était comme le complément des devoirs de fraternité qu'ils devaient accomplir.



« Je revins (\*) à l'*Instruction* à laquelle doivent se consacrer tous les Chevaliers Rose-Croix. Instruire c'est semer de la science dans les esprits. Nous nous efforcerons donc de donner à nos semblables toutes les connaissances que nous avons acquises, en nous souvenant qu'instruire n'est pas seulement augmenter la somme de savoir de l'être, mais surtout développer sa valeur intellectuelle, perfectionner sa valeur morale.

« N'oublions pas toutefois que l'instruction ne peut être donnée qu'à ceux qui la désirent et ont capacité pour la recevoir.

« Celui qui n'a ni le désir, ni la volonté de s'instruire, est comme un aveugle qui ne voudrait pas connaître la lumière du jour.

« Vouloir lui ouvrir les yeux malgré lui serait une dépense de force inutile.

« L'instruction ne doit être donnée que lentement, progressivement. Celui qui enseigne doit savoir qu'il n'atteindra pas son but s'il s'adresse seulement à la mémoire de l'élève ; il doit se rendre compte des choses que celui-ci est capable d'assimiler, et ne jamais se décourager, quel que soit le temps nécessaire à cette assimilation.

« Je dois vous mettre en garde contre une erreur assez commune, même parmi ceux qui veulent augmenter leur savoir.

« Il en est qui ne désirent s'instruire que dans le but d'acquérir des connaissances devant surtout leur permettre de défendre leurs opinions personnelles, souvent erronées. Cet état d'esprit est impropre à la réelle assimilation des connaissances.

« Ce ne doit être que pour elles-mêmes que nous devons désirer acquérir des lumières, qu'elles soient ou non en concordance avec nos opinions personnelles qui sont et resteront toujours modifiables. »



Après cette instruction, eut lieu la belle cérémonie de l'initiation au 18<sup>me</sup> grade qui impressionna profondément tous les assistants, et qui fut suivie de la Cène accomplie rituellement.

Tous les symboles du grade furent expliqués par l'Initiateur qui les synthétisa ainsi :

« La caractéristique principale de l'Ordre des Chevaliers de la Rose-Croix est l'amour de l'humanité poussé jusqu'au sacrifice de la vie.

« Vous ne devez rien épargner, dit-il, pas même votre propre existence, pour aider au bonheur des autres hommes et assurer l'entier développement de la communauté sociale.

« Vous travaillerez sans cesse à votre perfectionnement moral et à celui de vos semblables.

« Vous faciliterez, par votre enseignement et par votre exemple, les relations entre les humains et vous les rendrez agréables à chacun, délicieux à tous.

« Au point de vue matériel, vous les persuaderez qu'ils doivent toujours être prêts à sacrifier leur intérêt personnel à l'intérêt général, au bien être de la communauté.

« Au point de vue moral, vous formerez la conscience humaine, cette lueur de sagesse qui est descendue dans notre formation matérielle.

« Le corps de l'homme n'est qu'une sorte de vêtement recouvrant la conscience qui est en lui et qui - seule - constitue la véritable personnalité de l'être.

« En développant la conscience de l'individu, vous augmenterez l'intellectualité de la collectivité humaine ; vous ferez plus encore, vous augmenterez la puissance de l'Intelligence Universelle. »



## ARÉOPAGE

### DU 19<sup>e</sup> AU 30<sup>e</sup> DEGRÉ

---

Les excursions en mer, plus fréquentes et plus hardie<sup>(\*)</sup> amenèrent successivement la découverte d'autres îles formant, au nombre de cinquante quatre, un archipel qui ne figurait sur aucune carte géographique.

Des Ateliers symboliques, des Loges de Perfection, des Chapitres furent organisés dans les communes, les villes, les groupements de villes ou départements.

Il devint alors nécessaire de constituer l'Archipel-Etat. Suivant la loi maçonnique, il fallait créer des Aréopages, des Consistoires, un Conseil du 33<sup>me</sup> degré et un Suprême Conseil. Six Aréopages de trente-six membres chacun furent d'abord institués ; vinrent ensuite deux Consistoires de chacun trente-six membres qui formèrent le Sénat de l'Archipel.

Un Conseil Suprême de vingt-sept membres fut organisé en Conseil d'État et un Suprême Conseil de trente-trois Souverains Grands Inspecteurs Généraux fut établi pour exercer le pouvoir gouvernemental.

Lors de la fondation des Aréopages, l'Initiateur réunit les deux cent seize Chevaliers Rose Croix désignés pour recevoir l'initiation au grade de Chevaliers Kadosch, et leur parla ainsi :

« Honorés Chevaliers, mes Frères,

« Je dois d'abord vous instruire sur la nouvelle fonction sociale que vous allez remplir.

« Les six Aréopages que nous allons installer formeront ensemble trois sections d'études législatives.

« La première section s'occupera de l'administration supérieure de l'instruction publique ; elle créera les académies des sciences, des lettres philosophiques, des arts ; elle déterminera les programmes d'enseignement, désignera les professeurs et établira la statistique des résultats acquis, afin d'être à même de modifier les méthodes, s'il y a lieu, et d'obtenir, au point de vue de l'instruction publique, le meilleur rendement.

« La deuxième section aura dans ses attributions : l'étude des lois d'échange dans tout l'État, l'organisation des grandes écoles d'agronomie et d'industries diverses, l'établissement des statistiques de production et de consommation, enfin l'examen des vœux émis par les citoyens pour améliorer les conditions générales de la vie.

« La troisième section étudiera les lois sociales ou lois de la collectivité ; elle veillera au maintien intégral de la liberté des citoyens et des groupements constitués ; elle aura charge d'établir et de maintenir l'harmonie la plus parfaite dans les rapports des communes, villes, départements, c'est à dire des collectivités entre elles.

« Dans des réunions ultérieures, je compléterai votre instruction sur les nouvelles fonctions qui vont vous être confiées. »

Suivant la loi de notre Ordre, l'Initiateur interrogea ensuite trois Chevaliers.

Au premier, il demanda de définir le caractère principal de la Maçonnerie Chapitre.

Le deuxième fut appelé à résumer les droits que doivent défendre, et les devoirs que doivent remplir les Chevaliers Rose-Croix.

Le troisième fut invité à donner une explication succincte du symbolisme du 18<sup>me</sup> degré.

Toutes les réponses témoignèrent une grande élévation d'esprit.



Après quelques instants, l'Initiateur reprit :

« Je vais vous conduire progressivement à la dernière initiation maçonnique, en vous faisant suivre le chemin jalonné par chacun des grades allant du 19<sup>e</sup> au 30<sup>e</sup> degré Ecossais.

« 19<sup>me</sup> Degré : GRAND PONTIFE OU SUBLIME ECOSSAIS

« L'initié à ce degré doit se livrer à l'étude de l'Astronomie.

« En contemplant le panorama de la voûte céleste remplie d'étoiles d'or, il y trouve une première démonstration de la Puissance qui règle tous les actes du Cosmos, une sorte de matérialisation de la Vérité Cosmique faite de suprême harmonie.

« 20<sup>me</sup> Degré : SOUVERAIN PRINCE OU MAITRE AD VITAM.

« A ce degré, c'est la Puissance humaine qui se dévoile aux yeux de l'initié.

« A cette puissance est donné le nom d'Autorité.

« Celui qui a en mains le pouvoir d'autorité sur les autres hommes, ne doit le manifester, ni par caprice, ni par violence ; il ne doit s'en servir que pour acquérir la confiance de tous et inspirer à chacun, par le raisonnement et par l'exemple, le désir de gravir un échelon de plus dans la perfection.

« 21<sup>me</sup> Degré : NOACHITE.

« A ce degré, l'initié sent entrer en lui la plasticité, le calme qui président aux manifestations du Cosmos. Il est devenu apte à étudier les formules des lois qui doivent régir les groupements humains, en conformité de celles qui régissent les mondes planétaires.

« 22<sup>me</sup> Degré : PRINCE DU LIBAN OU ROYAL HACHE.

« Celui qui possède la philosophie de ce degré a acquis la notion de la puissance de la volonté.

« Armé de la hache, qui met à sa disposition les géants des forêts, il est en mesure de construire des abris, des demeures, des temples, il n'a plus qu'à vouloir.

« La hache est l'outil de la volonté, au moyen de laquelle il pourra exercer une action utile dans la société humaine.

« 23<sup>me</sup> Degré : CHEF DU TABERNACLE.

« Les pensées, qui sont des formations et, comme elles, les actions de l'homme manquent parfois de l'équilibre nécessaire à l'utilité de leurs manifestations, surtout lorsqu'elles ne sont point inspirées par la Raison.

« Le Chef du tabernacle apprend à connaître la puissance de la Raison Suprême que le véritable initié est seul capable d'assimiler.

« 24<sup>me</sup> Degré : PRINCE DU TABERNACLE.

« C'est par la connaissance des lois naturelles et leur application à sa propre vie, que le Prince du tabernacle a pu obtenir l'harmonie de son existence.

« Il sait la valeur et la puissance de la conscience éclairée par le flambeau de la raison.

« Equilibré dans toutes les parties de son être, il peut juger équitablement les actions d'autrui et les diriger vers la réalisation de l'idéal humain.

« 25<sup>me</sup> Degré : CHEVALIER DU SERPENT D'AIRAIN.

« Le titulaire de ce grade, en se livrant à une étude approfondie des sciences naturelles, acquiert la notion de l'Ordre Cosmique.

« Il sait que tout est sérié en ordre, que tout se manifeste en ordre et que, sans cet ordre, il y aurait lutte perpétuelle entre toutes les matières.

« 26<sup>me</sup> Degré : PRINCE DE MERCIÉ.

« L'étude de la chimie organique, à laquelle l'initié à ce grade doit se livrer, lui donne peu à peu la connaissance de toutes les affinités : matérielles, intellectuelles, morales.

« Il prend conscience de l'égalité des forces et aussi des résultats de leurs manifestations : nuisibles lorsqu'elles sont en hostilité, utiles lorsqu'elles sont en affinité.

« Et il arrive ainsi à la compréhension de cette affinité cosmique : l'*Amour*, qui domine toutes les autres affinités.

« 27<sup>me</sup> Degré : SOUVERAIN COMMANDEUR DU TEMPLE.

« Connaissant la puissance de l'ordre et celle de l'Amour, le Souverain Commandeur du Temple les a réunies en ce mot *Justice*, qui est la synthèse.

« Au mot *Justice* il a joint le mot *Charité* et a formulé ainsi le binaire capable d'inspirer tous les créateurs de législations appropriées à la Société humaine.

« 28<sup>me</sup> Degré : CHEVALIER DU SOLEIL.

« A ce grade, d'une haute portée philosophique, le récipiendaire accomplit un long voyage d'ascension vers la Vérité Cosmique.

« Le chemin qu'il parcourt monte sans cesse et le conduit au foyer de la lumière, au Soleil, dont les rayonnantes émanations ont une puissance extraordinaire de germination et de vie.

« 29<sup>me</sup> Degré : GRAND ECOSSAIS DE SAINT-ANDRÉ.

« Ayant acquis la puissance de la *Science* et celle de la *Raison*, l'initié à ce grade doit réaliser en lui l'accord complet de ces deux éléments principaux de l'initiation, afin de préparer, dans son esprit et dans son cœur, le temps où résidera la *Sagesse* dont la puissance est supérieure à toutes les autres.

« 30<sup>me</sup> Degré : GRAND ELU CHEVALIER KADOSCH.

« Le Grand Elu Kadosch est devenu un parfait initié.

« Il a acquis et, en quelque sorte, condensé en lui les neuf Puissances incarnées dans la Matière cosmique perméée : Puissances de la plasticité, de la raison, de la conscience, de l'ordre, de l'amour, de la justice, de la lumière, de la sagesse.

« Et il est ainsi devenu apte à remplir le rôle supérieur de l'homme dans l'*Activité Cosmique*.



« Je devrais peut être vous définir le mot Initiation, qui résume toute la caractéristique du grade de Kadosch ; mais j'estime qu'il est préférable de vous faire connaître les principales formules initiatiques.

« Vous les analyserez et les développerez vous-mêmes, dans vos études et vos méditations, et aurez ainsi une notion plus étendue et plus complète de ce mot qui synthétise, à lui seul, toute la science cosmique.

## FORMULES INITIATIQUES

« 1° Connais-toi toi-même.

« 2° L'intelligence est Dieu.

« 3° Suis toujours le chemin de la connaissance, tu aboutiras nécessairement à la sagesse, c'est-à-dire à la paix de l'équilibre.

« 4° Celui-là seul voit les choses telles qu'elles sont qui les regarde impersonnellement.

« 5° L'ignorance et le fanatisme ne sont que d'épais nuages voilant le soleil radieux de l'harmonie universelle.

« Dissipe-les dans les esprits et tous verront alors la splendeur de l'Univers et l'éblouissante lumière du Cosmos.

« 6° Tout vit. Rien n'est détruit, rien n'est créé.

« La mortalité n'est que l'effet apparent du déséquilibre.

« Rétablis l'équilibre et tu verras ce qui te paraît mortel continuer son chemin vers l'immortalité ; car le passé et l'avenir ne sont qu'un présent éternel.

« 7° Un initié est un adepte de la Raison : il sait qu'aucun être ne se suffit à lui-même.

« Il connaît, en outre, toute l'importance de la hiérarchie dans les fonctions.

« 8° L'intérêt commun est la seule loi des sociétés.

« Les législateurs qui mettent en opposition l'intérêt personnel et l'intérêt collectif commettent un acte de pure démente.

« 9° Donnes<sup>(\*)</sup> à autrui tout ce qu'il est en ton pouvoir de lui donner, afin que te soit donné tout ce qui t'est nécessaire pour accomplir ton ascension vers l'infini.



« Le moment est venu de vous enseigner les nouveaux droits que vous allez acquérir et les nouveaux devoirs qui vont vous être imposés comme étant la conséquence de ces droits.

« 1<sup>er</sup> DROIT : *L'homme a droit à l'entière liberté de sa pensée et de ses actions. Cette liberté est son bien propre auquel personne ne doit pouvoir porter atteinte.*

« Les travaux initiatiques que vous avez accomplis jusqu'à ce jour vous ont donné la connaissance et la compréhension de ce droit.

« 2<sup>me</sup> DROIT : *Comme tous les êtres l'homme a le droit de générer. Ce droit ne peut avoir pour lui d'autres limites que celles imposées par les lois naturelles et par les lois sociales qui ne peuvent être que le reflet des lois naturelles.*

« Responsable moralement de la destinée des êtres auxquels il donne la vie, l'homme ne doit les créer qu'avec la pleine conscience de cette responsabilité.

« 3<sup>me</sup> DROIT : *Le droit cosmique de l'homme comprend ses rapports avec tous les êtres et avec l'Univers lui-même.*

*L'homme doit se considérer comme étant l'un des fils de cet Univers et, de même qu'il a droit à la lumière du soleil, il a droit, suivant sa réceptivité, aux bienfaits qui peuvent lui venir de tous les êtres du Cosmos*

« C'est le droit d'équilibre dans les rapports, droit fondé sur la réciprocité des avantages que doivent mutuellement se procurer les hommes vivant en société.

« Voici maintenant les devoirs principaux des Grands Elus Kadosch :

« 1<sup>er</sup> DEVOIR : *L'homme a le devoir de passer ses idées au crible de la réflexion, afin de leur ôter ce qu'elles pourraient avoir d'injuste pour autrui ; il doit aussi les diriger vers le bien général qui est son bien propre.*

« Non seulement aucun initié, mais encore aucun homme digne de ce nom, ne peut trouver matière à critique dans l'énoncé de ce premier devoir.

« Le kaléidoscope, dans lequel nous voyons se dérouler les actes de nos semblables, doit être comme un miroir limpide et clair qui réfléchit sans la moindre altération, les images qui passent devant lui.

« La réflexion nous permet d'exercer la justesse de notre esprit et la bonté de notre cœur, et c'est ainsi que le miroir de notre jugement peut être débarrassé de toutes les taches d'égoïsme susceptibles de ternir son éclat et d'obscurcir sa propriété de réflexion.

« Préoccupé de travailler dans l'intérêt général, l'homme connaîtra toutes les joies de l'altruisme et édifiera son propre bonheur en contribuant à celui des êtres qui vivent avec lui en société.

*« 2<sup>me</sup> DEVOIR : Le droit de générer impose à l'homme le devoir de n'accomplir l'acte de la génération que dans les conditions capables d'assurer la pleine vitalité physique, intellectuelle et morale et êtres qu'il procréé et envers lesquels il est responsable d'une bonne formation.*

« Comme les plantes, comme tous les êtres, l'homme a le devoir de se survivre par la procréation, afin que tout ce qui est en lui de beau, d'élevé, de fort, se perpétue et que l'évolution qu'il accomplit en lui-même puisse se continuer dans les êtres de sa race.

« Tous les êtres sont créateurs et, comme toutes les puissances, celle de la génération doit se manifester, ce qui a fait dire à un grand penseur cosmique, que le célibat volontaire était un outrage à la nature.

« Mais celui qui crée un être à son image doit avoir en vue de le doter de toutes les facultés qu'il possède lui-même ; il doit veiller à ce qu'aucune des difformités, aucun des mauvais penchants qu'il n'a pu vaincre encore, en puisse entrer dans l'être de sa formation.

« Il doit concentrer, dans son esprit, tout l'idéal qu'il est capable de concevoir et, dans son cœur, tout le pathétisme, toute la chaleur d'amour qu'il peut contenir, pour en faire bénéficier l'être auquel il veut donner la vie.

« Et c'est ainsi que l'espèce humaine acquerra des facultés nouvelles, une plus grande puissance, s'équilibrera de plus en plus et marchera à la conquête de la vie immortelle à laquelle elle a droit.

*« 3<sup>me</sup> DEVOIR : Le devoir universel de l'homme se compose des sentiments affectueux qu'il doit manifester à tous les êtres, de l'étude à laquelle il doit se livrer pour apprendre à les connaître, à les apprécier, du travail qu'il doit accomplir pour entrer en communication avec eux et leur rendre, suivant ses moyens, les bienfaits qu'il en reçoit.*

« Peut-il exister une joie plus pure et plus complète que celle de l'homme qui soutient, sans qu'ils s'en doutent, le faible et l'ignorant, et conduit - l'un - vers la force et la santé , - l'autre - vers la connaissance ?

« Il faut faire entrer dans les cerveaux cette idée fortifiante en même temps que germinatrice : *l'homme vit de la Société, donc il lui doit tout ; la Société vit de l'individu, donc elle doit tout lui donner.*

« L'Univers n'est, en somme, qu'une chaîne ininterrompue d'êtres de toutes sortes, formant une innombrable série qui va de l'être le plus rudimentaire à l'être le plus évolué et, par analogie, de la société humaine aux systèmes planétaires qui ne sont que des sociétés plus complètement équilibrées.

« La solidarité qui lie obligatoirement tous les anneaux de la chaîne, constitue le devoir réciproque de soutien que doit remplir chaque anneau, qu'il soit d'ordre minéral, végétal, animal, humain ou planétaire, envers tous les anneaux qui lui sont correspondants. »



Cette instruction fut suivie des beaux travaux de l'initiation au 30<sup>me</sup> degré qui élevèrent les esprits à une grande hauteur et remplirent les cœurs d'une satisfaction suprême.

Après la consécration, l'Initiateur dit aux nouveaux Grands Elus Kadosch :

« Lorsque les degrés du 1<sup>er</sup> au 3<sup>me</sup>, du 4<sup>me</sup> au 14<sup>me</sup> et du 15<sup>me</sup> au 18<sup>me</sup> vous ont été conférés, chaque consécration a été suivie d'une instruction destinée à mettre vos pensées et vos sentiments en rapport avec la nouvelle situation que vous veniez d'acquérir.

« Il n'en sera pas ainsi aujourd'hui.

« En possession des plus hautes et dernières instructions maçonniques, vous êtes devenus - à votre tour - des initiateurs et c'est à vous-mêmes qu'il appartient de compléter votre initiation.

« Pour consacrer l'usage initiatique de l'aide mutuel<sup>(\*)</sup> entre initiés, je vais prier l'un d'entre vous de remplir ce devoir.

« Que celui qui est prêt se lève ! »

Tous furent aussitôt debout ; car chacun avait en lui le feu sacré auquel s'allument les rayons de l'étoile mystérieuse qui brille au front de l'initié.

Il dût leur dire de reprendre place et se résolut à interroger plusieurs d'entre eux sur les formules initiatiques qu'il leur avaient<sup>(\*)</sup> données quelques instants auparavant.



Le premier initié interrogé expliqua ainsi la première formule : *Connais-toi toi-même* :

« La connaissance que l'homme doit avoir de lui-même exige un travail considérable et de tous les instants ; mais aucun travail ne peut avoir une plus grande utilité.

« J'ai remarqué qu'il y avait, dans tout homme deux personnalités distinctes : l'active et la sensitive.

« Il y a souvent lutte entre ces deux personnalités et cette lutte est toujours - pour l'individu - une cause de malaise, de souffrance, de déséquilibre.

« Il est donc nécessaire à l'homme d'établir l'harmonie entre ces deux personnalités, afin que son existence soit équilibrée.

« Je pense pouvoir comparer la sensibilité à la force centripète qui attire sur l'être toutes les sensations émotives, et l'activité à la force centrifuge qui extériorise tout ce qui est dans l'être pour le répandre au dehors.

« Ni l'être plus particulièrement sensitif, ni l'être plus particulièrement actif ne sont en état d'équilibre ; car tous les deux subissent la domination de l'une des deux forces contraires.

« Le sage est celui qui parvient à établir en lui un centre où les deux forces viennent en contact et, sans s'annihiler l'une l'autre, exercent une influence égale et n'ébranlent ainsi aucune partie de son être.

« De l'équilibre des deux forces, qui doivent se soutenir et non se combattre, se vivifier et non se détruire, résulte l'équilibre de l'être lui-même.

« Connaître cette loi, c'est être en mesure de poursuivre la connaissance de soi-même dans ce qu'elle a de plus voilé. »



Un deuxième initié parla ainsi sur la deuxième formule initiatique : *L'intelligence est Dieu* :

« L'intelligence de l'homme ne lui sert pas seulement à comprendre, elle lui sert aussi à concevoir.

« Elle lui permet de connaître la loi de sa propre origine ; elle l'aide à formuler l'idéal qu'il veut atteindre.

« Or, il n'existe aucune limite à l'idéal ; il peut franchir les portes de la mort apparente de la matière et s'engager dans le chemin sans fin de l'immortalité.

« Et c'est ainsi que la cellule dont l'homme est sorti devient une intelligence, et que cette intelligence elle-même, sorte de cellule spirituelle, peut se développer jusqu'à la divinité dont elle est, du reste, une émanation.

« De plus, la mise en contact des diverses intelligences ne peut que les aider dans leur développement indéfini.

« Si nous pouvions fondre dans un creuset, tout ce qu'il y a d'idéal dans les cerveaux humains, n'aurions-nous pas constitué une cellule de l'Ame Cosmique, de la divinité ?

« Qu'il me soit permis de rappeler ces paroles d'un grand initié<sup>18</sup>, que nous a transmises notre Initiateur et qui m'ont vivement frappé :

« Il doit y avoir dans l'Univers, comme dans tous les corps organisés, des centres partiels où le principe de l'intelligence se rassemble et vraisemblablement un centre commun où tous les mouvements vont aboutir et sont perçus.

« Or, quel peut être ce centre commun dans lequel toutes les intelligences, y comprise l'intelligence humaine, se réunissent pour organiser ensemble leurs manifestations, si ce n'est la Force de forces, l'Intelligence Suprême, la Divinité elle-même ? »



La troisième formule : *Suis toujours le chemin de la connaissance, tu aboutiras nécessairement à la sagesse, c'est-à-dire à la paix de l'équilibre*, fut ainsi développée par un troisième initié :

« Le chemin de la connaissance est aussi celui de la perfection humaine.

« La connaissance nous met en main les clefs des quatre sciences de la vie :

« La clef de la *Science économique* qui règle la production et la consommation de manière à ce que chacun puisse être pleinement satisfait ; c'est la réalisation de l'Utile.

« La clef de la *Science de la politique* qui règle l'administration de la richesse publique et son équitable répartition, qui ne permet point qu'une partie quelconque de cette richesse soit perdue pour la société, c'est-à-dire pour tous et pour chacun ; c'est la réalisation de la Justice.

« La clef de la *Science de l'Ethique* qui régit toutes les manifestations de la morale et crée l'harmonie de toutes les existences : c'est la réalisation de la Bonté ou Pathétisme.

« La clef de la *Science de l'Esthétique* à laquelle sont dues toutes les joies de la vie et la pleine satisfaction de l'être ; c'est la réalisation de la Beauté harmonique.

« La connaissance aide l'homme à se créer pour lui-même un idéal de vertu et à s'en rapprocher sans cesse : elle lui donne cette paix de l'équilibre qui est le principal attribut de l'Unité universelle évoluant dans ces trois domaines de l'infini : la Matière, l'Intelligence, l'Amour, elle le conduit à la Sagesse qui est la plus haute manifestation de l'Intelligence Cosmique. »



*Celui-là seul voit les choses telles qu'elles sont qui les regarde impersonnellement.*

Cette quatrième formule fut ainsi expliquée par un quatrième initié :

« L'homme porte en lui son principe de progression ou de perfection ; ce principe, c'est sa volonté consciente, c'est sa raison.

« Regarder les choses personnellement, c'est se mettre soi-même en comparaison et par conséquent en rivalité avec autrui ; c'est se préparer du mécontentement, des désillusions ; car l'esprit de rivalité engendre souvent l'envie et la jalousie qui sont les principales causes de guerre entre les hommes.

« Le sage doit revêtir ses actes du manteau de l'impersonnalité ; toute œuvre personnelle, fatalement liée au sort d'une ou plusieurs individualités, étant condamnée à disparaître, alors que toute œuvre impersonnelle est assurée d'une longue vie.

« La nature elle-même n'est-elle pas impersonnelle dans ses actes, et cependant l'œuvre qu'elle accomplit n'est-elle pas éternelle ?

« Comme celui de la Nature, le grand œuvre social humain doit être impersonnel, il ne doit rien comporter qui puisse rappeler la personnalité de ceux qui l'accomplissent.

« Le but de l'existence ne sera complètement atteint que lorsque toutes les individualités s'uniront pour créer une seule *Personnalité humaine* qui se fondera elle-même dans l'impersonnelle *Unité Cosmique*, seule capable de réaliser la plénitude de la vie. »

Un cinquième initié développa ainsi la cinquième formule initiatique.  
*L'ignorance et le fanatisme ne sont que d'épais nuages voilant le soleil radieux de l'harmonie universelle. Dissipe-les dans les esprits et tous verront alors la splendeur de l'univers et l'éblouissante lumière du Cosmos.*

« Entre la science qui n'admet rien sans preuves et la religion qui affirme sans certitude, il existe la conscience humaine, qui peut rester en deçà de la foi, mais qui peut aller au-delà de la science ; car elle est elle-même une lumière.

« Essaie de voir au-delà », dit la sagesse.

« Au delà, nous, maçons, nous pouvons voir les rayons qui émanent du Gr.'. Arch.'. de l'Univers, personnification de l'Unité universelle avec tous ses attributs, synthèse de la Conscience du Cosmos, au même titre que la conscience humaine est la synthèse de l'être humain.

« Mais si cette vision peut nous apparaître, c'est parce que l'initiation maçonnique a fait se dissiper les nuages opaques de notre primordiale ignorance, c'est parce que la lumière est entrée dans notre esprit et en a chassé le voile noir du fanatisme qui arrêta notre regard intellectuel.

« Ignorant et fanatisé, l'homme a - devant lui - un épais rideau qui lui cache le ciel de l'idéal : instruit et initié ; il peut contempler le bleu firmament et être directement impressionné par les rayons du soleil de la Science, de la Raison et de l'Amour.

« Initiés, il est de notre devoir d'aider nos frères à conquérir, à leur tour, ce domaine de lumière, en faisant se fondre, au contact de la connaissance que nous leur donnerons, les brouillards d'ignorance et de fanatisme qui arrêtent l'essor de leur intelligence et barrent leur horizon.



Un sixième initié paraphrasa ainsi la sixième formule :

*Tout vit, Rien n'est détruit, rien n'est créé. La mortalité n'est que l'effet apparent du déséquilibre.*

*Rétablis l'équilibre et tu verras ce qui te paraît mortel continuer son chemin vers l'immortalité ; car le passé et l'avenir ne sont qu'un présent éternel.*

« L'atome lui-même est doué de perpétuité.

« Comme alors l'être composé d'atomes ne le serait-il pas ?

« Ce que nous appelons la mort ne peut donc être que l'une des multiples manifestations de la vie.

« L'œuvre ascensionnelle que l'être accomplit en se perfectionnant sans cesse, ne peut être arrêtée par la mort : elle doit logiquement se continuer ; car il faut que l'être puisse compter sur l'immortalité humaine pour préparer sa divinité future.

« Il est donc logique de penser que la vie n'a ni commencement, ni fin, que son cercle ne s'arrête pas à la matière, que la loi qui préside à la transformation du mouvement et à la conservation de l'énergie n'embrasse

pas seulement les forces physiques, et que la synthèse spirituelle que représente la personne humaine, arrivée à la conscience de son autonomie, ne saurait périr ; mais qu'elle survit à la dissolution de l'organisme matériel et persiste au-delà du tombeau.

« L'immortalité seule est capable de réaliser l'équilibre. »



La septième formule : *Un initié est un adepte de la Raison. Il sait qu'aucun être ne se suffit à lui-même. Il connaît tout l'importance de la hiérarchie dans les fonctions*, fut ainsi expliquée par un septième initié :

« L'initié voit partout, aussi loin que puisse atteindre son regard, l'équilibre obtenu par la hiérarchie.

« Il admire la hiérarchie sidérale qui est la mise en ordre des organes constituant les divers systèmes planétaires, lesquels ne sont eux-mêmes que les organes de systèmes plus grands évoluant en équilibre dans l'immensité, et cela jusqu'à l'Infini qui est la somme de toutes les activités et forme ce que nous appelons : l'Unité universelle.

« Il étudie les rapports de tous ces organes, entre eux et avec cette grande Unité ; il constate que - partout - ces rapports ne sont que des liens de solidarité faisant participer la partie à la puissance du tout, assurant l'Ordre cosmique et réalisant l'harmonie de toutes les manifestations vitales dont cette Unité est le centre.

« La raison apprend à l'initié que la liberté et l'idéal sont les forces les plus actives et les plus puissantes qui soient incarnées dans l'homme.

« Ces forces, l'homme n'a pu les créer ; mais il est en pouvoir de les mettre en mouvement par sa seule volonté.

« La hiérarchie des fonctions dans les sociétés humaines est tout aussi nécessaire que l'est la hiérarchie des organes dans les êtres qui manifestent la vie.

« Ces organes sont égaux entre eux ; mais ils fonctionnent en hiérarchie.

« C'est par la hiérarchie dans l'égalité que les hommes se complètent mutuellement et que tous peuvent donner à chacun ce qui peut lui manquer pour vivre dans l'indépendance et la félicité. »



Un huitième initié développa ainsi la huitième formule :

*L'intérêt commun est la seule loi des sociétés. Les législateurs qui mettent en opposition l'intérêt personnel et l'intérêt collectif commettent un acte de pure démente.*

« L'humanité constitue une seule et même famille. Léser l'intérêt d'un individu c'est, non seulement attenter à son bien-être, mais aussi à celui de toute la famille.

« Dans certains pays, nous disait notre Initiateur, il existe des inégalités monstrueuses entre les hommes : aux uns, la richesse, les joies de l'esprit, toutes les satisfactions ; aux autres, la pauvreté, les privations, toutes les souffrances.

« Est-il possible d'admettre que ces inégalités existent de par les lois naturelles, lesquelles seraient ainsi favorables aux uns, impitoyables aux autres ?

« Non, elle n'existent que malgré et en violation des lois naturelles.

« Si nous sommes prévoyants et sages, nous organiserons notre société en conformité de notre conception de l'organisation cosmique.

« Déjà nous sommes en admiration devant les hautes qualités appartenant aux hommes les plus évolués, et nous pouvons songer que des qualités plus éminentes encore sont l'apanage de l'Univers, pris dans son Unité où elles résident dans un état plus complet, où elles incarnent une puissance physique, intellectuelle et morale plus grande.

Cela nous permet de penser que le gouvernement de notre société humaine doit, comme comme l'Unité universelle, être organisée en Unité sociale.



La neuvième formule initiatique : *Donnes<sup>(\*)</sup> à autrui tout ce qu'il est en ton pouvoir de lui donner, afin qu'il te soit donné tout ce qui t'est nécessaire pour accomplir ton ascension vers l'infini*, fut ainsi expliquée par un neuvième initié :

« Cette formule est la formule complète de l'association qui décuple les forces humaines par la solidarité établie entre elles.

« Elle renferme la véritable théorie altruiste dont l'intégrale application transformera l'humanité.

« Il faut à l'homme autre chose que la satisfaction de ses besoins naturels ; il faut qu'il se sente comme enveloppe dans l'affection de ses semblables pour être heureux.

« Il a besoin de pathétisme pour manifester pleinement la vie qui est en lui.

« Or, qu'est-ce que le pathétisme ?

« C'est l'irradiation de lumière sympathique qui se dégage de l'être équilibré et se dirige vers les autres êtres pour les pénétrer de sa douce chaleur.

« Cette irradiation, qui émane de l'être évolué, a une force d'expansion telle, nous apprend l'initiation, qu'elle peut rayonner jusqu'à l'infini.

« Enfin, je pense être en droit de dire que cette neuvième formule initiatique renferme toute la loi de l'humanité collective, c'est à-dire de l'Unité humaine. »



L'Initiateur ne put que féliciter les nouveaux Chevaliers Kadosch de leur explication des formules initiatiques.

Il clôtura les travaux par ces paroles :

« En possession de l'énergie, de la force et de la puissance, vous êtes maintenant à même de vous créer, comme vient de le dire l'un d'entre vous, un idéal de vertu et de le réaliser.

« Vous avez vu que la méthode maçonnique était une méthode intégrale utilisant tous les moyens capables de conduire à la connaissance.

« Vous savez quel est le véritable but de notre Ordre : obtenir, par le perfectionnement de l'individu, le développement harmonieux et équilibré de la société tout entière.

« Vous êtes de parfaits initiés.

« Et maintenant, allez mes Frères, remplissez votre mission ; soyez des foyers de lumière, des centres d'amour ; préparez les évolutions successives de l'humanité ; montrez-vous, en toutes circonstances, l'être à la fois humain et divin dont le rayonnement de sagesse assurera l'équilibre et créera l'harmonie dans toutes les existences qui seront en contact avec la vôtre. »

## TRIBUNAL

### 31<sup>e</sup> DEGRÉ

---

Parmi les Chevaliers Kadosch, vingt-sept furent choisis pour être élevés au 31<sup>me</sup> grade, afin de constituer le Tribunal des Grands Inspecteurs, Inquisiteurs, Commandeurs.

La mission de ce Tribunal était de rendre la justice dans les conflits pouvant s'élever entre les administrations des communes, villes ou départements.

Il devait fonctionner comme un Tribunal arbitral et ses décisions étaient sans appel.

Lors de l'initiation au 31<sup>me</sup> grade des vingt-sept Chevaliers Kadosch désignés, l'Initiateur les instruisit sur la fonction qu'ils auraient à remplir.

« Vous tiendrez en mains, leur dit-il, la balance de la justice et vos travaux devront s'accomplir en pleine lumière, afin que rien ne reste obscur dans les causes que vous pourrez avoir à juger et que vous puissiez prononcer vos sentences en pleine connaissance.

« En vous résident la puissance et sa sagesse des parfaits initiés et vous n'exercerez le pouvoir judiciaire, qui va désormais vous appartenir, que pour maintenir l'équilibre social.

« Vous assurerez à chacun le droit à la justice de tous et à tous le droit à la justice de chacun.

« Vous rappellerez aux hommes, par vos paroles et par vos actes, le devoir supérieur qui leur incombe, devoir que la philosophie initiatique a ainsi formulé :

« *Le droit à la justice oblige tous et chacun au devoir collectif de marcher sans cesse vers une perfection plus grande.*

« *La justice étant l'équilibre, a pour corollaire la perfection qui est l'harmonie.*

« La justice et la perfection, voilà les deux pôles de la vie de Maçons du 31<sup>me</sup> grade.

« Vous avez appris que l'élévation morale de l'homme ne peut se produire que par l'expansion continue de la conscience qui est en lui.

« Vous savez que la loi morale se confond avec la loi sociale et qu'au sommet de la loi sociale figure la solidarité humaine.

« L'initiation nous a fait connaître que c'est la loi d'amour qui doit régler toutes les activités ; elle nous a enseigné que nous devons être sans cesse à la

recherche des vérités cosmiques ; elle nous a prévenus que, pour atteindre la région habitée par ces vérités, il faut gravir des sentiers montants et difficiles, qu'il faut que l'homme double sa force du désir, sa volonté de l'espérance.

« Vous vous souviendrez qu'il ne suffit pas de voir les hommes tels qu'ils sont capables d'être.

« Vous assurerez en vous l'énergie physique, propriété de la matière en ordre, et l'énergie morale, propriété de l'intelligence en équilibre, et tous vos actes s'accompliront avec cette prudence qui est la caractéristique de la sagesse.

« Vous remplirez le premier devoir social de l'homme : *être juste envers tous.*

« Mais qu'est-ce que la Justice ?

« La Justice est la protectrice de l'intégralité de l'être lorsque cette intégralité est menacée par des forces destructives ; mais elle ne serait pas la justice si, pour rétablir l'équilibre dans une partie de la société, elle produisait du déséquilibre dans d'autres parties.

« Un philosophe de mon pays<sup>19</sup> a dit : « Une loi est la formule écrite des conseils que seuls peuvent donner l'expérience et la sagesse. »

« C'est la formule même de l'équité, qu'un profond penseur<sup>20</sup>, ayant appartenu à notre Ordre, a ainsi définie :

« l'équité est la sociabilité élevée par la raison et la justice jusqu'à l'idéal. »

« L'Équité, disent nos Rituels, est le complément de la Justice.

« C'est donc vers la justice que vous dirigerez vos pas, vers la Justice qui est la première réalisation de la complète initiation.

« Le corps sain, l'esprit libre, le cœur ouvert, c'est-à-dire : santé, raison, amour, sont les trois états dans lesquels doit se trouver l'initié pour atteindre cette première extension de l'initiation supérieure : mettre l'équité dans la justice, afin de coopérer efficacement à l'établissement et au maintien de l'harmonie dans la société. »



---

19 Mercier

20 P.-J. Proudhon.

## CONSISTOIRE

### 32<sup>e</sup> DEGRÉ

---

Lorsque les organisations précédemment décrites furent susceptibles d'un bon fonctionnement, il devint nécessaire de constituer le Sénat de l'Archipel, ce qui fut réalisé par l'installation de deux Consistoires de chacun trente-six membres.

L'Initiateur réunit les soixante-douze Grands Chevaliers appelés à exercer la fonction de Sénateurs et à recevoir l'initiation au 32<sup>me</sup> degré.

Il leur parla ainsi :

« Grands Inspecteurs, Inquisiteurs, Commandeurs, mes Frères.

« Vous êtes tous de parfaits initiés, ayant déjà pratiqué le premier devoir de l'initiation : la distribution de la justice au sein de la société.

« Nous allons faire ensemble un pas de plus dans les réalisations initiatiques.

« Je dois d'abord vous indiquer en quoi consisteront les nouvelles fonctions que vous aurez à remplir.

« Les deux Consistoires que nous créons aujourd'hui formeront deux sections législatives.

« Toutes les lois préparées par la Chambre des députés, dans les six Aéropages<sup>(\*)</sup> qui la constituent, seront soumises à votre examen et à votre sanction. Vous en étudierez, dans votre sagesse, le texte et l'esprit, vous ferez plus encore : vous tâcherez de prévoir les résultats de leur application.

« Votre première section s'occupera de toutes les loi concernant l'État ; elle veillera à ce que rien n'y soit introduit qui puisse nuire à l'harmonie sociale.

« Votre deuxième section, en étudiant les résultats obtenus, formulera la philosophie des lois de la société, recherchera les améliorations possibles, en un mot, aura charge de préparer et de réaliser sans cesse de nouveaux progrès.

« Ensemble, les deux sections établiront la liste de ceux qui devront remplir une charge administrative dans l'État et gravir le dernier degré de notre hiérarchie maçonnique.

« C'est sur cette liste, dressée par vous, que les Chefs de l'Etat, qui sont en même temps les Chefs de notre Ordre, feront les choix nécessaires à leur recrutement ainsi qu'au bon fonctionnement de notre société.



Voici que est votre droit spécial, celui des Souverains Princes du Royal Secret, 32<sup>me</sup> degré de notre hiérarchie écossaise :

« *L'homme a le droit de se former un idéal aussi élevé qu'il peut le concevoir.*

« *Il n'existe aucune limite à son rêve d'avenir...*

« Celui qui s'intéresse aux découvertes de la science, aux progrès de l'industrie, aux manifestations de l'art, aux transformations de la nature, est entré dans le chemin de la philosophie.

« Chaque pas qu'il fait dans ce chemin, lui fait découvrir des vérités morales de plus en plus élevées, vérités qui éclaireront sa conscience d'une lumière toujours plus vive et lui permettront de concevoir un idéal de perfection toujours plus vaste.

« Grâce à cet idéal, l'homme réalise de plus en plus l'harmonie entre les être divers qui sont en lui : l'être sensitif, l'être actif, l'être intellectuel, l'être moral.

« Comme le soleil, qui est source de vie, l'idéal est auteur de tout progrès ; car cette action, de puissance toujours plus grande, qui s'appelle le progrès, n'est que la résultante de deux force agissant en collaboration : la Liberté et l'Idéal.

« L'Idéal est capable de réaliser la plénitude de vie ; car il est infini comme la vie elle-même ; il nous donne la sensation que nous sommes en mesure d'exercer une influence sur le Cosmos, pour en accroître l'harmonie, que nous sommes entrés en communion intime avec la Raison infinie, l'Unité Cosmique, l'Ame de l'Univers, et qu'il nous devient ainsi possible d'acquérir une part de la Puissance Cosmique.

« Il n'existe - pour l'homme - aucune limite à son rêve d'avenir, dit le droit.

« Cela est d'autant plus vrai que la pensée, partie ailée de l'individu, peut s'élever à toutes les hauteurs, sans que personne ait pouvoir d'entraver son libre essor.

« La pensée domine la matière et peut aider à ses transformations ; mais la matière ne peut l'emprisonner ; car la pensée est d'essence supérieure et formatrice.



« Le devoir des Souverains Princes du Royal Secret est le suivant : *Le droit qu'a l'homme de se former un idéal, comporte - pour lui le devoir de l'amour qui est la synthèse des lois naturelles.*

« Qu'est-ce que l'amour ?

« L'amour est une réalisation.

« Il n'est pas seulement une sorte de fluide sympathique unissant deux êtres en raison de leurs aptitudes physiques, de leurs qualités intellectuelles, de leur affinité morale, il est aussi l'agent de leur transformation réciproque.

« Il est la forme la plus élevée de l'activité humaine.

« Il est comme la floraison de l'être et son prolongement.

« L'initié, qui rassemble toutes les forces aimantes incarnées en lui et en forme un centre, voit ce centre grossir sans cesse par l'adjonction des effluves affectives qu'il attire du dehors et qui viennent augmenter sa puissance d'expansion et d'attraction.

« Il devient capable de pénétrer, de plus en plus profondément et à des distances de plus en plus grandes, les êtres vers lesquels il rayonne.

« Un grand philosophe de mon pays résumait ainsi toute la science de la vie qu'il avait acquise :

« Si l'homme veut goûter la plus pure des jouissances, qu'il goûte le plaisir d'être aimé et qu'il s'en rende digne. »

« L'amour est un devoir de l'homme ; il est aussi - pour lui - un droit ; car tous les êtres ont droit à l'amour.

« Comme un électro-aimant, il agit à distance, il impressionne l'atmosphère ; sa radio-activité se transmet, comme les ondes électriques, à travers les vibrations de l'éther.

« Il rapproche les hommes par la fraternité.

« Ce rapprochement met en liberté la chaleur qui est en eux, cette chaleur libérée élève la température sociale, et plus cette température est élevée et plus les hommes sont heureux par l'union des cœurs et des esprits.

« Votre mission est la plus noble qui soit

« Soldats de la lumière, du peuple et de la liberté, vous devez répandre l'enseignement moral de l'Ordre, éclairer les esprits, former les consciences, embraser les cœurs.

« La Maçonnerie, vous le savez maintenant, n'est pas l'œuvre d'un ou de plusieurs hommes, elle est le produit des conceptions morales mûries par les lumières et l'expérience des philosophes de tous les temps. »



L'initiateur fit connaître aux nouveaux initiés les emblèmes et symboles du 32<sup>me</sup> grade et leur en donna l'ésotérique signification.

Après les avoir investis des fonctions et des pouvoirs des Princes du Royal Secret, il termina la cérémonie par l'exhortation suivante :

« Vous êtes désormais chargés de la propagation et, au besoin, de l'application dans notre société, des idées de droit, de liberté, d'humanité, de justice.

« Ayant la pleine connaissance de la Raison et de la Liberté, de l'Universel et de l'Idéal, vous devez vous attacher à concilier entre elles ces idées d'ordre divers et en assurer la pénétration.

« Vous démontrerez à vos Frères plus jeunes, que l'homme, en exerçant ses muscles, acquiert, plus de force et de souplesse ; qu'il obtient, par l'activité cérébrale, plus de spontanéité et plus d'ordre dans ses conceptions ; que son cœur, par l'exercice et le développement de ses qualités affectives, devient capable d'un plus grand rayonnement de tendresse et d'amour.

« Vous leur direz encore qu'il n'est point suffisant de travailler à l'amélioration des lois sociales pour que l'humanité devienne meilleure ; que la principale cause des maux qu'endure la société vient presque toujours des individualités qui la composent, et que c'est surtout l'être social qu'il faut améliorer.

« Vous poursuivrez la réalisation suprême de l'initiation en prêchant le devoir d'amour.

« Un savant a pu dire : « que la consistance du corps le plus compact était due à la force d'attraction réciproque des molécules qui le composent et qui oscillent sans cesse autour de leur centre de gravité. »

« Grâce à votre action, la société deviendra un corps compact que rien ne pourra désagréger ; la force attractive de l'amour, en unissant indissolublement les hommes, en assurant la cohésion harmonique de leurs rapports, rendra de plus en plus parfaite la société elle-même. »



## CONSEIL SUPRÊME

### 33<sup>e</sup> DEGRÉ

---

Après l'installation des deux Consistoires, érigés en Sénat législatif, l'Initiateur résolut d'élever au 33<sup>me</sup> et dernier degré du Rite Ecossais, vingt-sept Souverains Princes du Royal secret, afin de constituer le Conseil d'État.

Ceux qui furent choisis pour remplir cette fonction, se réunirent dans un Temple approprié et reçurent la triple accolade de l'Initiateur qui leur parla ainsi :

« Je vous apporte la dernière consécration de notre Ordre. Lorsque votre suprême et finale initiation sera un fait accompli, vous formerez ensemble le Conseil d'État de notre Archipel.

« Vous serez chargés de l'interprétation des lois, chaque fois que cette interprétation suscitera des divergences d'appréciation, fera naître des controverses, et vos décisions seront définitives.

« Votre Corps, qui portera le nom de Conseil Suprême, constituera la plus haute autorité morale de l'État.

« Aux droits et aux devoirs qui vous ont été enseignés dans les degrés précédents, viennent s'ajouter, pour les compléter, un dernier droit et un dernier devoir.

« Le DROIT : *L'homme a droit à l'immortalité.*

« Le DEVOIR : *Le droit à l'immortalité impose à l'homme le devoir de la conquérir par l'emploi bien ordonné de toutes les facultés qui sont en lui.*

« Les religions dont je vous ai plusieurs fois entretenus, partent de la divinité pour descendre à l'humanité ; plus logique, la Maçonnerie établit une marche ascensionnelle qui va du fini à l'infini, de l'humanité à la divinité.

« Pendant de longs siècles, dans l'orgueil de leur science à peine née, les savants osèrent ériger en dogme que l'intelligence humaine s'éteignait avec le corps humain dont elle était une résultante, qu'elle mourait avec lui.

« En se répandant, cette idée de la mort intellectuelle de l'être fit beaucoup de mal.

« Elle eut pour conséquence de pousser les hommes à tout sacrifier à leur éphémère existence matérielle, rien d'eux ne devant survivre à la dissociation, par la mort, de leur corps physique.

« Il devinrent de plus en plus égoïstes et furent de plus en plus malheureux.

« Vint un philosophe qui leur dit que rien ne pouvait périr, que la mort n'était pas le dernier terme de la vie humaine, qu'elle n'était que le point de départ d'une transformation de l'être, le commencement d'une nouvelle vie.

« L'idée du néant qui avait accablé l'humanité, fut alors remplacée par celle de l'éternité de la vie, qui rendit aux hommes le courage, la force et l'espoir qu'ils avaient perdus. L'initié Socrate, condamné à mourir en prison, parlait avec calme à ses disciples, de l'impuissance de la mort.

« Un doux philosophe de mon pays<sup>21</sup>, disait, en termes d'une délicieuse poésie : « Si la fleur ne meurt que pour renaître, comme serait-il possible que l'âme, cette fleur du monde, ne puisse renaître ! »

« Et il ajoutait : « Le blé dans ses naissances et ses renaissances éternelles, beaucoup mieux qu'aucun dogme enseigne la résurrection. »

« Faisons appel aux lumières dont l'initiation a éclairé notre raison.

« Que manque-t-il à un homme mort ?

« La force qui anime un homme vivant.

« Qu'est devenue cette force ?

« Si nous ne pouvons le dire de façon précise, en raison du peu d'avancement de notre science actuelle, nous savons cependant que cette force, qui n'est pas dépendante de la volonté humaine, ne s'est point perdue.

« Nous savons que les atomes, ou les divisions d'atomes qui forment les organisations des êtres manifestant la vie, sont indestructibles, qu'ils sont doués de perpétuité, c'est à dire d'immortalité.

« Il est donc logique de penser que les être constitués ne peuvent être moins privilégiés que leurs atomes constituants : qu'ils sont - eux aussi - immortels.

« Si nous regardons autour de nous, nous voyons que l'œuvre de vie ne subit point d'arrêt, qu'elle est éternelle.

« Ainsi, la naissance ne serait qu'un commencement relatif, la mort qu'une fin relative, toutes les deux n'étant que des manifestations de la vie sans commencement, ni sans fin.

« S'il est démontré que la mort n'est qu'une transformation et non une destruction de l'être, nous devons nécessairement admettre que le néant n'existe pas ; que la loi de fatalité n'est qu'un produit de notre ignorance, et que la fin de notre existence n'est et ne peut être - pour nous - que le commencement d'une autre vie.

« Combien alors devient radieux l'avenir qui s'ouvre devant nous !

« L'homme ne doit-il pas se sentir disposé à semer les bienfaits autour de lui, afin que son existence actuelle devienne la meilleure des préparations à sa vie future ?

---

21 J. Michelet.

Nous sommes souvent peïnés par la vue des inégalités qui nous paraissent exister entre des êtres de même espèce, et nous sentons se révolter le sentiment de justice qui est en nous ; nous ne pouvons croire que les êtres qui sont victimes de ces inégalités, le soient à bon escient et pour toujours.

« Il nous semble plus juste et plus rationnel d'admettre - pour eux - la certitude d'une vie future qui permettrait le redressement de ces inégalités.

« Et si nous croyons à la nécessité de cette vie future, nous sommes obligés de conclure à l'éternité de la vie, à l'immortalité humaine.

« Cette conception de l'immortalité et celle de la nécessité de réaliser en nous la plénitude de la vie, indiquent bien que l'homme ne peut avoir été formé pour un temps, mais qu'il existe pour l'éternité.

« Cette pensée nous est, du reste, confirmée par la Tradition Cosmique qui dit : *Sauf la forme individuelle, tout ce qui a été, est et sera, est éternel.*

« Vous porterez désormais, mes Frères, le titre de Souverains Grands Inspecteurs Généraux, titre qui appartient à ceux qui sont investis du 33<sup>me</sup> et dernier grade de notre Rite.

« La place que vous occuperez dans notre Ordre est ainsi tracée : « Le Souverain Grand Inspecteur Général représente le point d'équilibre du présent, placé entre le passé et le futur, tous deux infinis. »



L'initiateur procéda ensuite à la simple et belle cérémonie de l'initiation au 33<sup>me</sup> grade, puis il dit aux récipiendaires :

« Vous enseignerez à vos Frères que le chemin de la perfection humaine est le seul qui conduise à l'immortalité ; que la mort n'est qu'une sorte de sommeil entre deux existences.

« Vous propagerez, par la parole qui pénètre et par l'exemple qui entraîne, les grands principes d'ordre et de dévouement, de générosité et de noblesse de notre sublime Institution et développerez ainsi l'heureuse influence que ces principes sont susceptibles d'exercer dans la société.

« Vous convaincrez vos Frères de la vérité de cet axiome initiatique qui domine tous les autres : Le véritable intérêt de l'homme est de ne faire le bien que pour le bien lui-même.

« Dans le firmament humain où se meuvent, semblables à des nébuleuses, les sociétés en formation, l'étoile de l'initié supérieur, la vôtre, brille d'une éclat saphirin.

« Elle illumine la route de l'infini ; elle appelle, par son doux et scintillant regard, les hommes de sincérité et les invite à s'élever sans cesse pour monter jusqu'à elle ; elle émet des ondes chaleur qui vont réchauffer le cœur de ceux qui ne connaissent que l'inerte et froide matière ; elle pénètre de sa

lumière ceux qui manquent de courage et leur donne la force et la volonté de poursuivre leur initiation afin d'accroître leur puissance pour le bien.

« Initiés supérieurs, fils de la grande Nature, source de toute vie, auteur de toutes transformations, vous joindrez désormais votre puissance à la sienne qui est infinie et, vivant en elle, vous serez ses collaborateurs conscients dans l'œuvre d'incessante rénovation qu'elle accomplit. »



# SUPRÊME CONSEIL

---

*Ordo ab Chao.*

Seul restait à organiser le gouvernement de l'Archipel-Etat.

Trente-trois Souverains Grands Inspecteurs Généraux furent appelés à exercer cette suprême fonction.

Constitués en Suprême Conseil, ils durent définir eux-mêmes les devoirs dont ils assumaient la charge.

Investis de la suprême puissance, les Chefs de l'Ordre comprirent qu'ils devaient assurer la réalisation de toutes les promesses de l'initiation, en faisant éclore les conceptions élevées qu'elle dépose en germes dans l'esprit et dans le cœur des initiés.

Négligeant de formuler à nouveau les droits de l'homme et ceux de la société, ils s'attachèrent à résumer les devoirs individuels et sociaux et à mettre en relief les espérances qu'ils étaient en droit d'attendre de l'accomplissement de ces devoirs.

Ils divisèrent leur travail en neuf chapitres, correspondant aux neuf formules initiatiques développées au 30<sup>me</sup> degré.

## CHAPITRE I.

### LA LOI DE L'ÊTRE

#### *Le Devoir de Conservation*

Comme l'Univers, l'homme est *un* et *multiple* : un, dans son moi conscient ; multiple, par les organes qui servent aux diverses manifestations de sa volonté.

Ce double aspect existe, suivant la Tradition Cosmique, dans les sphères célestes comme dans l'homme ; il est donc le résultat d'une loi naturelle qui s'impose à tous les êtres et à l'Univers lui-même.

Un autre double aspect de la nature humaine est celui qui nous la montre comme étant à la fois animale et intellectuelle, c'est-à-dire matière et esprit.

C'est la caractéristique principale de l'être que nous sommes et qui n'est supérieur que parce qu'il est plus évolué.

D'où notre intérêt primordial de conserver cette supériorité qui est le fondement de notre puissance.

Mais que faut-il à l'homme pour remplir son devoir de conservation ?

Il faut qu'il puisse donner satisfaction à tous ses besoins d'ordre physique et d'ordre intellectuel ; il faut que le découragement ne puisse jamais l'envahir dans l'accomplissement de son œuvre de vie ; il faut qu'il soit toujours prêt à diffuser l'amour autour de lui, en s'assurant le concours de ceux qui - en hiérarchie - sont les plus évolués.

Si l'homme vivait seul, il n'aurait sur lui-même qu'une action extrêmement restreinte ; mais cette action est décuplée par le contact avec ceux dont la vie est mêlée à la sienne, contact qui lui donne le moyen de réaliser l'équilibre indispensable à sa propre conservation.

Ce n'est, en effet, que par la comparaison de ses actes avec ceux de ses semblables, que l'homme peut arriver à la connaissance de lui-même.

Plus encore : s'il regarde et observe autour de lui, il voit que les manifestations qui se produisent dans tous les règnes de la nature et peut les comparer à ses propres manifestations.

Et, s'il veut remonter de l'effet à la cause, il arrive nécessairement à penser qu'il est lui-même, comme tous les êtres organisés, une parcelle de l'Unité Cosmique, vers laquelle il devra retourner après avoir accompli l'œuvre qui lui est personnellement assignée.

La philosophie de notre Ordre nous enseigne que le point de départ de toute connaissance est formulé dans cette maxime : *Connais-toi toi-même* et que son point d'arrivée est fixé dans cette autre maxime :

*Sois le maître de toi-même et non ton propre esclave.*

C'est entre ces deux maximes que se déroule la chaîne morale qui entoure la vie de l'être, chaîne qui commence par la connaissance pour se fermer sur la puissance.

C'est donc en veillant à notre propre conservation, en poursuivant, par une activité intelligente et ordonnée de tous nos organes, notre propre évolution, qui nous accomplirons le premier devoir de l'homme et que, par notre exemple, nous entraînerons la société humaine dans la voie du développement indéfini qu'elle est appelée à parcourir.

## CHAPITRE II.

### LOI DE L'ACTIVITÉ COSMIQUE

#### *Devoir de L'Évolution.*

Si nous ne connaissons pas encore la genèse du phénomène de l'union de la matière et de l'intelligence dans les êtres organisés, nous savons cependant que le principe de vie est éternel, sans commencement ni fin, et cette

certitude nous conduit à penser que l'atome *vital intellectuel* qui est dans l'être, est - lui aussi - éternel.

Cet atome de vie, principe de l'intelligence, se manifeste en nous par la formation et l'éclosion de la pensée.

La plupart de nos savants, penchés sur la matière et ne voyant qu'elle, n'ont pas su trouver d'autre définition de la pensée que celle-ci : « la pensée est une sorte de condensation des radiations diffusées par la matière cervicale humaine. »

Ils n'ont pas vu que la pensée était impondérable, immatérielle, et qu'elle incarnait en elle une puissance se manifestant par des vibrations du genre de celles de la lumière.

L'un des savants dont nous venons de parler<sup>22</sup> a cherché à établir la synthèse de ses conceptions personnelles et, contrairement à ce que l'on pouvait attendre d'un esprit particulièrement doué, mais faisant profession de matérialisme, il a conclu ainsi : « Ce n'est pas vers Dieu, mais au rang d'un dieu que s'élèvera l'homme de l'avenir. »

Ainsi, ce savant universel, qui rapporte tout à la matière, les phénomènes d'ordre intellectuel comme ceux d'ordre physique, n'a pu aboutir qu'à une définition qui établit *la divinité de l'intelligence*.

Dans tous les temps, l'esprit humain, au fur et à mesure qu'il acquérait la connaissance des lois de l'Univers, a tenté de découvrir l'origine de ces lois.

Il espérait arriver ainsi à connaître la loi de sa propre origine, afin de conformer sa conduite aux nécessités de cette loi.

De ces recherches, la philosophie a dû conclure que toutes les intelligences sont des manifestations, à des degrés divers, de l'Intelligence universelle.

Il devient donc nécessaire à l'homme, pour accomplir son devoir d'évolution, de dégager son intelligence des liens matériels qui l'enserrent, afin que, suivant la loi cosmique, elle puisse incessamment s'élever vers sa divine origine et, un jour, y retourner agrandie.

Il faut que l'intelligence humaine préside elle-même à sa transformation en métal de plus en plus précieux et accomplisse ainsi la loi de développement harmonique dont il va être parlé.

## CHAPITRE III.

### LA LOI DU DÉVELOPPEMENT HARMONIQUE

#### *Devoir du Respect de la Liberté d'autrui*

C'est au moyen de la connaissance, acquise en pleine liberté que s'accomplit la loi du développement harmonique qui donne à l'être la paix de l'équilibre, laquelle, avons-nous dit, est seule capable d'assurer l'harmonie des rapports dans l'humaine société.

Revenons à l'étude de la liberté, si souvent mal comprise.

L'un des nôtres, profond penseur<sup>23</sup> a écrit : « La liberté de chacun doit rencontrer, dans la liberté d'autrui, non pas une limite, comme le dit la Déclaration des droits de l'homme, mais un auxiliaire. »

Le jour où les hommes seront capables d'admettre et de pratiquer une aussi haute conception de la liberté, la loi du développement harmonique de la société s'accomplira dans toute sa plénitude.

Aucun dissentiment, aucun heurt ne pourra se produire dans les contacts entre les humains, et ce sera en plein équilibre de l'esprit, en pleine paix du cœur, que l'homme allant à la sagesse, atteindra le but suprême de la vie sociale.

On a souvent dit qu'il existe chez les hommes des états d'esprit absolument inconciliables et que c'est pure utopie que de rêver la réalisation de l'harmonie dans les rapports sociaux.

A cela nous répondons que, parmi les diverses classes, les divers produits de la matière, il en est qui sont sans action les uns sur les autres et dont le contact, ne provoquant aucune combinaison, semble démontrer l'inconciabilité<sup>(\*)</sup>.

Et cependant ils sont susceptibles de s'unir dans de certaines conditions. Exemple : L'oxygène et l'acide sulfureux qui n'ont entre eux aucune affinité, qui ne peuvent s'influencer, se perméer mutuellement, sont capable de s'unir pour former de l'acide sulfurique, s'ils sont mis en présence du noir de platine, sans que se dernier produit intervienne dans la réaction.

Le même phénomène ne pourrait-il se produire entre deux états d'esprit inconciliables, deux opinions divergentes, se manifestant en présence d'un esprit supérieur qui remplirait le rôle du noir de platine ?

Il nous est impossible d'en douter.

Si nous avons le respect de la liberté d'autrui et si nous sommes résolu à accepter et à réaliser cette simple autant que parfaite conception du devoir social :

*Le droit, c'est ce que tous doivent à chacun.*

*Le devoir, c'est ce que chacun doit à tous, nous serons certains de suivre le chemin qui conduit au Temple du bonheur.*

Mais, pour y arriver, il faut débarrasser notre marche des entraves d'une législation touffue, souvent contradictoire, ayant à sa base des principes qui violent les lois naturelles, législation qui est, à notre sens, l'un des plus grands obstacles s'opposant à l'évolution harmonique de notre humanité.

Retournons à la simplicité qui est la vérité.

Tout ce qui complique notre existence est une cause de malaise, une chaîne d'esclavage qui nuit aux autres à à nous-mêmes.

Les anciennes législations ne renfermaient que des prescriptions morales qui suffisaient à assurer l'ordre et l'équité dans les rapports des hommes entre eux.

Donnons l'éducation à nos semblables, aidons à la formation de leur conscience et nous pourrons, sans inconvénient, supprimer de nos codes toutes les lois prohibitives de notre liberté, lois dont la nécessité ne sera plus alors justifiée.

Il suffira que la loi indique aux hommes et à la société ce qu'ils doivent faire, aucune utilité n'existant plus de prononcer une interdiction quelconque à l'encontre d'actes qui seront tous orientés vers le bien général.

## CHAPITRE IV.

### LA CONSCIENCE

#### *Le Devoir de Sincérité.*

Nous avons vu que la pensée ne pouvait naître du seul mouvement moléculaire de la matière, qu'elle avait sa source dans l'Intelligence universelle. Il en est de même de la conscience dont les manifestations ne peuvent être produites que par une cause distincte de la matière.

En effet, peut-on raisonnablement admettre que la création d'un être pensant et conscience soit le fait d'un hasard des groupements, des agrégations de la matière qui l'a formé ?

Est-ce que toute création due au hasard ne constituerait pas une violation de la loi de l'ordre universel, une négation de l'harmonie cosmique dont on ne peut plus nier l'existence ?

Non, la conscience, qui est une synthèse, est nécessairement, comme la pensée, d'essence supérieure. Mais elle ne serait pas véritablement la conscience si elle ne se manifestait avec une entière sincérité, la sincérité

étant la condition indispensable de ses manifestations, ainsi que nous l'avons antérieurement démontré.

La formation des idées, dans les cerveaux humains, comporte des degrés divers.

Certains hommes, non encore évolués, ne peut guère concevoir que des idées simples ; d'autres, en commencement d'évolution, sont aptes à combiner les idées entre elles ; mais ce n'est encore que le petit nombre qui est capable d'en rechercher la genèse et d'en déterminer la valeur.

Parmi ces derniers, marchent en tête les véritables initiés ; ils prennent l'idée dans sa première forme de conception et lui font parcourir le champ de la science et de l'expérimentation pour lui donner une forme accomplie et définitive.

Et c'est alors seulement qu'ils entreprennent avec elle l'initiatique voyage à travers l'humanité, sur laquelle une lumière nouvelle est projetée par eux.

Nous avons appris que toute idée qui ne pouvait se détacher de l'être pour s'universaliser, était nécessairement fautive et ne pouvait servir à l'accomplissement d'une œuvre utile.

Or, universaliser une idée, c'est la rendre impersonnelle. Cette impersonnalité de l'idée, qui ne peut être obtenue que graduellement par l'initiation, est la plus haute manifestation de la conscience humaine dans toute sa sincérité.

L'être capable d'oublier sa propre personnalité, pour ne songer qu'au bien général de la société à laquelle il appartient, est devenu apte à travailler en union avec l'Unité Cosmique et à participer à la grandeur de ses manifestations.

En réalisant en lui la qualité primordiale d'impersonnalité de cette Unité, en coopérant à son œuvre admirable, il acquiert l'un des principaux attributs de la grande Nature : l'infini de la puissance.

Sa conscience est alors devenue perméable à toutes les manifestations dues au fonctionnement des lois naturelles et, à son tour perméateur, il peut exercer sa bienfaisante influence sur tout ce qui l'entoure.

## CHAPITRE V.

### L'ALTRUISME

#### *Le Devoir de Fraternité*

Qu'est-ce que l'altruisme ?

L'altruisme est la mise en pratique de la fraternité.

L'être, en diffusant les sentiments qui sont en lui, émet des ondes qui vont porter au dehors sa personnelle influence.

Ces ondes, suivant la direction qui leur est imprimée font œuvre bonne ou mauvaise : si elles sont conduites par l'hostile, leur œuvre est néfaste ; mais si c'est la pathétisme qui les émet et les dirige, c'est une œuvre de sympathie et d'amour qui s'accomplit, c'est le rayonnement de la fraternité qui relie toutes les affinités entre elles et qui les féconde.

Un savant<sup>24</sup> a écrit : « La morale peut être ainsi définie : la loi du respect mutuel des droits égaux de chacun au point de vue général et particulier, en vue d'assurer le bonheur commun des hommes. »

Quoique<sup>(\*)</sup> belle, cette définition ne nous satisfait pas entièrement.

Nous dirions plus volontiers : « La morale est la loi de l'accomplissement mutuel des devoirs égaux de chacun, en vue d'assurer le bonheur commun de tous les hommes. »

Le respect des droits d'autrui ne peut constituer le bonheur de tous ; il est peut-être capable de créer l'équilibre des relations ; mais il est impuissant à en assurer l'harmonie.

Or, ce n'est en réalité que sur cette harmonie, qui dépend de l'accomplissement des devoirs de chacun, que peut s'édifier le bonheur de l'humanité.

Mais qu'est-ce que le bonheur ?

C'est la pleine satisfaction de l'être.

Comment cette satisfaction peut-elle s'obtenir ?

Par l'échange, entre l'être lui-même et ceux qui l'entourent, d'ondes sympathiques ayant une égale intensité affective.

Un sage a enseigné : « Que le bonheur venait du dedans et non du dehors, qu'il dépendait surtout de l'individu lui-même beaucoup plus que de ce qui lui était extérieur. »

Cela n'est vrai que pour l'initié, homme évolué vivant au milieu d'hommes peu capables de le comprendre et d'avoir des sentiments aussi purs et aussi élevés que les siens.

Formez une société d'hommes ayant le souci de procurer aux autres toutes les satisfactions qu'engendre l'amour d'autrui, et le bonheur de ces hommes se développera à l'infini, grâce aux effluves d'affection qui leur viendront de l'extérieur.

C'est là, il est vrai ; un rêve qui semble dépasser les conceptions humaines.

C'est pourtant à la réalisation de ce rêve que nous devons nous consacrer.

Le devoir du plus évolué n'est pas de faire sentir sa domination, fut-elle bienveillante, à ceux qui sont moins favorisés ; mais de les aider à gravir l'échelle des êtres en instruisant, en détruisant en eux la superstition et le fanatisme qui sont les causes principales de leur infériorité, en leur faisant apprécier les beautés de la Nature et connaître les lois qui régissent les mondes et les hommes.

C'est seulement ainsi que nous ferons œuvre utile à nos semblables et que nous leur donnerons les moyens de se rendre heureux les uns par les autres.

## CHAPITRE VI.

### LA LOI DE LA VIE

#### *Devoir dans la Génération.*

Nous nous défions de toute science procédant par négation ; car nier c'est seulement faire de l'ombre.

Cependant, la théorie du transformisme nous paraît être celle qui se rapproche le plus de la vérité, à la condition de l'appliquer, non seulement à la matière dont les êtres sont formés, mais encore à l'intelligence qui réside en eux.

En effet, si les minéraux, les plantes, l'homme lui même sont en perpétuelle fermentation vitale, c'est à dire en état de progrès incessant, il est rigoureusement logique d'admettre que l'esprit qui anime la matière et, plus particulièrement, l'âme qui dirige les manifestations vitales de l'être humain, ne peut être immuable et qu'elle accomplit - elle aussi - une œuvre d'évolution, c'est à dire de perfection.

Mais cette évolution ne peut se produire, dans toute sa plénitude, qu'avec l'aide de l'être qui est appelé à la réaliser.

Cet<sup>(\*)</sup> aide constitue le devoir individuel, qui ne peut être rempli par les seuls soins de conservation dont nous avons précédemment parlé ; mais qui comprend aussi tout ce qui se rapporte à la génération.

Générer, c'est produire de la vie.

Les êtres qui procréent doivent avoir en vue de donner à leurs formations tous les éléments nécessaires à leur développement le plus complet.

Le procréateur ne doit point ignorer l'influence prépondérante qu'il exerce, au moment de la procréation, sur la nature de l'être auquel il va donner la vie.

L'acte de la génération, accompli dans un état de malaise physique, d'affaiblissement intellectuel ou de dépression morale, ne peut donner que les plus déplorables résultats.

Il est du devoir des initiés de faire comprendre aux hommes toute l'importance de cet acte, et de leur faire connaître la responsabilité qu'ils encourent en l'accomplissant dans de mauvaises conditions ou en laissant au hasard le soin de l'inspirer et de le diriger.

Ce devoir nous saurons le remplir.

Notre action d'initiés, en s'ajoutant à celle de l'Intelligence universelle, aidera puissamment à l'évolution que l'humanité doit accomplir, dans ses générations successives, pour acquérir et développer en elle les caractères de la perfection cosmique qui la rapprocheront de plus en plus de la divinité dont elle est un reflet.

## CHAPITRE VII.

### L'ORDRE

#### *Devoir de la Perfection.*

Suivant Confucius, l'ordre établi dans le ciel s'appelle *nature*, et ce qui est conforme à la nature s'appelle *loi*.

Nous savons que la loi primordiale est celle de l'ordre seul capable d'assurer l'utilité des manifestations vitales.

L'attraction, la pesanteur, la gravitation sont encore ce qu'elles étaient dans le passé et le resteront toujours.

Elles représentent la loi de l'Ordre régissant la matière en ses transformations.

Au point de vue humain, cette loi ne peut être violée sous peine d'amener le dépérissement et la destruction qui ne sont que les effets du déséquilibre.

Dans toute organisation de société, la loi de l'ordre doit être manifestée par la hiérarchie des fonctions.

Les hommes n'ont point des capacités égales : leur instruction et leur éducation n'ont pas atteint chez tous le même niveau ; il y a donc entre eux inégalité intellectuelle.

De là découle la nécessité d'établir une hiérarchie sociale, afin que les plus vives lumières soient utilisées et que le travail le plus profitable à tous puisse s'accomplir.

Il ne s'agit point d'établir des conditions de vie différentes pour chacun, suivant son degré d'intelligence et de savoir; il ne faut pas que l'inégalité des fonctions vienne rompre l'égalité de bien-être à laquelle tous les hommes ont droit ; on ne peut non plus admettre que les moins favorisés intellectuellement subissent la tyrannie de ceux qui sont plus favorisés, qu'ils vivent avec l'inquiétude du lendemain, l'angoisse de voir leurs besoins rester insatisfaits.

C'est précisément par le fonctionnement hiérarchique de la société qu'il est possible d'assurer à tous l'égalité dans les satisfactions de la vie : *les devoirs qu'accomplissent ceux qui sont hiérarchisés garantissant aux autres la pleine réalisation de leurs droits.*

Hiérarchie ne veut point dire puissance d'oppression, mais harmonie de mouvement ; c'est ainsi, du moins, que l'ont compris les fondateurs de notre Ordre.

La hiérarchie oblige à l'accomplissement du devoir de la perfection.

N'est-il pas, en effet, nécessaire à celui qui est chargé d'une haute et délicate fonction, d'être plus évolué, plus parfait que ceux dont il a la direction physique, intellectuelle ou morale ?

L'homme a - en lui - les trois germes de vie, de lumière et d'amour ; son devoir de perfection n'est autre que le développement de ces trois germes, développement qui n'a pas de limites et peut s'étendre jusqu'à l'infini.

Exemple : L'homme, dans sa première évolution, peut, ne songeant encore qu'à lui-même, accroître à son seul profit la vitalité des atomes qui le constituent ; dans sa seconde évolution, il entre en relation avec les autres hommes, s'efforce d'assurer leur bien-être et d'augmenter leur puissance de vie, en les aidant à développer en eux ces deux supports principaux de notre existence : la lumière et l'amour ; dans sa troisième évolution, il vit en communion avec tous les êtres du Cosmos auxquels il apporte le concours des forces qu'il a incarnées en lui.

Le but de notre Institution est d'aider ses adeptes à accomplir successivement les deux premières évolutions, afin d'en faire des protecteurs pour les autres hommes, en attendant que l'œuvre d'initiation s'accroissant en

eux de plus en plus, ils puissent entreprendre leur troisième évolution qui consacrerait leur état d'êtres à la fois humains et divins.

## CHAPITRE VIII.

### LA PLASTICITÉ

#### *Devoir de l'Amour.*

Le concert cosmique est formé des vibrations de tous les êtres, vibrations qui ont leur source dans la plasticité.

Chaque vibration se transmet, à travers le fluide éthéré, d'organisme en organisme, de planète en planète et, des divers systèmes du monde, à l'Unité Cosmique qui les recueille et en est certainement influencée.

Ainsi s'accomplit la loi de solidarité qui condense toutes les manifestations vitales dans l'Unité universelle qui les produit et les absorbe, ayant en elle la plus grande des plasticités.

La plasticité est elle-même un réceptacle de forces qu'elle s'assimile pour les projeter ensuite au-dehors d'elle.

Plus un être est plastique, c'est à dire évolué, et plus il est puissant dans son action.

Nous pouvons comparer l'homme non évolué à un corps très dense, incapable d'influencer, de pénétrer les autres corps, et celui qui est évolué, à une substance fluide : l'eau ou l'air, ayant pouvoir de traverser les autres substances de plus grande densité, de les perméer.

Mais quelle est la vertu que l'homme doit acquérir pour devenir un puissant perméateur ?

Cette vertu essentielle c'est l'amour.

L'amour est le plus impondérable de tous les fluides ; mieux encore que l'éther il peut tout pénétrer.

Rien ne peut lui résister : tous les êtres, du plus dense au plus subtil, du plus matériel au plus spiritualisé, peuvent être influencés par lui, transformés.

Il est la plus résistante de toutes les forces, étant la plus plastique ; son pouvoir de pénétration peut atteindre jusqu'au centre de tous les corps physiques et perméer l'âme immatérielle qui y réside.

C'est à lui que sont dues toutes les manifestations ayant pour objet de préparer l'avenir.

Si la connaissance est la base de l'évolution, elle est cependant impuissante à la réaliser ; seul, l'amour, source de la vie elle-même, est capable de cette réalisation.

L'intelligence qui guide l'homme peut le conduire à la conception de son bien-être propre ; mais c'est l'amour qui lui fera franchir la barrière de sa personnalité et le conduira jusqu'à l'altruisme dans lequel il goûtera toutes les satisfactions, en donnant une part de lui-même pour assurer le bonheur de ceux que sa tendresse a pénétrés.

Parcourez le chemin de l'altruisme, voyez comme il est fleuri, entendez les chants de joie montant des haies qui le bordent, examinez l'homme qui le parcourt, à son front brille l'étoile de l'espérance qui adoucit tous les maux, donne confiance en l'avenir ; assure la paix du cœur et la satisfaction de la conscience.

L'initiation au 32<sup>me</sup> degré de notre Rite n'a d'autre objet que d'instruire l'initié sur la puissance de l'amour et de l'aider à s'approprier cette puissance, afin qu'il ait en mains le plus grand levier de l'évolution humaine et soit en mesure de s'en servir.

## CHAPITRE IX.

### L'INFINI

#### *Devoir de conquérir l'Immortalité.*

L'Infini, dont nous avons une vague conception, ne peut se mesurer et n'est pas définissable.

Tout ce qu'on peut dire de lui, c'est qu'il n'a pas de limites.

Pour nous, initiés, la loi de l'Infini porte en elle la loi de l'immortalité, du plus haut intérêt pour l'homme, ainsi que l'avait compris un grand philosophe<sup>25</sup> qui posait cette question : « Quand nous plaçons le néant pour terme à notre vie, quel appui nous reste-t-il ? »

Il avait compris que le néant était la mort ; mais il savait que la mort n'existait pas.

Comment, en effet, pourrions-nous admettre que l'homme soit doué de raison, de sagesse et d'amour, qualités essentielles de l'Unité cosmique, sans voir - comme elle - au devant de lui, l'immortalité nécessaire au développement indéfini de ces qualités ?

Un grand initié disait : « De toutes les conceptions anciennes et modernes, celle de la pluralité des existences est l'unique qui satisfasse pleinement la raison, la logique et la justice. »

Que faut-il à l'homme pour atteindre le but de perfection indéfinie qu'il poursuit et qui semble s'éloigner à mesure qu'il en approche ?

A cette question une seule réponse est possible ; il faut qu'il puisse compter sur une série sans fin de vies successives ; il lui faut l'immortalité.

Après la désagrégation physique, l'intelligence ou l'âme qui constituait la véritable personnalité de l'être ne peut disparaître, s'évanouir.

Nucléus en attente, cette âme se tient prête, le moment venu, à grouper de nouveau autour d'elle les éléments nécessaires à ses nouvelles manifestations.

Il importe peu que la personnalité intellectuelle, qui se continue, garde l'impression de ses vies antérieures ; ce qui importe, c'est qu'elle accomplisse son évolution à laquelle n'est point indispensable le souvenir du passé.

C'est dans un plan supérieur qu'elle poursuit le développement des facultés antérieurement acquises, qu'elle en accroît le nombre, augmentant ainsi, en même temps que sa valeur propre, sa puissance de réalisation pour le bien.

Non, ce n'est point une banale espérance, mais une consolante certitude, que celle qui nous fait admettre que l'homme, grâce à ses transformations successives, se rapprochera de plus en plus de la divinité, ce centre initiatique d'où partent et où aboutissent, suivant la tradition maçonnique, toutes les forces existant dans les êtres qui utilisent la vie !

Nous avons vu que des rapports sont établis entre l'Unité Universelle et les êtres multiples qui la composent, et que ces rapports ne sont que des liens de solidarité qui font participer la partie à la puissance du tout.

Or, c'est de la régularité et de l'intimité de ces rapports qu'est formée l'harmonie universelle, si bien caractérisée par la devise des Suprêmes Conseils : « ORDO AB CHAO ».

L'*Ordre* est la mise en mouvement, après leur classification, des atomes qui manifestent la vie.

Le *Chaos*, c'est la masse des éléments en désordre, en confusion, attendant le moment d'être attirés par une intelligence, classifiés et utilisés par elle pour matérialiser ses manifestations.

Mettre de l'Ordre dans le Chaos, c'est-à-dire de la lumière dans l'ombre, de la vie intellectuelle dans les atomes inertes de la matière, tel est le devoir des Chefs de notre Ordre, qui savent que toute action nouvelle doit réaliser un progrès nouveau, que chaque transformation doit amener un état de perfection plus grand, et cela à l'infini.

Toutes ces pensées, toutes ces réflexions, tous ces efforts de notre intelligence, ne peuvent nous conduire qu'à cette unique conclusion :  
« C'EST LA LOI DE L'IMMORTALITÉ QUI SYNTHÉTISE TOUTES LES LOIS UNIVERSELLES ».

---